

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - histoire civilisation patrimoine

Parcours - cultures de l'écrit et de l'image

**« Je crois que vous voulez faire le petit  
Marat » : les faux *Ami du Peuple* du  
fonds Lacassagne**

**Claire Roulot**

Sous la direction de Dominique Varry  
Professeur des Universités en Histoire du Livre et des Bibliothèques à  
l'Essib



## *Remerciements*

A ma famille pour m'avoir soutenue pendant tout ce temps.

A M. Dominique Varry, sans qui ce mémoire n'aurait pas vu le jour.

***Résumé : Une étude de la collection sur Marat du fonds Lacassagne de la Bibliothèque municipale de Lyon, plus particulièrement des séries de faux exemplaires du journal du révolutionnaire, L'Ami du Peuple. Origines et composition de la collection.***

*Descripteurs : Marat, faux, contrefaçons, journaux, Chèvremont, Lacassagne, collectionneurs.*

***Abstract : A study on a collection dedicated to Marat, from the Lacassagne collection, located in the Lyon Library, more specifically on the series of forgeries of the paper L'Ami du Peuple. Origins and composition of the collection.***

*Keywords : Marat, counterfeits, forgery, press, Chèvremont, Lacassagne, French Revolution, collectors.*

### ***Droits d'auteurs***

Droits d'auteur réservés.

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

**OU**



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :  
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** »  
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par  
courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco,  
California 94105, USA.



# Sommaire

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS .....</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>11</b>
<b>PARTIE 1 : L'AMI DU PEUPLE ET SES FAUSSAIRES .....</b>	<b>17</b>
<b>L'Ami du Peuple et ses lecteurs (1789-1791).....</b>	<b>17</b>
<b>Les Séries de faux de 1790, leurs auteurs et leurs diffuseurs .....</b>	<b>20</b>
<i>Production et diffusion de la presse dans le Paris de 1789.....</i>	<i>20</i>
<i>Les brigands typographiques : auteurs et imprimeurs des faux Ami du Peuple.....</i>	<i>22</i>
<i>Etre ou ne pas être Marat. Entre opportunisme et expression individuelle .....</i>	<i>35</i>
<b>Contrefaçons, faux et continuations : les tomes des cotes 427 111 et 427 151 .....</b>	<b>42</b>
<i>Les contrefaçons contemporaines à Marat.....</i>	<i>43</i>
<i>Les continuateurs : hommages et détournements .....</i>	<i>47</i>
<b>PARTIE 2 : LES COLLECTIONNEURS DE MARAT ET LE FONDS LACASSAGNE .....</b>	<b>53</b>
<b>Composition, provenances et originalité du fonds Lacassagne .....</b>	<b>53</b>
<i>Le catalogue du fonds Lacassagne .....</i>	<i>53</i>
<i>Marat dans le fonds Lacassagne.....</i>	<i>57</i>
<b>Collectionner Marat : les personnalités derrière le fonds Lacassagne</b>	<b>61</b>
<i>François Chèvremont, le bibliographe de Marat.....</i>	<i>61</i>
<i>Alexandre Lacassagne : quels apports ?.....</i>	<i>67</i>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>75</b>
<b>SOURCES.....</b>	<b>79</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>83</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>89</b>
<b>GLOSSAIRE.....</b>	<b>129</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>133</b>





## *Sigles et abréviations*

BML : Bibliothèque municipale de Lyon

Rés. : Réserve.

BnF : Bibliothèque nationale de France

AdP : *L'Ami du Peuple*



## INTRODUCTION

---

« L'imitation est la forme la plus sincère de flatterie », dit-on. La personnalité pour le moins controversée de Jean-Paul Marat n'a pourtant pas souvent eu l'habitude de telles aménités, autant avant qu'après sa mort. Pourtant, le journaliste et ses écrits furent très tôt référencés, et même imités, et ce dès la création du journal qui a fait sa notoriété, *l'Ami du Peuple*.

En effet, en consultant certaines collections du journal de Marat, comme par exemple celles de la BnF ou de la médiathèque de Lunel étudiée par Claudette Fortuny<sup>1</sup>, on découvre des exemplaires titrés *l'Ami du Peuple* allant du 30 janvier à la fin du mois de mai 1790. Plus curieux encore, on observe parfois deux numéros différents datés de la même journée, des informations contradictoires dans leur contenu... Or, du 22 janvier à mai 1790, Marat, ciblé par un décret de l'Hôtel de Ville, s'échappe de Paris et s'exile en Angleterre : sur cette période, il suspend la parution de sa feuille. Petits imprimeurs et écrivains ont profité de cette absence pour exploiter la popularité du journal et l'aura de son auteur : se réclamant successeur ou prétendant être Marat, ils contrefont *L'Ami du Peuple*, imitant sa présentation, et sa tonalité en surface. L'exil temporaire du journaliste a suscité assez de rumeurs et de confusion pour répandre le doute parmi les lecteurs, dont certains ne sont pas tous dupes :

« [Lettre d'un garde national parue dans un numéro] Je crois que vous voulez faire le petit Marat. Croyez-moi, ne continuez pas ; Marat n'écrit plus, vous pourriez faire de même<sup>2</sup>. »

Ce qui n'empêche pas les séries de faux parues sur la période d'avoir assez circulé pour que nous en gardions aujourd'hui plusieurs exemplaires. Marat, de retour à Paris, n'a d'ailleurs pas de mots assez durs contre ces imitateurs qui salissent son image et n'aura de cesse de les poursuivre, faisant – ironie du sort – saisir leurs presses et leur production afin de faire cesser ce « brigandage typographique » :

---

<sup>1</sup>Claudette FORTUNY, *Marat en entier et plus que Marat: vrais et faux journaux de l'Ami du peuple à la bibliothèque de Lunel*, Bruxelles Montpellier, Pôle Nord Service des publications de l'Université Paul-Valéry, coll. « Collection Chantiers Marat », 1996.

<sup>2</sup> *L'Ami du Peuple*, série « De l'imprimerie de Rozé », n°112 (11 février 1790) BML Rés 427151.

« Il m'est tombé sous la main une quinzaine de leurs feuilles ; et je ne puis que plaindre la patrie d'avoir de pareils champions, et le public d'avoir de pareils écrivains. Parcourez leurs misérables productions ; vous n'y trouverez ni vues, ni observations, ni jugement, ni style : passe encore pour leur ineptie, s'ils connaissaient les bienséances ; mais le ton qui règne d'un bout à l'autre, est fait pour révolter le lecteur honnête.

Barbouilleurs impitoyables, ils rassemblent gauchement quelques phrases de *L'Ami du Peuple*, qu'ils cousent à leur manière, et qu'ils rabâchent à chaque page. Ne pouvant être piquants, ils s'efforcent d'être scandaleux ; ils vomissent de grosses injures contre les malversateurs publics, et se croient de l'énergie, quand ils violent sans pudeur les premières règles de la décence<sup>3</sup>. »

Pendant longtemps, le peu que les historiens de la presse savent de ces faux *Ami du Peuple* vient en grande partie de Marat lui-même – témoignage évidemment peu objectif, venant du journaliste surtout préoccupé de faire arrêter leur production et leur circulation par crainte de perdre le contrôle de sa création et de sa réputation.

La première mention bibliographique que nous avons trouvée de ces contrefaçons est le fait du collectionneur François-Joseph Deschiens, qui entreprend en 1829 une étude sur les journaux de la Révolution<sup>4</sup>. Toutefois, l'homme de lettres, s'il mentionne l'existence d'un faux Marat entre le mois de janvier et juin 1790, ne remarque pas encore qu'il existe plusieurs auteurs avec plusieurs séries. C'est le journaliste Eugène Hatin, qui avait commencé dès 1846 de rédiger une histoire, puis un dictionnaire de la presse politique en France, qui apporte plus de précisions à l'article *Ami du Peuple*<sup>5</sup> : s'aidant des observations du bibliographe Jacques-Charles Brunet de la Bibliothèque Nationale, il distingue quatre séries, qu'il numérote de *a* à *d*, en plus d'autres contrefaçons signées et des continuations postérieures à la mort de Marat. Mais restant perplexe face à « l'enchevêtrement qu'il n'est pas précisément facile de débrouiller » de plusieurs contrefaçons sur la même période, il avoue se fonder sur les dires de Marat, et

<sup>3</sup>MARAT Jean-Paul, *L'Ami du peuple*, numéro 106 du 18 mai 1790.

<sup>4</sup> DESCHIENS François-Joseph (1769-1843), *Collection de matériaux pour l'histoire de la révolution de France, depuis 1787 jusqu'à ce jour. Bibliographie des journaux, par M. D.....s*, Paris, Barrois l'ainé, 1829, p. 474.

<sup>5</sup> HATIN Eugène, *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française, ou catalogue ... raisonne de tous les écrits périodiques*, Paris, Firmin Didot, 1866, p. 97-109.

envisage la présence d'une cinquième série. Enfin, en 1876, François Chèvremont publie *Marat. Index du bibliophile et de l'amateur de peintures, gravures, etc*, une bibliographie dédiée aux écrits du journaliste ainsi qu'à toutes les œuvres imprimées ou iconographiques le référençant. Il y distingue les contrefaçons des faux numéros<sup>6</sup> : les contrefaçons empruntent seulement le titre et figurent un auteur autre que Marat (comme par exemple Jourdain de Saint-Ferjeux, Perrier ou M. L\*\*\*); les faussaires, eux, reprennent l'identité, la facture et le nom de certaines imprimeries utilisées par Marat, dans un but de lucre. Défenseur ardent de l'œuvre et de la pensée du journaliste, Chèvremont reprend ses sentences indignées et dédaigneuses sur ces imitateurs, ainsi que ses accusations. Il dénombre au total 143 faux et contrefaçons<sup>7</sup> : le fonds Lacassagne en recèle en tout 130, dont une partie en double exemplaire.

C'est d'ailleurs en partie par le truchement de Chèvremont que nous devons la présence d'écrits de Jean-Paul Marat à la bibliothèque municipale de Lyon, où se trouvent les faux numéros que nous étudions. C'est en effet lui qui a rassemblé la majeure partie la collection dédiée au révolutionnaire, incluse dans le fonds Alexandre Lacassagne. Ce dernier - que l'histoire du fait divers retient comme un des rapporteurs sur l'état mental du tueur en série Joseph Vacher, et que l'histoire de la médecine légale désigne comme fondateur de l'anthropologie criminelle<sup>8</sup> - a légué en 1921 à la bibliothèque de Lyon une collection de 12 000 documents, dont son œuvre imprimée, fruit d'une compilation minutieuse, essentiellement sur ses sujets de prédilection : la criminalité et la médecine légale. A l'intérieur de ce fonds se trouve une sous-collection de plus de 500 pièces ayant trait à Marat<sup>9</sup> – en tant qu'auteur ou en tant que sujet. La présence de cette collection spécialisée étonne d'abord chez Lacassagne, ni historien, ni militant politique. La diversité et l'originalité du fonds méritent une analyse. La constitution de la collection sur Marat par Chèvremont, ses amis ou Lacassagne lui-même, nous permettent aussi de voir la postérité des écrits du journaliste et les

---

<sup>6</sup> CHEVREMONT François, *Marat. Index du bibliophile et de l'amateur de peintures, gravures, etc*, 1876, p. 207-210.

<sup>7</sup> FORTUNY Claudette, *Marat en entier et plus que Marat: vrais et faux journaux de l'Ami du peuple à la bibliothèque de Lunel*, op.cit, p.36.

<sup>8</sup> ARTIERES Philippe et CORNELOUP Gérard, *Le Médecin et le Criminel : Alexandre Lacassagne, 1843-1924 : exposition de la Bibliothèque municipale de Lyon, 27 janvier-15 mai 2004*, Bibliothèque municipale de Lyon, coll. « Traces dans la ville », 2004.

<sup>9</sup> *Ibid.*

différents types d'intérêts qu'ils peuvent susciter chez des collectionneurs aux profils variés.

Les faux *Ami du Peuple* du fonds Lacassagne soulèvent plusieurs questions. Certaines des copies de *l'Ami du Peuple*, sont l'objet de confiscations avant et après le retour de Marat : elles sont à rapprocher du cas de la presse clandestine, de sa production, sa circulation et de son public, si du moins il est possible de le connaître. Quels sont les auteurs, les imprimeurs, les diffuseurs derrière cette entreprise de mystification ? *L'Ami du Peuple* original, sans être interdit, a lui-même été l'objet de poursuites de la part des autorités et de descentes de police visant à en enlever des numéros ayant fait scandale<sup>10</sup> ou à en arrêter son auteur : pour ses imitateurs ou successeurs autoproclamés, quelle attitude prendre avec la réputation de boutefeux de Marat ? S'en distancer ou s'en réclamer – jusqu'à la maladresse, ajouterait Marat ? D'ailleurs, passer pour *l'Ami du Peuple* est-il l'unique but recherché par les faussaires, ou souhaitent-ils, à travers un porte-nom célèbre, se servir de cette plateforme pour exprimer leur opinion à une audience déjà présente ? En définitive, le but de lucre et la volonté de se distinguer dans une époque d'explosion de titres plus ou moins éphémères de presse politique se mêlent intimement<sup>11</sup>.

Une première partie sera donc consacrée à ces questions : après avoir rappelé le contexte de la production et de la diffusion de la presse aux débuts de la Révolution, ainsi que celle de *l'Ami du Peuple*, nous nous intéresserons plus particulièrement aux quatre séries de faux parus entre février et juin 1790. Nous tâcherons d'identifier et d'étudier autant que possible leurs auteurs, leurs lieux d'impression et de diffusion, avant de discuter de leur contenu : peut-on trancher entre opportunisme et réflexion politique personnelle ? Toutefois, si nous avons décidé d'isoler les faux de 1790, il ne s'agit pas des seules contrefaçons et continuations de *L'Ami du Peuple* existant dans le fonds Lacassagne. Souvent très différentes de tons et d'opinions, parfois à l'opposé de l'échiquier politique de Marat, ou au contraire évoquant sa mémoire après Thermidor dans un but de militantisme, elles ont en commun de reprendre le titre du journal de Marat, afin de

<sup>10</sup> MARAT Jean-Paul, *L'Ami du peuple*, numéro 93 du 10 janvier 1790.

<sup>11</sup> ELYADA Ouzi, *Presse populaire & feuilles volantes de la Révolution à Paris : 1789-1792 : inventaire méthodique et critique*, Paris, Société des études robespierristes, 1991 ; RETAT Pierre, *La révolution du journal, 1788-1794*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1989.

servir différents buts. Elles sont reliées dans les volumes de la collection, à la suite des séries de février-juin 1790 : ce qui pose la question de l'organisation du fonds.

Qui a su distinguer les vrais *Ami du Peuple* des faux ? Comment se présente la collection sur Marat, et, en général, quelles sont les particularités du fonds Lacassagne ? Composé par des personnalités diverses, érudits, collectionneurs, scientifiques, armés de méthodes et d'intentions diverses, le fonds est à la fois hétéroclite et sous-tendu par la logique pédagogique voulue par Alexandre Lacassagne. Ce sont de ces personnalités dont il sera question dans une seconde partie sur l'histoire du fonds Lacassagne. La part majeure des documents autour de Marat rassemblés dans le fonds Lacassagne est le fruit des recherches de François Chèvremont, érudit se présentant comme le « bibliographe de Marat » : son activité de collectionneur lui permet en effet de rédiger plusieurs œuvres de référence sur l'œuvre écrite du révolutionnaire. Souhaitant protéger et perpétuer sa mémoire et de ses idées, il est primordial pour lui de distinguer ses écrits des fausses attributions et des imitations, d'où l'importance de son rôle dans la distinction des séries de faux<sup>12</sup>. Il bénéficie autour de lui d'un réseau de passionnés, militants politiques ou de libraires passeurs des écrits de la Révolution. La majorité de sa collection se trouve aujourd'hui au British Museum et à la British Library<sup>13</sup>.

C'est par l'intermédiaire d'un de ses amis engagés dans la Commune, Georges Pilotelle, qu'une partie de cette collection se retrouve après sa mort dans le catalogue de vente du marchand de livres établi à Londres Henri Bourdin. Catalogue que l'on retrouve dans le fonds Lacassagne, qui prouve la transaction entre le libraire et le médecin. La collection Marat porte l'empreinte de chacune de ces personnalités : Alexandre Lacassagne lui aussi y ajoute ses propres trouvailles et travaux sur le journaliste, marqués par un type d'intérêt différent pour cette figure. L'étude des faux *Ami du Peuple* du fonds Lacassagne nous permet de confronter plusieurs regards sur Marat et plus généralement sur la Révolution française : celui de ses contemporains à travers ceux qui prétendent l'imiter, celui

---

<sup>12</sup> CHEVREMONT François, *Erreurs et supercheries artistiques, littéraires et bibliographiques relatives à Marat*, 1890 (Bibliothèque Municipale de Lyon, Rés 140267)

<sup>13</sup> COCK Jacques de, « The Collection of Marat's Bibliographer at the British Library », *The British Library Journal*, no 1, volume 9, 1993.

des militants républicains du XIXe siècle ou bien de manière plus surprenante celui des pathologistes de la fin du XIXème siècle.



# PARTIE 1 : L'AMI DU PEUPLE ET SES FAUSSAIRES

---

## L'AMI DU PEUPLE ET SES LECTEURS (1789-1791)

Né dans le canton suisse de Neuchâtel, Jean-Paul Marat est diplômé de médecine en 1775 en Angleterre, où il habite de 1765 à 1776<sup>14</sup>. En plus de ses ouvrages scientifiques, Marat a déjà développé une réflexion philosophico-politique à travers plusieurs essais. C'est dans le contexte des émeutes londoniennes en soutien au journaliste John Wilkes de 1763 à 1768 qu'il rédige et publie en 1774 *Chains of slavery*. S'inscrivant dans la tradition de la dénonciation du despotisme, l'ouvrage tire son originalité par la démonstration des procédés qu'utilise le tyran pour installer et maintenir son pouvoir, et des moyens dont dispose le peuple pour lutter contre ce pouvoir, principalement l'insurrection de masse<sup>15</sup>. Contrairement à beaucoup de penseurs français anglophiles, Marat a perdu ses illusions quant au système politique anglais, avec ses chambres corrompues à la composition très peu démocratique. Beaucoup des idées développées dans l'essai seront reprises et précisées dans *L'Ami du Peuple*. Marat est également très fier de son *Plan de législation criminelle*, qu'il avait rédigé pour un concours organisé par la Société de Berne en 1777, et publié en 1780 : il y mettait le droit à l'existence au-dessus de celui à la propriété, et y rappelait que les lois existantes avaient pour but de servir les représentants et les alliés du pouvoir en place au détriment de la majorité<sup>16</sup>. Il acquiert également une certaine renommée dans le domaine scientifique à coup de mémoires et d'expériences – notamment sur l'électricité médicale – mais des querelles d'ordre personnel avec des personnalités déjà installées en fait une *persona non grata* dans le milieu académique. Il tombe ensuite dans une phase de dépression et de maladie accompagnant l'échec de sa carrière scientifique, mais la convocation des Etats-Généraux vient lui redonner de l'énergie. En janvier 1789, Marat publie

---

<sup>14</sup> COQUARD Olivier, *Jean-Paul Marat*, Fayard, Paris, 1993.

<sup>15</sup> MARAT Jean-Paul, préface de CHAPPEY Jean-Luc, *Les Chaînes de l'esclavage*, Lille, Laborintus, 2016 ; VOVELLE Michel et MARAT, *Ecrits*, Paris, Messidor, 1988, p.220-228.

<sup>16</sup> MARAT Jean-Paul, introduction de HAMICHE DANIEL, *Plan de législation criminelle*, Paris, Aubier Montaigne, 1974.

l'enthousiaste *Offrande à la Patrie*, puis un *Supplément* appelant à des réformes sociales profondes<sup>17</sup>. La censure royale s'abat sur le dernier pamphlet : ce ne sera pas la dernière fois que des imprimés signés Marat seront saisis par la justice. Toutefois, il se fait ainsi remarquer par l'opinion patriote, et il est élu au comité du district des Carmes-Déchaux, où il loge alors jusqu'en décembre 1789. Il publie encore en août un *Plan de Constitution* critiquant les travaux de l'Assemblée. Il est un des seuls publicistes patriotes à rester sceptique devant le 4 août, pensant que les grands propriétaires de l'Assemblée n'ont fait ce sacrifice seulement parce qu'effarouchés par les émeutes paysannes. Il tente vers le 11 août de lancer un premier journal, le *Moniteur patriote*, qui ne dure que le temps d'un numéro<sup>18</sup>.

C'est le 12 septembre 1789 qu'il fait publier dans le même esprit le premier numéro du *Publiciste parisien*, renommé à partir du numéro 6 *L'Ami du peuple*, quotidien de 8 pages – bien que, pour compenser l'irrégularité occasionnelle de la parution du journal, Marat fasse parfois paraître des numéros spéciaux de 16 pages. *L'Ami du Peuple* se prête facilement à la lecture publique, plus comparable à des harangues rédigées qu'à un journal d'information. En effet, il ne fait quasiment pas le récit des journées d'octobre et abandonne complètement à partir de novembre tout compte-rendu d'Assemblée, se contentant de sarcasmes sur l'avancée des débats. Ses constants appels à la vigilance face aux complots contre-révolutionnaires, son vœu vite déçu de voir la Révolution avancer et ne pas la voir se reposer sur ses acquis, son pessimisme et surtout ses dénonciations nominales contre les personnalités du nouveau régime ont pour conséquence d'en faire un des journalistes les plus remarquables et pourchassés de la Révolution. Ses attaques contre l'avocat Joly et Boucher d'Argis, membres de la municipalité, lui valent d'être la cible d'un décret de prise de corps, et de devoir suspendre son journal pour se cacher des autorités, notamment entre le 9 octobre et le 5 novembre 1789, ainsi qu'entre le 22 janvier et le 18 mai 1790<sup>19</sup>.

Mais il bénéficie alors déjà d'un réseau de sympathisants prêts à l'aider à distribuer son journal et à l'héberger. Il a pris la coutume de publier très régulièrement les lettres – authentiques ou inventées – de ses lecteurs, où

---

<sup>17</sup> MARAT Jean-Paul, *Œuvres politiques*, tome I, janvier 1789- janvier 1790, commenté par DE COCK Jacques et GOËTZ Charlotte, Bruxelles, Belgique, Pôle nord, 1993.

<sup>18</sup> RETAT Pierre, *Les Journaux de 1789 : bibliographie critique*, *op.cit.*

<sup>19</sup> MARAT, Jean-Paul, *Œuvres politiques*, tome I, janvier 1789- janvier 1790, *op.cit.*

s'expriment les souffrances et les soupçons des militants populaires : bien que l'ensemble de la presse politique tienne aussi un courrier de lecteurs, Marat y voit un moyen de fortifier chez les citoyens l'esprit de vigilance qu'il juge capital. De plus, ses ennuis avec les autorités lui donnent une aura de prophète persécuté, image qu'il entretient lui-même : l'Ami du Peuple devient autant un personnage à part entière qu'un journal. Cette personnalité controversée est définitivement établie dans l'opinion avec la publication le 26 juillet 1790 du violent *C'en est fait de nous*, qui déclenche une discussion autour de restrictions possibles de la liberté de la presse, entraîne des poursuites contre les imprimeurs, distributeurs et colporteurs du journal de Marat et isole temporairement celui-ci des autres journalistes patriotes qui ne souhaitent pas lui être associés<sup>20</sup>. Mais ceux-ci tirent peu à peu les mêmes conclusions que lui au long de l'année 1791 : Bailly, La Fayette, la majorité de l'Assemblée souhaitent mettre un terme à la Révolution et tâchent de ménager, voire de renforcer le pouvoir exécutif. Comme Desmoulins et Fréron, Marat retourne à la clandestinité après le massacre du Champ-de-Mars.

Marat a changé fréquemment d'imprimeurs. De sa création jusqu'au 26 septembre 1789, le journal est d'abord imprimé par la veuve Hérissant, exerçant rue Neuve Notre-Dame sur l'Île de la Cité. Puis Marat se tourne vers l'imprimerie Jorry, rue de la Huchette, dans le Quartier Latin. Dufour, libraire rue des Cordeliers, se charge de la distribution : il règle le coût de la production et de la distribution, mais en retour prend 75% des recettes ; le reste est distribué à des libraires du Palais-Royal, ou vendu à des colporteurs, à charge de les vendre à leur compte. A partir de janvier 1790, Marat fonde sa propre imprimerie près de son nouveau logement, au 39 rue de l'Ancienne-Comédie, au cœur du district des Cordeliers connu pour être un secteur de patriotes avancés. Olivier Coquard et Serge Bianchi ont retracé les conditions de production et de diffusion de *l'Ami du Peuple*<sup>21</sup> : le journaliste remet son manuscrit rédigé le soir aux trois ou quatre ouvriers de l'imprimerie, qui travaillent de nuit. Le tirage – dépassant parfois 2000 exemplaires – est distribué au petit matin à Dufour, aux libraires, kiosques et colporteurs. Mais les conditions aléatoires de rédaction, les changements fréquents d'imprimerie, les frais de diffusion affectent la qualité du papier et de la

---

<sup>20</sup> MARAT, Jean-Paul, *Œuvres politiques*, tome II, février 1790- août 1790, commenté par DE COCK Jacques et GOËTZ Charlotte, Bruxelles, Belgique, Pôle nord, 1993.

<sup>21</sup> BIANCHI SERGE, *Marat « L'Ami du Peuple »*, Paris, Editions Belin, 2017, p.49-53.

typographie, ce dont Marat se plaint souvent, ainsi que le prix d'abonnement, 12 livres pour trois mois, presque deux fois plus cher que d'autres journaux patriotes comme les *Révolutions de Paris*<sup>22</sup>, excédant donc le budget du lecteur populaire visé. Cela dit, le journal bénéficie de la vente à la criée prisée par les colporteurs, qui en font parfois des lectures publiques – au risque de subir une arrestation en cas de contenu séditieux – et il est usage de faire passer les numéros de main en main. Des conditions de diffusion qui se rapprochent par certains aspects de celles des journaux semi-clandestins, dont les imitations de *L'Ami du Peuple*.

## LES SERIES DE FAUX DE 1790, LEURS AUTEURS ET LEURS DIFFUSIONS

Déjà dans le numéro 105 du 22 janvier 1790, c'est-à-dire le dernier numéro sorti par Marat avant la suspension de son journal, le journaliste se plaignait du « brigandage typographique » qui avait produit des contrefaçons de son pamphlet *Dénonciation contre M. Necker*, et invitait ses lecteurs à se fournir auprès de ses libraires désignés. D'ailleurs, en consultant Gallica, nous avons en effet trouvé une *Nouvelle Dénonciation de M. Marat, l'Ami du Peuple, contre M. Necker*, figurant en imprimeur un certain Rozé, logé rue des Prêtres-Saint-Séverin. Une partie du texte est bien de Marat, mais nous retrouverons ce Rozé comme imprimeur de la première série de faux, rédigée et distribuée par Guignot, dont nous allons parler tout à l'heure.

### Production et diffusion de la presse dans le Paris de 1789

Qui sont vraiment les auteurs et les diffuseurs des faux *Ami du Peuple* du début de l'année 1790 ? Il est difficile de mesurer la réception et le succès de ces contrefaçons. La traque des faussaires par Marat à son retour, ainsi que la présence d'exemplaires à la BnF, la British Library et aux bibliothèques municipales de Lyon et de Lunel suggèrent que les faux *Ami du Peuple* ont réussi à mobiliser un public relativement large, avec des tirages peut-être équivalents à l'original.

---

<sup>22</sup> RETAT Pierre, *Les Journaux de 1789 : bibliographie critique, op.cit.*

Comme pour le vrai *Ami du Peuple*, ses lecteurs le lisent souvent à voix haute, en groupe, dans des lieux publics, ainsi que l'atteste Waudin qui assiste à une lecture de ses écrits dans une auberge par des jeunes gens en goguette<sup>23</sup>, qui doutent d'ailleurs qu'il s'agisse là du vrai Marat. Ce doute répandu, et la confusion provoquée par la parution de parfois trois *Ami du Peuple* simultanés sur certaines périodes, conduisent les auteurs à se répandre chacun contre les autres imposteurs.

Si on ne peut connaître leur tirage précis, certaines séries ont atteint toutefois une longévité assez rare. Ces contrefaçons ont donc été acquises et conservées avec les œuvres de Marat par divers collectionneurs pour qu'elles soient arrivées jusqu'à nous : soient prises pour des vrais exemplaires du journal par les vendeurs et acheteurs, soient méthodiquement rassemblées et séparées des originaux pour constituer une collection à part. Les deux cas de figures se retrouvent dans le fonds Lacassagne de la BML.

La majeure partie des imprimeurs désignés comme point de production et de vente sur les faux sont implantés dans le Quartier latin et le district des Cordeliers. Cette configuration est en apparence assez classique : cette zone délimitée par les rues Saint-Jacques et Saint-André-des-Arts correspond à celle des imprimeurs habilités de l'Université sous l'Ancien Régime<sup>24</sup>. Mais aucun n'apparaît sur le registre des imprimeurs-jurés de 1788 : ce sont des produits de la libéralisation de la presse en 1789. L'annihilation du système corporatiste étroit de l'imprimerie parisienne de l'Ancien Régime et l'explosion des publications on en effet changé la donne en matière d'édition. A partir de juillet 1789, il suffit d'en faire déclaration au district pour pouvoir s'établir comme imprimeur : des centaines de petits ateliers, pourvus généralement d'une ou deux presses seulement et d'à peine plus d'ouvriers, apparaissent non seulement dans le Quartier latin mais aussi dans les environs des plus grands lieux de sociabilité politique, et donc de points de vente – les Tuileries et le Palais-Royal. Le profil de leurs propriétaires est extrêmement variable : anciens compagnons-imprimeurs, mais aussi artisans et petits commerçants ou intellectuels désargentés. Ces petites officines peuvent disparaître aussi vite qu'elles sont apparues, et sont dépendantes des intermédiaires

---

<sup>23</sup> *L'Ami du peuple*, série 3 « de l'imprimerie de Marat », n°134, daté du 22 avril 1790 (BML, Rés 427151.)

<sup>24</sup> ANDRIES Lise, « Les imprimeurs libraires parisiens et la liberté de la presse (1789-1795) » *Dix-huitième Siècle*, n°21, 1989. *Montesquieu et la Révolution*. pp. 248-250.

chargés d'écouler leur production<sup>25</sup> – d'ailleurs, une partie d'entre elles travaillent à la demande de libraires, surtout dans le domaine de la presse clandestine où l'on cherche le profit immédiat. Surtout, il faut compter sur le rôle majeur des marchands ambulants et colporteurs à l'étalage ou à la criée. Eux couvrent des vastes portions du territoire parisien, avec toutefois une préférence pour le Palais-Royal, les quais ou les ponts<sup>26</sup>. C'est sur eux que s'abattent généralement les forces répressives – qui visent certes en priorité les diffuseurs d'ouvrages pornographiques, mais tâchent de réprimer les libelles d'extrême droite comme d'extrême gauche. Beaucoup, lors d'interrogatoires de police, indiquent comme lieux d'approvisionnement privilégiés la rue Percée – petite rue dans le quartier des imprimeurs, entre la rue du Commerce Saint-André et la rue Saint-Séverin – et la Cour du Commerce, dans le district des Cordeliers, où ils viennent tous les matins se fournir, en achetant auprès des imprimeurs ou en troquant avec d'autres colporteurs. Tout proche, nous le verrons, des lieux de production confirmés de nos faussaires<sup>27</sup>.

Il est difficile parfois d'identifier les producteurs des faux – identification compliquée par le fait que plusieurs de leurs auteurs endossent l'identité de Marat : seules les rumeurs ou les accusations lancées par leurs rivaux peuvent alors nous orienter. De plus, il se peut tout à fait qu'il y ait non pas un seul auteur, mais un groupe de rédacteurs derrière chaque série de contrefaçons : nous ne pouvons que saisir ça et là quelques noms ou insinuations. En lisant les exemplaires et en cherchant dans le Catalogue collectif de la BnF, on peut néanmoins resituer certains d'entre eux dans la production révolutionnaire.

## **Les brigands typographiques : auteurs et imprimeurs des faux *Ami du Peuple***

### ***Guignot, le faux successeur***

---

<sup>25</sup> *Ibid*, p.256-258.

<sup>26</sup> DE BAECQUE Antoine, « Le commerce du libelle interdit à Paris (1790-1791) ». *Dix-huitième Siècle*, n°21, 1989. *Montesquieu et la Révolution*. pp. 233-246.

<sup>27</sup> Voir les cartes dans Annexes.

Le premier numéro que nous connaissons de la série des *Ami du Peuple* rédigée et distribué par Guignot – nous l'appellerons série 1 car étant la première lancée sur le marché – paraît le 30 janvier 1790, huit jours après la parution du dernier *Ami du Peuple* par Marat avant son exil forcé. Il a soin d'en faire le numéro 106, là où Marat avait interrompu sa production. Prétendant être son successeur – croyant peut-être de bonne foi que Marat a arrêté définitivement sa production - il n'est donc pas obligé de dissimuler les lieux de production de la feuille pour ne pas attirer les soupçons, et indique ses imprimeurs et ses distributeurs à la fin du journal : c'est donc sur cette série que nous sommes le plus renseignés à ce niveau. Il conserve dans la mise en page le titre original (« L'Ami du Peuple/ou/Le Publiciste parisien/Journal politique et impartial ») et la devise en dessous dans un bandeau (« Vitam impendere vero ») mais au lieu d'annoncer Marat en auteur, comme dans les autres séries, ajoute « Par M. \*\*\* » - il changera d'avis en changeant pour la deuxième fois d'imprimeur, avec Carol. Le prix de la souscription mensuelle est de trois livres et dix francs pour Paris, quatre livres pour la province, donc moins élevé que celui du véritable *Ami du Peuple* – bien que, nous l'avons vu, une bonne part de la vente se fasse par l'intermédiaire des colporteurs, qui pratiquent leur propre prix.

Rozé, son premier imprimeur (entre le 30 janvier et le 7 mars 1790), est situé rue des Postes, aujourd'hui rue Lhomond, dans le quartier Sainte-Geneviève. Il est relativement excentré par rapport aux lieux de diffusion habituels de la presse. En se fondant sur le catalogue général de la BnF, on peut avoir une idée de sa production sur la période : il est très actif entre décembre 1789 et juin 1790, s'occupant plutôt de la publication de mémoires, adresses et discours. Le premier ouvrage retenu sorti de ses presses est un in-octavo intitulé *Extrait du procès-verbal de ce qui s'est passé à l'Hôtel-de-Ville au bureau de subsistance et autres bureaux, le lundi 5 octobre 1789*. Le 19 et 20 décembre 1789, il participe à l'impression du quotidien *Courrier national, politique et littéraire*. Alors qu'il a commencé à travailler avec Guignot, il publie aussi les mémoires de l'avocat Pierre-Anne-Louis Maton de la Varenne<sup>28</sup>, défenseur de l'exécuteur public Sanson,

<sup>28</sup> *Plaidoyer prononcé au tribunal de police de l'Hôtel de ville de Paris, le mercredi 27 janvier 1790, pour Charles-Henri Sanson, exécuteur des jugements criminels de la ville, prévôté et vicomté de Paris contre le sieur Prudhomme, marchand papetier, se disant éditeur et propriétaire du journal intitulé : "Révolutions de Paris...", le sieur Gorsas... et le sieur Quillau... (Signé : Maton de la Varenne.)* In-4°, 38 pages. La notice bibliographique de la BnF nous informe

qui a porté plainte pour calomnie contre des journalistes radicaux, Prudhomme dans les *Révolutions de Paris*, Gorsas et Desmoulins... politiquement proches de Jean-Paul Marat. Il le publiera d'ailleurs à nouveau en janvier 1791 : Maton cette fois défend Louvain et Milet, qui se voyaient cette fois dénoncés comme mouchards de La Fayette par Fréron et Marat lui-même ; Rozé et Maton collaboreront jusqu'en 1792. En avril, il publie un discours de l'abbé Maury<sup>29</sup>, une grande figure du parti royaliste, quelques semaines après avoir imprimé des faux Marat. Rozé est-il un imprimeur dont la précarité le force à faire feu de tout bois, ou tient-il des opinions de patriote modéré, voire conservateur, qui l'orientent vers ces choix de publications ? Le choix de Guignot de changer d'imprimeur tient-il de dissensions politiques, ou bien de la décision plus pragmatique de prendre un imprimeur géographiquement plus proche de sa librairie ?

Le temps de trois numéros, c'est Momoro, un imprimeur patriote qui se fera connaître pour son engagement au club des Cordeliers, qui imprime le faux *Ami du Peuple*<sup>30</sup>. On sait plus de choses sur lui : il est apprenti, compagnon imprimeur puis prote chez l'imprimeur-libraire parisien Louis Cellot, puis reçu maître le 29 décembre 1787<sup>31</sup>. Epousant en janvier 1786 la fille du graveur et fondateur parisien de caractères Jean-François Fournier fils, il devient son associé. Situé en 1790 au 160 rue de la Harpe, à mi-chemin entre le quartier de la Sorbonne et celui du Luxembourg, il est actif, en tant qu'imprimeur comme en tant qu'auteur, dès les Etats Généraux. Ses débuts sont toutefois aussi humbles que les autres imprimeurs novices de l'époque : il est d'abord sollicité pour l'impression du *Bulletin de l'Assemblée nationale* en juillet-août 1789, puis tâche en septembre de créer son propre journal hebdomadaire, *Le Spectateur patriote*, qui ne dure que trois numéros.

Les sept derniers numéros, chant du cygne avant le remplacement par de nouvelles séries de faux, sont imprimés par J. Carol, ou Carolle, au 16 rue

---

qu'il est né à Paris en 1760, et qu'il meurt à Fontainebleau en 1816. En 1790, il publie essentiellement des mémoires juridiques en faveur de la réforme de certaines instances judiciaires.

<sup>29</sup> *Opinion de M. l'abbé Maury, député de Picardie, sur la formation d'une seconde législature, prononcée dans l'Assemblée nationale, le lundi matin, 19 avril 1790*, BM Lyon, cote SJ IF 362/171,1.

<sup>30</sup> *L'Ami du Peuple*, série 1 « De l'imprimerie de Momoro » N°136-138 (10-14 mars 1790) BML Rés 427151.

<sup>31</sup> Catalogue général de la BnF.



Hurepoix. Le catalogue de la BnF ne conserve pas beaucoup de ses productions : on ne sait s'il n'a jamais participé à l'édition d'un journal régulier. On garde de son imprimerie trois ouvrages non signés – les siens ? - : en 1789, sans doute vers juillet, *Les Casques de Ségovie, éloge des habitans du faubourg St. Antoine & St. Marcel, &c*, un in-8 de 8 pages qui connaît une réimpression en 1790 ; un *Aristocrate trompé par le diable*, de la même année et de la même taille ; en 1790 une *Adresse aux assemblées primaires du département de Châlons*, un in-8 de 15 pages, défendant l'idée que les décrets de l'Assemblée nationale soient ratifiés par les citoyens actifs avant de recevoir force de loi. Si ces titres nous sont indication, il se range aux côtés des patriotes avancés, cherchant à faire valoir la contribution des militants populaires face à une Assemblée nationale suspecte de vouloir mettre un terme à la Révolution – ce qui le rapproche davantage de Momoro plutôt que de Rozé politiquement parlant. Est-ce un choix conscient de Guignot ? L'imprimerie Carol semble en tout cas fonctionner dans des conditions encore plus modestes que les précédentes, si on en juge par la qualité du papier et le texte parfois truffé d'erreurs de typographie.

Enfin, au moins un dernier numéro – dans notre fonds, nous n'en conservons qu'un, le n°147 daté du vendredi 26 mars 1790 – est désigné comme sorti des presses « de l'imprimerie de M. Marat ». Une tentative de s'aligner avec les autres contrefaçons, qui eux aussi prétendent provenir du même lieu ? Il est très probable qu'il s'agisse toujours de l'imprimerie de Carol, le journal reprenant la même mise en page et la même présentation des numéros précédents.

Guignot, le libraire qui le distribue – ainsi que son rédacteur probablement – est situé Cour du Commerce, près du club des Cordeliers et non loin de la rue où Marat a installé sa propre imprimerie. C'est aussi un point d'approvisionnement privilégié des colporteurs, et donc stratégique pour un libraire. D'après ses concurrents, qui ne se lassent pas de le rappeler, ce serait un ancien barbier-perruquier : d'abord propagé par *Le Fouet National*, un journal orienté à droite créée en septembre 1789, l'affirmation est reprise en mars par les deux *Ami du Peuple* rivaux : « Nous savons très-positivement que le Rédacteur de

L'Ami du Peuple est un perruquier ; l'on peut dire d'avance qu'il *ne fera pas la barbe* aux autres journaux<sup>32</sup>. »

Toutefois, il se pourrait très bien qu'il y ait eu confusion et que l'ex-perruquier soit en fait le rédacteur de la deuxième série de faux, publiée par Rivet et Roux. Guignot avait déjà tenté, en tant qu'auteur, puis imprimeur, de lancer son propre journal en décembre-janvier, *Le Consolateur, ou Journal des bonnes gens*, dont on ne garde que quatorze numéros. Rédigé ensuite en grande partie par Cizos de Dupleissis, le journal est « destiné aux lecteurs amis de la paix, de la justice et d'une sage liberté [...] Il ne portera que les dépêches de l'Assemblée nationale, de sages observations, d'intéressantes anecdotes et des nouvelles consolantes<sup>33</sup>. »

Après avoir été mis hors du circuit des faux *Ami du Peuple* par ses rivaux, il tâche de continuer la série sous un autre titre : *Le Tribun du peuple, ou le Publiciste national: journal antiaristocratique par M. Ma\*\*\*, auteur de plusieurs ouvrages patriotiques*<sup>34</sup>, dont quatre numéros paraissent du 29 mars au 1er avril 1790. On le perd ensuite de vue, du moins selon le catalogue de la BnF. Détail intéressant : l'imprimeur qu'il choisit pour ce dernier périodique, Le Becq, situé rue Jean-de-Beauvais également dans le faubourg Saint-Germain, a publié comme Rozé des mémoires de l'avocat Maton de la Varenne. Simple coïncidence, ou indice de la proximité de Guignot avec Maton et de sa participation potentielle à la série 1 des faux *Ami du Peuple* ? Cinq ans plus tard, en 1795, en pleine réaction thermidorienne, Maton de la Varenne fait encore parler de lui en publiant *Les Crimes de Marat et des autres égorgeurs, ou Ma résurrection, où l'on trouve non seulement la preuve que Marat et divers autres scélérats, membres des autorités publiques, ont provoqué tous les massacres des prisonniers, mais encore des matériaux précieux pour l'histoire de la Révolution française* : émaillé des poncifs de la légende noire de Marat, il y raconte surtout son incarcération après les évènements du 10 août 1792 et apporte un témoignage sur les massacres de Septembre dont des éléments semblent avoir beaucoup été repris. Dans le contexte d'après-Thermidor, où la Convention voue la figure de Robespierre à l'exécration

<sup>32</sup> *L'Ami du Peuple*, série « De l'imprimerie de Rozé » N°113 (12 février 1790), citant *Le Fouet National* (référence inconnue), BML Rés 427151.

<sup>33</sup> HATIN Eugène, *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française ... (précédé d'un) Essai historique et statistique sur la naissance et les progrès de la presse périodique dans les deux mondes*, Reproduction en fac-similé., Paris, Anthropos, coll. « Textes et documents retrouvés », 1965.

<sup>34</sup> Ils ne sont pas présents dans le fonds Lacassagne.

mais n'ose pas encore toucher à la mémoire de Marat, encore très respecté dans les milieux sans-culottes et panthéonisé par les Thermidoriens, cette publication est symptomatique d'une entreprise de la pression de la jeunesse dorée contre les symboles sans-culottes et plus généralement de la discréditation de l'activité militante du peuple et de ses symboles<sup>35</sup>. L'ouvrage connaît deux rééditions<sup>36</sup>.

Revenons à Guignot. Que peut-on essayer de déduire, en lisant ses écrits et ceux de ses rivaux, sur ce quasi-inconnu ? C'est un patriote, un partisan de la Révolution et de ses réformes, condamnant fermement les entreprises des aristocrates et des ministres royaux. Mais c'est aussi un partisan de l'ordre et du respect des autorités, qui voit d'un mauvais œil les émotions populaires et qui n'a aucunes des critiques que Marat a pu adresser à l'Hôtel de Ville, à l'Assemblée nationale, à la Garde nationale : nous reviendrons sur ses engagements et sa relation ambiguë avec l'héritage de Marat. Son dédain pour les « jeunes gans [*sic*] » et les « élèves de la Basoche » qu'il accuse de l'imiter dans le but d'en tirer un profit financier<sup>37</sup> nous laisse à penser qu'il s'agit d'un homme d'âge mûr, qui tâche de se reconvertir professionnellement : s'il s'agit bien d'un ancien barbier-perruquier, la première vague d'émigration a peut-être fait disparaître une partie de sa clientèle.

### *La petite série Rivet et Roux*

Ces deux imprimeurs, associés dans la publication d'une courte série – appelée ici série 2 - entre le 30 janvier et la mi-février 1790 (dans le fonds Lacassagne, nous trouvons le n°108 daté du 1<sup>er</sup> février au n°114 du 8 février), sont encore plus difficiles à connaître. Implantés rue des Cordeliers (à quelques pas de Dufour, le libraire de Marat), on les trouve en collaboration dans l'impression de la notice détaillée des œuvres complètes de Rey de Planazu, un spécialiste d'agriculture et d'économie rurale, que sa veuve vend à bas coût. Après la fin de leur série de faux, on perd Roux de vue, mais on retrouve le nom de G. Rivet, cette fois résidant rue Saint-Thomas près du Palais du Luxembourg, comme imprimeur

---

<sup>35</sup>. Voir BIANCHI SERGE, *Marat « L'Ami du Peuple »*, Paris, Editions Belin, 2017, p.229-232, et LEFEBVRE Georges. *Les thermidoriens - Le Directoire*, Armand Colin, 2016, p. 59-77.

<sup>36</sup> La deuxième édition se trouve d'ailleurs dans le fonds Lacassagne (cote Rés 427285.)

<sup>37</sup> *L'Ami du Peuple*, série « De l'imprimerie de Rozé », n°113 et 114 (12 et 13 février 1790) BML Rés 427151.

d'un journal dont la BnF ne possède qu'un numéro, *Le Courrier de l'aurore, ou Journal national et étranger*, du 6 avril 1790 ; et du n°4 du 7 juin 1790 du *Junius français*, un périodique éphémère lancé par... Marat à son retour. On retrouve aussi le nom de son imprimerie sur un écrit anonyme de sept pages sans date, sans doute vers 1790, *Un dernier mot sur le jugement de M. de Favras*.

On en sait encore moins sur l'auteur, étant donné qu'il est un de ceux qui adopte l'identité de Marat. Est-ce un des auteurs des autres séries de contrefaçons ? Cette série commençant et terminant en février, et la série 3 dont les contemporains identifient l'auteur comme Waudin – ou Vaudin, dont nous allons parler – débutant le 9 mars 1790, il est possible que ce soit Waudin qui ait décidé de recommencer une nouvelle série avec un autre imprimeur, ou bien avec les mêmes, rebaptisé « Imprimerie de Marat ». Mais cela reste une hypothèse : la présentation de la page de titre de la série 2 diffère de celle de la série 3 en cela qu'elle ne figure pas la mention « Par M. Marat, auteur de L'Offrande à la Patrie, du Moniteur, & du Plan de Constitution, etc. » La contrefaçon éphémère affiche le prix de souscription de 12 livres pour trois mois à Paris comme en province, soit le même prix pratiqué par Marat. Un mot sur les exemplaires de cette série contenue dans le tome de la cote Rés 427151 : tous les numéros portent une signature qui se poursuit sur toute la production (A et Aij pour le numéro 108, B et Bij pour le numéro 109, jusqu'à G pour le numéro 114.) La raison pourrait en être que tous ces exemplaires ont été imprimés en une seule traite, peut-être pour un abonné ; à moins que la série ait en effet été produite en une seule fois par le rédacteur soucieux d'écouler sa production en plusieurs numéros. Les conditions de la production de cette série restent mystérieuses.

### ***Waudin, « procureur du peuple » et « avocat famélique »***

La troisième série de contrefaçons est celle qui a eu la plus grande longévité, allant dans les tomes de la cote Rés 427151 du n°106 au n°164, du 9 mars au 30 mai 1790. Lui aussi auteur de publications éphémères, l'auteur est un « ex-avocat famélique<sup>38</sup> » d'après ses rivaux, nommé Waudin (ou Vaudin), logeant rue de la

---

<sup>38</sup> *L'Ami du peuple*, série 4 « de l'imprimerie de Marat », n°154, daté du 13 mai 1790 (BML, Rés 427151.)

Calandre, sur l'île de la Cité. Sur une de ses premières publications, *Rétablissement du régiment des gardes françaises: adresse à la nation*, imprimée en 1789 chez Cailleau, il se dit en effet avocat au Parlement et habite déjà la paroisse de Saint-Germain-le-Vieux sur l'île de la Cité. On sait qu'il fait distribuer son journal entre autres rue d'Enfer, où sa production sera plusieurs fois saisie<sup>39</sup> : mais s'agit-il de la rue d'Enfer située sur l'île de la Cité, non loin de Notre-Dame, ou de la plus grande avenue longeant le palais du Luxembourg et le couvent des Feuillants – et donnant entre autres sur la rue Saint-Thomas, où un des imprimeurs de la série 3, Rivet, est comme on l'a vu installé ?

On ne peut en effet pas connaître précisément l'imprimerie – ou les imprimeries - d'où sort ce journal : cette troisième série est en effet de celle qui reproduit la mise en page de *l'Ami du Peuple* original avec le plus de fidélité, et prétend sortir des presses de « l'imprimerie de Marat » - en fait, le dernier numéro sorti par Marat avant son départ portait la mention « De l'Imprimerie de M. Marat, rue de l'ancienne-Comédie, n°39 ». Grâce à la présence de deux exemplaires du numéro 142 du 30 avril 1790, aussi notés par Claudette Fortuny, qui présentent des différences de typographie et de présentation (celui de la cote Rés 427151 ne mentionne pas de date, et compte des erreurs typographiques : « *inpendere* » au lieu de *impendere*, « public » a lieu de public ; tandis que celui présent dans le tome de la cote 427 111 porte la date du 30 avril et ne compte pas ces coquilles), nous pouvons émettre des hypothèses sur la production du journal. L'erreur a pu être corrigée en cours d'impression ; le journal a pu être imprimé simultanément par deux imprimeries ; ou subir une réimpression dans la journée ou dans le jour suivant à cause d'une saisie par la police.

Waudin avait déjà tenté de lancer son propre journal, *Le Censeur national*, en septembre et octobre 1789, toujours en collaboration avec l'imprimerie Cailleau : le titre ne dure que deux numéros. C'est là aussi qu'on apprend qu'il loge au n°63 rue Calandre, chez un épicier, M. Lemièrre. Il se réessaye vers la même époque à la publication avec *Nouvelle institution de la garde bourgeoise nationale parisienne, avec les honneurs, prérogatives et récompenses qui doivent lui être accordés, présentée à M. le marquis de La Fayette*, imprimé par la veuve Hérisant – la même qui avait publié Marat en

<sup>39</sup> *L'Ami du peuple*, série 3 « de l'imprimerie de Marat », n°112, daté du 28 mars 1790 (BML, Rés 427151.)

septembre. Il y défend l'idée que les membres de la Garde nationale devraient aussi avoir droit à des médailles, grades, et récompenses pour entretenir leur motivation, et que les officiers devaient être choisis parmi les bourgeois – tandis que Marat, vers cette époque, dénonçait ce qu'il considérait comme des symboles de vanité et craignait une formation d'un esprit de caste<sup>40</sup>. Début 1790, il publie chez Girouard une *Défense de la liberté de la presse, contre le projet de loi présenté à l'Assemblée... par M. l'abbé Syeyes [sic]* de 67 pages : il profite d'ailleurs de la plateforme du premier numéro de son faux *Ami du Peuple* pour en faire la promotion, en publiant un extrait et en faisant l'éloge de ce « M. Waudin » après avoir endossé l'identité de Marat<sup>41</sup>. Après la parution du dernier numéro que nous connaissons de cette série le 30 mai 1790, Waudin lance un nouveau périodique le 7 juin, *Le Procureur-général du peuple, ou le Censeur public, journal anti-aristocratique*, qui dure jusqu'au 22 juin : Marat le dénonce violemment comme un de ses plagiaires<sup>42</sup>.

Que savons-nous de ce Waudin ? Il est probable qu'il fasse partie, comme le plus célèbre Camille Desmoulins, de la communauté des jeunes avocats implantés à Paris ayant des difficultés à trouver des clients dans une capitale souffrant déjà d'une pléthore de juristes<sup>43</sup>. Les remarques dédaigneuses de Guignot semblent nous orienter vers un homme jeune<sup>44</sup>, mais il est difficile de savoir à quel point. Il est, dans les grandes lignes, plus proches des opinions des journalistes démocrates les plus radicaux, et comme Marat, attaque régulièrement la municipalité et le Châtelet, responsable de la répression et Necker, qui connaît une chute de popularité dans les milieux patriotes sur cette période. Il fait souvent usage de références et de citations latines – ce que Marat faisait très peu – trahissant l'éducation classique de l'époque férue des exemples de l'Antiquité et peut-être d'un passage dans les collèges parisiens qui ont formé d'autres révolutionnaires. La parution de son *Ami du Peuple* est d'abord irrégulière – on

<sup>40</sup> MARAT Jean-Paul, *L'Ami du peuple*, numéro 19 du 29 septembre 1789.

<sup>41</sup> *L'Ami du peuple*, série 3 « de l'imprimerie de Marat », n°106, daté du 9 mars 1790 (BML, Rés 427151.)

<sup>42</sup> MARAT Jean-Paul, *L'Ami du peuple*, numéro 137 du 18 juin 1790.

<sup>43</sup> LEUWERS Hervé. *L'invention du barreau français 1660-1830. La construction nationale d'un groupe professionnel*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2006, pp. 34-47.

<sup>44</sup> *L'Ami du Peuple*, série « De l'imprimerie de Rozé », n°113 et 114 (12 et 13 février 1790) BML Rés 427151.

passé au n°108 du 11 mars au n°109 du 23 mars – à cause de la conjugaison de difficultés économiques et de saisies fréquentes de sa production par la police du Châtelet. Waudin accuse d'ailleurs plusieurs fois Guignot d'être le « mouchard » responsable de saisies récurrentes de sa production rue d'Enfer<sup>45</sup>. Mais il finit par s'installer dans le paysage éditorial, surtout après l'arrêt de la série de Guignot. Du moins, jusqu'à l'arrivée d'un autre concurrent.

### *L'anonyme « écrivain des charniers »*

Les auteurs de la dernière série – la série 4 - sont d'autant plus difficiles à identifier qu'ils interviennent dans le même temps que les auteurs de la série 3 dont ils sont les rivaux directs. Ce qui rend la confusion très facile, d'autant qu'eux aussi ont décidé d'adopter l'identité de Marat et de revendiquer son imprimerie. Pire encore : bien vite, après l'apparition d'un n°115 du 1<sup>er</sup> avril 1790, jurant avec le précédent n°115 du 30 avril (de la série 3), la numérotation et la datation s'alignent sur celles de la série 3. Par exemple, nous avons, dans le fonds, entre les N°126 et 128 de la série 3, un n°127 de la série 4, avec une typographie différente – la consultation d'un second tome de contrefaçons nous confirme qu'il ne s'agit pas du numéro 127 de la série 3. La personne ayant relié la collection de faux dans le tome coté Rés 427151 a dû elle-même s'y perdre : bien qu'ayant soigneusement séparé la série 1 et 2, elle mélange les séries 3 et 4, classés dans l'ordre de parution. On ne commence à remarquer la présence de deux numéros concurrents pour chaque jour qu'à partir du numéro 154 (13 mai 1790). Les imprimeurs recopient même au mot pour mot l'avertissement au lecteur contre un imitateur, puis la note au bas de page où Waudin prévenait le lecteur de ce même recopiage<sup>46</sup> ! C'est donc en observant le contenu, la typographie, et en s'appuyant sur les observations de Claudette Fortuny qu'on peut arriver à tirer la situation au clair<sup>47</sup>. A partir du N°161, le 20 mai, l'auteur de la série 4 décide de distinguer sa

---

<sup>45</sup> *L'Ami du peuple*, série 3 « de l'imprimerie de Marat », n°109, 110, 112, datés du 23, 25 et 28 mars 1790 (BML, Rés 427151.)

<sup>46</sup> « J'avertis le lecteur, que celui qui imite ma feuille, copie jusqu'à l'avertissement, par lequel je prévenais le public de son escroquerie. »

<sup>47</sup> FORTUNY Claudette, *Marat en entier et plus que Marat: vrais et faux journaux de l'Ami du peuple à la bibliothèque de Lunel*, op.cit, p.89-95.

série en appliquant sur la page de titre un cachet au nom de Marat et avec une devise en bandeau censé confirmer l'authenticité du journal, ce que Waudin ne se prive pas de moquer :

« Le public pourra enfin distinguer à l'avenir ma feuille de celle de l'écrivain DES CHARNIERS qui l'imité. Il vient d'y apposer un CACHET qui fera reconnoître son ignorance et sa friponnerie<sup>48</sup>. »

L'imprimeur responsable de la série diffère de celui choisi par Waudin : le bandeau *Vitam impendere vero* est plus petit et centré (bien qu'il retourne vers la droite par la suite), les caractères typographiques du titre sont plus petits, et on remarque un changement dans la présentation des paragraphes. Cela dit, là encore, plusieurs imprimeurs ont probablement été sollicités : les évolutions typographiques sont trop nombreuses – par exemple, dans les numéros jusqu'au 14 avril, la lettre s est représentée par le caractère typographique moderne « f », puis est figurée par la forme plus contemporaine « s » en avril, avant de revenir à l'ancienne version dans les numéros parus en mai. Quant à l'auteur, s'agit-il de Guignot, comme le pense d'abord Waudin ? Certaines expressions employées par l'auteur anonyme font en effet penser à celles utilisées de manière récurrente par Guignot (son mépris pour ses « faméliques » imitateurs, ses attaques contre les écrits « incendiaires » par exemple). Mais à partir de son numéro 122 du 8 avril, Waudin cesse de désigner nominalement Guignot dans l'avertissement au lecteur, et dénonce à la place « celui qui s'est emparé de ma feuille. » Le peu que cet écrivain anonyme révèle de lui-même est qu'il serait « légiste<sup>49</sup> », marié et père de famille<sup>50</sup> - ce qui a dû mettre la puce à l'oreille à ceux qui savaient que Marat était médecin et célibataire. Il se montre aussi concerné par l'exploitation financière du peuple : est-il lui aussi gêné par la cherté des denrées ? Dans un numéro de fin mars, le rédacteur prend le parti de l'entière liberté de la presse, y compris pour les ouvrages érotiques, dont il tâche de démontrer qu'ils ne sont pas les responsables de la corruption des mœurs :

---

<sup>48</sup> *L'Ami du peuple*, série 3 « de l'imprimerie de Marat », n°161, daté du 21 mai 1790 (BML, Rés 427151.)

<sup>49</sup> *L'Ami du peuple*, série 4 « de l'imprimerie de Marat », n°151, daté du 10 mai 1790 (BML, Rés 427151.)

<sup>50</sup> *L'Ami du peuple*, série 4 « de l'imprimerie de Marat », n°152, daté du 11 mai 1790 (BML, Rés 427151.)



« [...] quelle atteinte un Arétin, un Pétrone, un Brantôme et même notre illustre La Fontaine, ont-ils porté aux bonnes mœurs ? On a lu, on lit encore leurs ouvrages licentieux [*sic*] avec plaisir ; mais ils ne laissent aucune impression de vice et d'impureté dans l'esprit des lecteurs. [...] Que l'on visite, que l'on inspecte les mauvais lieux, les abbayes de volupté ; on observera que les héros, les héroïnes des ruelles le plus souvent ne savent pas lire. D'où provient la corruption de leurs cœurs ? De l'effervescence d'un sang bouillant, et de la mauvaise société. »

Les producteurs du journal défendent-ils la littérature licencieuse contre la répression par principe, ou parce qu'ils en ont eux-mêmes vécu ? La contrefaçon côtoyant traditionnellement les *curiosa* dans le monde de la littérature clandestine, ce plaidoyer peut s'expliquer facilement de la part du faussaire.

Dans tous les cas, ce sont les écrits de cet ou de ces inconnus qui vont créer la polémique et poser le plus de problèmes à Marat qui devra en subir les conséquences : il s'agit plus particulièrement des numéros 157 et 158 du 16 et 17 mai 1790. Le journaliste y rapporte le retour de Loménie de Brienne, ancien ministre, dans sa ville natale de Sens. Il accuse l'ancien Contrôleur-général des Finances de flatter les instincts contre-révolutionnaires de ses habitants : selon l'auteur, la vaste majorité de cette ville serait dans le camp de la réaction, à cause de la présence de nombreuses institutions ecclésiastiques. Accusation qui se transforme bientôt en réquisitoire violent contre la ville et ses habitants :

« Sens est une petite ville très ancienne. Il n'y a point d'esprit, point de talents marqués dans les différentes classes des sociétés. Il y a en revanche beaucoup de morgue, d'impertinence de hauteur [*sic*] et de fierté. Comme ils ne sont tous rien, il [*sic*] veulent tous être quelque chose et avoir de l'autorité<sup>51</sup>. »

« Tous les impertinents, tous les sots de la ville de Sens (et certes ils y sont en très grand nombre) sont aristocrates<sup>52</sup> »

Y'a-t-il une sorte de rancœur personnelle derrière cette hargne dénonciatrice ? La réaction des habitants de l'ancienne ville épiscopale ne tarde pas à venir : alors que Marat vient de revenir à Paris, la municipalité de Sens a

---

<sup>51</sup> *L'Ami du peuple*, série 4 « de l'imprimerie de Marat », n°157, daté du 16 mai 1790 (BML, Rés 427151.)

<sup>52</sup> *L'Ami du peuple*, série 4 « de l'imprimerie de Marat », n°158, daté du 17 mai 1790 (BML, Rés 427151.)

publié un mémoire contre lui, puis envoie une députation de ses membres pour porter plainte contre lui devant l'Assemblée nationale<sup>53</sup>. Marat essaye de répondre auprès des députés de Sens et de l'Assemblée nationale, mais le mal est fait.

Waudin comme son rival anonyme vont subir l'ire de Marat, qui, de retour à Paris vers le 15 mai 1790, porte plainte et tâche de faire saisir leurs journaux et leurs presses. Mais les deux faussaires ne le réalisent pas tout de suite et pensent – ou font mine de penser – à une friponnerie de leur rival, puis à l'apparition d'un nouveau concurrent sur le marché de la contrefaçon ayant le bras long :

« Un je ne sais quel polisson a été rendre plainte contre moi, et a obtenu des ordres (on n'en soupçonnerait jamais de semblables envers un citoyen, et surtout, envers un citoyen domicilié) pour arrêter l'impression de ma feuille ; il a en conséquence fait fouiller nocturnement vingt imprimeries [...] et il présidant même aux alguasils. (Un homme détenu dans les liens d'un décret, conduire lui-même une patrouille ! *res mirabile visu* !) Il présidoit lui-même : ses recherches ont été vaines, parce qu'il s'est précisément adressé aux imprimeries qui ne travaillent et n'ont jamais travaillé pour moi [...] Et je somme les sieurs Grand et Waudin de se trouver demain, à trois heures précises au (illisible) du Caveau, au Palais-Royal, où je confondrai leur imposture, *non verbis, saltem verberibus*<sup>54</sup>. »

Tous deux désignent le nommé J. Grand, imprimeur rue du Foin Saint-Jacques, comme étant ce nouvel imposteur vendu à l'Hôtel de Ville. Or, il s'agit du nouvel imprimeur choisi par le vrai Marat : lequel, dans l'incapacité de trouver les imprimeries coupables hormis celle de Rozé, fait arrêter un distributeur dans l'espoir de connaître ses fournisseurs<sup>55</sup>. C'est peut-être ainsi qu'il apprend l'activité de Waudin, qu'il dénonce quelques numéros plus tard. Le dernier numéro de la série 3 que nous possédons, daté du 30 mai 1790, finit ironiquement sur un avertissement en forme de défi :

« Un accident imprévu m'a empêché de faire paraître mon numéro - l'imposteur qui a pour imprimeur J. GRAND, et qui a l'impudence de signer mon

---

<sup>53</sup> MARAT Jean-Paul, *L'Ami du peuple*, numéro 119 et 124 du 31 mai et du 5 juin 1790.

<sup>54</sup> *L'Ami du peuple*, série 4 « de l'imprimerie de Marat », n°162, daté du 22 mai 1790 (BML, Rés 427151)

<sup>55</sup> MARAT Jean-Paul, *L'Ami du peuple*, numéro 125 du 6 juin 1790.

nom a eu beau-jeu ; mais aujourd'hui muni de presses et de meilleurs caractères, ma feuille paroîtra exactement tous les jours<sup>56</sup>. »

Toutefois, nous savons grâce à l'étude de Claudette Fortuny que d'autres numéros de la série Waudin sont parus jusqu'au 5 juin. Mais nous ne saurons pas le nom de l'inconnu de la série 4, dont les derniers numéros que nous avons étudiés datent aussi de fin mai. D'autres exemplaires de sa série sont-ils parus début juin, où se sont-ils interrompus par prudence ?

En bref, les faussaires de l'Ami du Peuple appartiennent au monde des petites publications éphémères et occasionnelles, dont la diffusion se fait de manière très locale, dans des districts plutôt populaires et patriotes. Un des auteurs se plaint d'ailleurs de la domination économique des « anciens » grands imprimeurs, comme Panckoucke, qui concentre presses, ouvriers et moyens financiers<sup>57</sup>. Produire des faux *Ami du Peuple* devient alors une réponse stratégique à cette précarité.

### **Etre ou ne pas être Marat. Entre opportunisme et expression individuelle**

Nous n'avons pas choisi d'étudier des contrefaçons d'opinion clairement contre-révolutionnaire de *L'Ami du Peuple* : elles existent, et nous en parlerons davantage plus tard dans la dernière partie de ce chapitre. Les quatre séries de faux de 1790 s'engagent fermement en faveur de la Révolution de 1789 et des réformes qu'elle apporte : mais sur ce spectre, les positionnements face aux questions de politique locale et générale diffèrent déjà largement – annonçant les divisions à venir entre les révolutionnaires. Particulièrement sur ces sujets : la liberté d'expression, la violence populaire, l'attribution des droits civiques. Les faussaires expriment leurs opinions sur ces questions comme d'autres journalistes le feraient : il y a plus dans leurs écrits qu'une simple tentative de singer Marat. Les rédacteurs

---

<sup>56</sup> *L'Ami du peuple*, série 3 « de l'imprimerie de Marat », n°164, daté du 30 mai 1790 (BML, Rés 427151.)

<sup>57</sup> *L'Ami du Peuple*, série « De l'imprimerie de Rozé », n°133 (5 mars 1790) BML Rés 427151.

dont nous connaissons le nom, comme Guignot ou Waudin, avaient d'ailleurs déjà essayé de lancer leur propre journal d'opinion politique.

### *Les faussaires de Marat comme journalistes*

En définitive, faire le récapitulatif de leurs attitudes face aux événements et aux débats politiques du début de l'année 1790 équivaldrait à faire celui des prises de position de journaux patriotes de cette période tirés au hasard : les faussaires sont au fond moins le reflet de Marat que celui de l'opinion patriote en général. D'ailleurs, malgré les accusations d'un Marat les déclarant vendus aux ennemis de la Révolution, Waudin comme les auteurs anonymes de la série 2 et 4 examinent les mêmes problématiques qui préoccupent Marat et d'autres journalistes proches des Cordeliers : le resserrement de la répression par les autorités municipales, la crainte que la Garde nationale ne devienne une sorte de milice prétorienne, l'abolition des districts accusée d'étouffer le militantisme de la rue ou les atteintes à la liberté de la presse.

Le cas de Guignot, plus conservateur, mérite la discussion : il s'agit d'un contrefacteur qui reprend le titre d'Ami du Peuple dans le but d'orienter ses lecteurs vers des vues plus modérées, et se veut modérateur des excès en tous genres, y compris ceux de la liberté de la presse :

« Il doit être permis d'écrire mais il ne faut pas infecter le papier d'absurdités, de faussetés et d'injures contre les gens en place, quand on n'est pas persuadés de leurs délits<sup>58</sup>. »

Il reproche au peuple parisien d'être trop prompt à condamner et à lyncher sur le moindre soupçon, encourage la patience et l'attente jusqu'à ce que la constitution soit faite, et conseille de s'en remettre aux lois justes, remparts contre l'anarchie<sup>59</sup> : à l'opposé de la philosophie de méfiance face au gouvernement et de l'Assemblée de Marat. Tandis que les journalistes proches des Cordeliers et les députés de la gauche critiquent l'application de la loi martiale, lui la juge justifiée – et la punition de ceux qui la remettent en cause méritée, bien que parfois trop

---

<sup>58</sup> *L'Ami du Peuple*, série « De l'imprimerie de Rozé », n°128 bis du 29 février 1790, BML Rés 427151.

<sup>59</sup> *L'Ami du Peuple*, série « De l'imprimerie de Rozé », n°126 du 26 février 1790, BML Rés 427151.

sévère. Alors que le journaliste Loustalot dans les *Révolutions de Paris* s'inquiète que la popularité de La Fayette et la réorganisation plus hiérarchisée de la Garde Nationale n'en fassent une force militaire aveugle obéissant uniquement à un chef<sup>60</sup> – le début de l'année 1790 est marqué par le débat sur l'exclusion des citoyens passifs ne pouvant payer le marc d'argent du vote, puis de la garde bourgeoise –, Guignot se fait l'avocat du resserrement de la discipline, argue que les « sentiments serviles » des domestiques et des gagne-deniers ne peuvent en faire de bons citoyens et soldats et rapporte de manière indignée une farce d'apprentis typographes démontrant qu'un sergent de la Garde nationale ne sait pas lire. On trouve d'ailleurs au fil de ses numéros plusieurs éloges de La Fayette. Ces prises de position ne sont pas originales et sont même en majorité chez les intellectuels partisans de la Révolution, seulement remises en cause par les représentants de l'aile radicale des patriotes de la période. D'une certaine manière, Guignot fait un vaillant effort pour inscrire *L'Ami du Peuple* dans la norme éditoriale plutôt que dans sa marge.

« Le sieur Marat, dans ses déclarations raisonnait et prouvait quelque chose. Le Marat fictif ne vomit que des injures et des calomnies contre les hommes respectables [...] Ce Marat controuvé n'a peut-être pas tous les torts dans ses inculpations contre le même Guignot, qui n'a jamais été que le distributeur de l'Ami du Peuple, et qui ne le distribue plus [...] Le vrai Marat n'écrit plus, ses presses, ses caractères [*sic*] sont encore sous le scellé du chatelet. S'il était possible qu'on en doutât, il n'y a rien de si facile que de s'en assurer. Le vrai, le seul Ami du Peuple est le nôtre, tous les lecteurs judicieux ne peuvent se méprendre eu ton de notre journal, et tout homme instruit ne confondra point notre zélé patriotisme avec les gossières [*sic*] impostures d'un faux Marat qui n'est que libelliste effronté<sup>61</sup>. »

Voici comment l'auteur de la première série d'*Ami du Peuple*, qui va alors sur sa fin, défend sa production contre ses remplaçants. Rappelons qu'il s'agit d'un auteur ne parlant pas au nom de Marat, mais se prétendant son

<sup>60</sup> *Les Révolutions de Paris*, n°32, 20 février 1790. Sur ce sujet, voir aussi DEVENNE Florence. « La garde Nationale ; création et évolution (1789-août 1792) ». *Annales historiques de la Révolution française* 283, n° 1 (1990): 49-66 ; et GENTY, Maurice. « Controverses autour de la Garde Nationale parisienne », *Annales historiques de la Révolution française* 291, n° 1 (1993): 61-88.

<sup>61</sup> *L'Ami du Peuple*, série 1 « De l'imprimerie de Carol », n°145 (24 mars 1790) BML Rés 427151.

successeur. Dix jours avant, Guignot avait déjà suspendu son journal pour dénoncer trois numéros portant le nom de Marat attaquant la commune et le Chatelet, qu'il présente comme incendiaires<sup>62</sup> : il s'agit des premiers *Ami du Peuple* écrits par Waudin, où il prenait la défense de deux hommes, Martin et Duval de Steins, arrêtés pour avoir critiqué la loi martiale, et dénonçait le resserrement de la répression par les juges du Châtelet. Waudin subit par la suite une autre dénonciation, cette fois de son rival de la série 4, qui répond à la lettre d'un étudiant l'informant qu'un autre Ami du Peuple « énerguemène » aurait appelé le peuple aux armes dans un de ses numéros :

« M. Lestage ne s'est point trompé. Un ex-avocat sans lumières et sans littérature contrefait ma feuille. Au lieu de parler à l'esprit et à la raison de ses lecteurs, il imagine des faits capables de faire tourner la cervelle aux vieilles femmes. Tout homme sensé méprise ses causes incendiaires, et les sots s'en amusent<sup>63</sup>. »

« Incendiaire » est une accusation fréquemment portée sur cette période, notamment contre les milieux démocrates les plus radicaux, autant par les sympathisants de la Contre-révolution que par les patriotes modérés : dans le contexte, le terme semble être l'équivalent de séditieux, d'« anarchiste », de provocateur irresponsable de troubles. Si on consulte la quatrième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* de 1762, seulement la définition littérale de « auteur volontaire d'un incendie » apparaît. Dans le *Dictionnaire critique de la langue française* de 1787, cette signification au figuré apparaît déjà<sup>64</sup>, mais est encore secondaire derrière la définition littérale. C'est dans la cinquième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* de 1798, sous le Directoire, que l'expression au figuré pour « séditieux », en tant que substantif a été officiellement adopté. L'adjectif, puis le substantif est donc né des conflits idéologiques et des polémiques de la dernière génération des Lumières, puis de la Révolution : le terme pose la question du respect des autorités, avec la crainte sous-jacente qu'un

<sup>62</sup> *L'Ami du Peuple*, série 1 « De l'imprimerie de Momoro », n°138 (14 mars 1790) BML Rés 427151.

<sup>63</sup> *L'Ami du peuple*, série 4 « de l'imprimerie de Marat », n°159, daté du 18 mai 1790 (BML, Rés 427151.)

<sup>64</sup> « Ces deux mots s'emploient au figuré pour exprimer les troubles que les hérésies et les factions excitent dans un État: mais dans cet emploi, *incendiaire* est un néologisme heureux, et il s'emploie adjectivement. "Les nouvelles hérésies ont causé de *grands incendies* dans le Royaume. Acad." Ces propos *incendiaires* se tiennent publiquement à Londres. *Linguet. Discours incendiaire.* » *Dictionnaire critique de la langue française T.2 (E-N)* [1787]

excès de remise en cause de l'ordre établi conduise à une subversion entière de la société. Cette crainte n'est pas uniquement celle des opposants à la Révolution : elle est partagée par tous ceux qui considèrent avec méfiance l'engagement populaire dans la vie politique de la Nation. De manière intéressante, en note d'un de ses numéros 112 et 139, Waudin insère des réflexions sur l'expression d' « incendiaire », en guise de réponse à ses adversaires :

« INCENDIAIRE est actuellement le synonyme du mot séditieux, dont se servaient les suppôts du despotisme, sous l'ancien régime, pour signifier, philosophe, ami du peuple et de la patrie, censeur des déprédations des ministres et des prévarications des magistrats<sup>65</sup>. »

C'est donc l'héritage des Lumières critiques de la monarchie absolue que Waudin réclame pour lui et pour Marat. La dénonciation des abus commis par les puissants, au détriment de la raison d'Etat et du respect de l'ordre, est un principe adopté non seulement par Marat, mais aussi par tout un pan du journalisme patriote « radical », proche des Cordeliers<sup>66</sup>.

### *Les faussaires et Marat : modèle ou simple référence ?*

En fait, les querelles de ses faussaires sur la mémoire d'un Marat prématurément enterré nous renseignent davantage sur leurs propres engagements que sur ceux de Marat. Il serait fastidieux d'énumérer toutes les différences de style, d'idéologie, d'opinions sur la politique parisienne ou générale, la société ou les individus entre les faux et le vrai Amis du Peuple.

Soulignons une différence et un point commun majeurs dans le contenu général. Toutes les séries de faux font un grand usage de l'anecdote : le récit d'un fait divers, amusant ou non, parfois impliquant une personnalité connue, que le rédacteur commente, lui assignant une moralité ou un aspect révélateur quant aux individus à la société. Ce n'est pas une originalité pour le journalisme de

---

<sup>65</sup> *L'Ami du peuple*, série 3 « de l'imprimerie de Marat », n°139, daté du 26 avril 1790 (BML, Rés 427151.)

<sup>66</sup> GOUGH Hugh, « The radical press in the French Revolution ». In *Radicals, Rebels and Establishments*, P. J Corish. Belfast, 1985.

l'époque : les rédacteurs de tous les camps politiques de l'époque, comme par exemple ceux du royaliste *Actes des Apôtres* ou les *Révolutions de France et de Brabant* de Camille Desmoulins y ont largement recours. Guignot semble particulièrement les apprécier : il s'attendrit sur des scènes de réconciliations, déplore un homicide involontaire<sup>67</sup>, fait l'éloge d'un La Fayette entre les mains duquel des ouvriers ont décidé de prêter serment<sup>68</sup>. Rivet et Roux publient un dialogue dans le style poissard, en pastichant le langage populaire, entre un chiffonnier et un boueur, qui se finit par une pique contre le comité des recherches<sup>69</sup> – chargé par l'Assemblée d'enquêter sur les événements des journées d'octobre, souvent décrié par les Parisiens. L'auteur anonyme de la série 4, soucieux comme beaucoup de journalistes patriotes de célébrer le roi en tant qu'allié de la Révolution contre les aristocrates, décrit avec enthousiasme la générosité de la famille royale en visite dans le faubourg populaire de Saint-Antoine<sup>70</sup>. Ces espèces de petits récits servent toujours un but moral et politique dans les journaux de l'époque.

Mais Marat avait plutôt choisi une autre forme de conversation avec la rue : la publication régulière de courrier de lecteurs – réel ou fictif – auquel le journaliste répond : les lettres peuvent être des appels à l'aide, des dénonciations, des éloges complaisants du rédacteur... Là encore, Marat n'a pas inventé cette forme de dialogue, mais il y attache une grande importance, dans l'intention de faire de son journal une tribune politique auquel le peuple aurait libre accès – au point que déjà en janvier 1790, il se plaint du nombre de personnes lui écrivant en s'imaginant qu'il aurait le pouvoir d'arranger leurs affaires personnelles<sup>71</sup>. C'est sans doute animés par les mêmes intentions – avec celle d'imiter l'image de marque de Marat – que les faux *Ami du Peuple* publient eux aussi régulièrement des lettres de lecteurs. Guignot publie par exemple une lettre d'habitantes du

<sup>67</sup> *L'Ami du Peuple*, série « De l'imprimerie de Rozé », n°108 (7 février 1790) BML Rés 427151.

<sup>68</sup> *L'Ami du Peuple*, série « De l'imprimerie de Rozé », n°115 (14 février 1790) BML Rés 427151.

<sup>69</sup> *L'Ami du peuple*, série 2 « de l'imprimerie de Rivet et Roux », n°112, daté du 5 février 1790 (BML, Rés 427151.)

<sup>70</sup> *L'Ami du peuple*, série 4 « de l'imprimerie de Marat », n°113, daté du 29 mars 1790 (BML, Rés 427151.)

<sup>71</sup> MARAT Jean-Paul, *L'Ami du peuple*, numéro 88 du 5 janvier 1790.



faubourg St-Antoine contre une « maison de charité » au coût rédhibitoire<sup>72</sup> ; Marat-Waudin vole au secours d'un dramaturge – lui-même ? - à qui les représentants de la commune ont refusé la représentation de sa pièce *Baron de Wolza ou les Religieuses danoises*<sup>73</sup> ; l'auteur anonyme de la série 4 publie la lettre d'un citoyen défendant l'innocence de son épouse arrêtée par le Châtelet après le meurtre du lieutenant-maire de Saint-Denis<sup>74</sup>. Il s'agit là de reprendre l'insigne de l'ami et du protecteur du peuple et des patriotes.

« Vous n'aviez qu'un Marat ; lui seul existe pour vous, crédules parisiens ; lui seul fût mort pour vous, lui seul fut votre ami, lui seul ose encore l'être [...] Sa pensée, du fond de sa retraite, s'élanche vers vous, vous couvre de son égide, et veut, en dépit de ce même décret, vous soustraire à vos persécuteurs [...]»<sup>75</sup> »

Il semblerait en effet que ce soit l'image entretenue soigneusement par Marat de l'homme seul contre tous, persécuté par les ennemis du peuple car lucide et vertueux<sup>76</sup>, qui ait attiré ses imitateurs. Parler au nom de l'Ami du Peuple, pour nos faussaires, c'est avoir la légitimité de dénoncer.

Nous avons choisi de consacrer un chapitre plus particulièrement à ces quatre séries de 1790 car elles forment la partie la plus grande et la plus complète des tomes des cotes 427111 et 427151 du fonds Lacassagne. Mais elles sont jointes dans ces tomes avec d'autres faux, contrefaçons ou continuations de *L'Ami du Peuple*.

---

<sup>72</sup> *L'Ami du Peuple*, série « De l'imprimerie de Rozé », n°128 (28 février 1790) BML Rés 427151.

<sup>73</sup> *L'Ami du peuple*, série 3 « de l'imprimerie de Marat », n°116, daté du 2 avril 1790 (BML, Rés 427151). L'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des représentants de la Commune est à la BnF.

<sup>74</sup> *L'Ami du peuple*, série 4 « de l'imprimerie de Marat », n°161, daté du 20 mai 1790 (BML, Rés 427151.)

<sup>75</sup> *L'Ami du peuple*, série 2 « de l'imprimerie de Rivet et Roux », n°108, daté du 1<sup>er</sup> février 1790 (BML, Rés 427151.)

<sup>76</sup> BIANCHI Serge, *Marat « L'Ami du Peuple »*, Paris, Editions Belin, 2017, p. 54-58.

## CONTREFAÇONS, FAUX ET CONTINUATIONS : LES TOMES DES COTES 427 111 ET 427 151

Les tomes des cotes Res 427111 et Rés 427151 ne sont pas reliés de la même manière, trahissant leurs différentes provenances. Les tomes de la cote 427 111 semblent présenter une reliure d'époque révolutionnaire ou du début du XIXe siècle - avec un dos long, une pièce de toison rouge et un décor à la roulette représentant un faisceau surmonté d'un bonnet phrygien et accompagné de la balance de l'égalité - et forment une édition complète en treize tomes de *l'Ami du Peuple*, dans laquelle se sont immiscés des faux de l'année 1790. Les journaux sont donc classés dans l'ordre chronologique, d'où un grand mélange au niveau de la numérotation des exemplaires, confusion augmentée par la présence des quatre séries, qui peuvent se succéder sur une semaine. La reliure des tomes de la cote Rés 427151 a été réalisée par la Bibliothèque de Lyon et porte son ex-libris. C'est dans ces tomes que les faux et contrefaçons ont été séparées des autres journaux de Marat : des notes au crayon à papier, sans doute de Claudius Roux, nous indiquent que les contrefaçons ont été repérées comme telles par les bibliothécaires, grâce sans doute à des informations du donateur et des collectionneurs avant lui.

A en juger par les conditions de conservation hétéroclites des exemplaires avant leur réunion dans les tomes de la cote Rés 427151 – un numéro quasi-intact suivi d'un numéro mangé par les vers dans le tome 4 par exemple – il semblerait que les journaux reliés soient eux-mêmes d'origines diverses. On a donc non seulement tâché de séparer les contrefaçons des vrais Marat, mais en plus de réunir l'exhaustivité de ces séries de 1790. En consultant le catalogue de vente de la collection du Marquis d'Albon en 1917, on retrouve des fascicules de ce genre, classés en trois séries, en plus de quelques contrefaçons ajoutées pour bonne mesure : le rédacteur de la notice s'est fondé sur les analyses de François Chèvremont<sup>77</sup>. Si l'attractivité réelle qu'a pu exercer ces faux sur les

---

<sup>77</sup> *Catalogue d'une collection révolutionnaire formée par feu M. le Marquis d'Albon : pièces historiques, ouvrages, pamphlets, almanachs, journaux relatifs à la Révolution, à Louis XVI, à Marie-Antoinette, à la famille royale*, Leclerc, Paris, 1917, BML, fonds Lacassagne, Rés 427492(8), p.128.

collectionneurs est difficile à mesurer, ils sont du moins repérés comme tels grâce aux travaux accumulés des bibliographes du XIXe siècle.

Dans le deuxième tome de la série Rés 427151 se trouvent en fin d'ouvrage des continuateurs (comme Lebois sous la convention thermidorienne, six numéros) et des numéros non datés ni signés, et parfois isolés, reprenant seulement le titre de *L'Ami du Peuple* et dont le contenu est parfois fortement conservateur, voire royaliste et contre-révolutionnaire. Nous allons examiner rapidement ces journaux qui n'ont pour point commun que de reprendre le titre de *L'Ami du Peuple*.

## Les contrefaçons contemporaines à Marat

### *Les contrefaçons signées*

Jourdain de Saint-Ferjeux, le premier contrefacteur

Nous n'avons relevé dans le fonds qu'une seule contrefaçon de *L'Ami du Peuple* non réunie avec celles des tomes Rés 427111 et 427151 : il s'agit du numéro 5 de *l'Ami du Peuple* de Jourdain de Saint-Ferjeux, seul exemplaire dans la collection d'une série de sept numéros connus<sup>78</sup>. Sans doute publiée vers octobre-novembre 1789 (Marat n'ayant rien fait paraître entre le 9 octobre et le 4 novembre), il s'agit de la première contrefaçon connue du journal de Marat – qui avait publié le prospectus de son journal le 12 septembre. Il ne s'agit pas d'un faux intégral : si le nombre de pages et la présentation typographique sont inchangés, le sous-titre n'est pas le même – *Le Vrai citoyen* au lieu du *Publiciste parisien* – et la devise change – « Tout ce qui n'est pas défendu par loi ne peut être empêché » tiré de la Déclaration des droits plutôt que la citation de Juvénal. Marat signale d'ailleurs cette parution le cinq novembre, mais ne procède pas à des poursuites<sup>79</sup>.

---

<sup>78</sup>JOURDAIN DE SAINT-FERJEUX, *L'Ami du Peuple ou le Vrai Citoyen, par une Société de Patriotes*, n°5, octobre 1789, BML, fonds Lacassagne, Rés 427462. Voir Claudette FORTUNY, *Marat en entier et plus que Marat: vrais et faux journaux de l'Ami du peuple à la bibliothèque de Lunel*, op.cit, p.34.

<sup>79</sup>MARAT Jean-Paul, *L'Ami du peuple*, numéro 29 du 5 novembre 1789.

L'ouvrage ne porte pas de mention d'imprimeur : les autres numéros retrouvés indiquent toutefois un L. M. Cellot – peut-être l'ancien employeur de Momoro que nous avons mentionné dans la deuxième partie de ce chapitre ? - qui se serait chargé de quatre numéros<sup>80</sup>. En lisant l'exemplaire de la BML, on peut se faire une idée du ton de Jourdain : opposé comme les révolutionnaires de la gauche de l'Assemblée à la loi martiale (« Le seul drapeau rouge, je le répète, que l'on doit présenter au peuple pour le dissiper lorsqu'il sera attroué, c'est du pain »), il semble toutefois influencé par les rumeurs anti orléanistes qui accusent le duc d'Orléans de se gagner les faveurs du petit peuple et d'alimenter les troubles dans le but de récupérer le pouvoir, sous forme de régent ou de dictateur. Cette contrefaçon est donc en elle-même extrêmement révélatrice des tensions et des questions ayant suivi les journées d'octobre, où le pouvoir passe officiellement de Versailles à Paris et où le peuple parisien établit son rôle d'acteur majeur dans le paysage politique, non sans inquiétude de la part des élus.

### *L'Ami du Peuple* par Perrier

On y trouve aussi, toujours selon la terminologie de Chèvremont, une autre contrefaçon de *L'Ami du Peuple*, où apparaît clairement un nom d'auteur autre que Marat sur la page de titre : « Journal politique et Impartial/Par Perrier. » L'exemplaire présent dans le tome est le n°182, daté du 5 août 1790 : nous n'avons pas réussi à savoir s'il existait d'autres numéros par Perrier, dont nous ne savons également pas grand-chose, mis à part qu'il partage son nom avec Perrier de la Reynie, continuateur du journal trihebdomadaire *L'Observateur*, que son auteur, Feydel, avait cessé de publier en avril 1790. Mais est-ce le même ? Le journal sort de l'Imprimerie Patriotique, située maison du café Liégeois, pont Saint-Michel : ce qui en soit ne nous renseigne que peu, ce nom d'imprimerie étant largement répandu. Comme on s'y attendrait d'un journaliste de l'aile radicale patriote, il y fait la condamnation du suffrage censitaire et de la perfidie des ministres. Il y décrit une assemblée en proie à quelques hommes corrompus, face à des vrais

---

<sup>80</sup> RETAT Pierre, *Les Journaux de 1789 : bibliographie critique*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1988.

patriotes comme Pétion. L'avis que Perrier publie en fin de son numéro une référence aux frictions entre Marat et les autorités :

« L'ami du peuple ayant été interrompu tant de fois et le public ne pouvant plus compter sur le sieur Marat, depuis le décret du 31 juillet, on trouvera dans son nouvel auteur un défenseur non moins ardent de ses droits, ami de la raison et de la vérité<sup>81</sup>. »

Or, si le pamphlet de Marat paru le 26 juillet, *C'en est fait de nous*, est en effet la cause de violents débats à l'Assemblée autour de la liberté de la presse, Marat n'a pas cessé de faire publier *L'Ami du Peuple* pour autant : aussi la contrefaçon est-elle en concurrence directe avec l'original.

### *Une contrefaçon royaliste anonyme de 1791*

Le numéro isolé du 15 mars 1791, sans nom d'auteur ni d'imprimerie, a été difficile à resituer. Il s'agit en fait d'un exemplaire isolé d'une série ayant paru le 29 janvier 1791 (n°353), puis du 3 février au 19 avril 1791 : c'est du moins ce qu'a pu nous dire le catalogue des périodiques de la BnF<sup>82</sup>. L'exemplaire porte le titre et la devise du journal de Marat, mais pas le nom de son auteur, - d'ailleurs, le rédacteur attaque Marat et les « folliculaires » jacobins dans le numéro - ce qui en fait plutôt une contrefaçon qu'un faux, si je reprends la terminologie de Chèvremont. Les caractères typographiques sont aussi plus petits et plus espacés que ceux utilisés par Marat ou même par les autres faussaires de 1790. On relève aussi des signatures A et Aa au premier et 2<sup>e</sup> feuillet, ce que nous n'avons pas trouvé ailleurs. Le contenu en est conservateur et clairement monarchien : les Jacobins, y sont présentés comme un mélange de démagogues et de la lie du peuple, à l'origine de tous les troubles et les maux du royaume depuis 1789, et égarent le peuple travailleur et fidèle au roi. L'auteur fait, dans ce numéro intitulé « Mes voyages », la description et l'éloge du bicamérisme à l'anglaise, et du maintien de l'autorité royale. Il réfute que le Parlement et les assemblées soit

---

<sup>81</sup> *L'Ami du peuple de Perrier* n°182, daté du 5 août 1790 (BML, Rés 427151.)

<sup>82</sup> PASCAL France et PRINET Jean, *Catalogue collectif des périodiques du début du XVIIIe siècle à 1939 conservés dans les bibliothèques de Paris et dans les bibliothèques universitaires des Départements*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1967.

représentantes du peuple, car elles émanent de l'autorité royale : manière sans le dire ouvertement de rejeter la révolution politique de 1789 et toute son œuvre. Un leitmotiv : les clubs ne devraient pas se mêler des affaires du royaume. Quant à l'auteur, il reste inconnu : dans un numéro de 1791, Marat accuse « Desclaibes », c'est-à-dire le comte de Clermont-Tonnerre, proche de Malouet et partisan d'une monarchie bicamérale à l'anglaise, de faire distribuer cette contrefaçon ; le collectionneur très réputé d'ouvrages liés à la Révolution, le comte de la Bédoyère, qui en possédait la collection complète, ainsi que le bibliographe Jacques-Charles Brunet, vont dans ce sens<sup>83</sup>.

Le discours porté par ce journal paraît étrangement daté pour un écrit de 1791 : en fait, le numéro s'inscrit dans le contexte d'une vague d'écrits anti-jacobins sur cette période<sup>84</sup>, sans doute expliquée par une montée des tensions entre partisans de l'ordre et partisans de la révolution populaire, nourries entre autres par les diverses frustrations de la Fête de la Fédération, la répression des soldats rebelles de Nancy en août 1790, un départ de la famille royale pour Saint-Cloud empêché par une partie de la Garde Nationale en avril, culminant enfin avec l'évasion ratée de Varennes et la fusillade du Champ-de-Mars.

### *Après la fusillade du Champ-de-Mars*

C'est d'ailleurs après ces événements que nous trouvons une petite série de faux que nous n'avons pas abordée : il s'agit de six numéros répartis irrégulièrement sur douze jours, du 27 juillet 1791 au 8 août 1791, numérotés de 524 à 528 (le n°525 recevant une édition bis.) On peut noter des caractères typographiques plus petits qu'à l'ordinaire, ainsi qu'un grand usage des lettres capitales, utilisées notamment par « MARAT » pour signer en fin d'article. Nous sommes alors sur la période où les militants et les journalistes proches des Cordeliers subissent le contrecoup de la fusillade du Champ-de-Mars du 17 juillet

---

<sup>83</sup> FRANCE, Noël, *Description historique et bibliographique de la collection de feu M. le comte H. de La Bédoyère, ... sur la Révolution française, l'Empire et la Restauration*, chez France, 1862, p.424.

<sup>84</sup> ELYADA Ouzi, *Presse populaire & feuilles volantes de la Révolution à Paris : 1789-1792 : inventaire méthodique et critique*, Paris, Société des études robespierristes, 1991.

1791. Danton et Desmoulins se sont éloignés, Anne Colombe, qui publie alors *l'Ami du Peuple*, et les employés de son imprimerie sont emprisonnés, Marat est introuvable : le journal ne paraît plus entre le 20 juillet et le 7 août<sup>85</sup>. L'auteur inconnu qui prend l'identité de Marat, profite donc son absence, mais prend des risques : il imite assez fidèlement le style du journaliste, et reprend ses attaques contre « le traître Mottié » (La Fayette), Bailly et la municipalité, les « pères conscrits » (les députés de l'Assemblée) et les « badauds » parisiens qui se sont laissé berné par les ennemis de la Révolution. Au respect de la loi, il oppose la volonté générale<sup>86</sup>. C'est aussi par lui que nous savons que sur les mêmes semaines ont également œuvré d'autres faussaires : un certain Verrière est arrêté pour avoir produit un *Ami du Peuple*<sup>87</sup>, et il se plaint ensuite que « des corsaires journalistes, vendus aux traîtres, lâchés par des ennemis du bien public, font paraître de faux Ami du Peuple, parce que mon éloignement ne me permet pas de faire paraître mon numéro tous les jours [...]»<sup>88</sup>. La série s'arrête tôt, sans doute à cause de la reprise temporaire de *L'Ami du Peuple* de Marat : mais elle atteste que le journal, malgré les poursuites qu'il encourt, jouit d'une popularité assez grande pour qu'on essaye tout de même de reproduire son succès.

## Les continuateurs : hommages et détournements

La force du titre se fait d'ailleurs sentir même après la mort de Marat : si la collection Lacassagne ne recèle pas tous les *Ami du Peuple* qu'ont lancé des proches des Cordeliers et du mouvement des « Enragés<sup>89</sup> » qui revendiquent l'héritage du journaliste, comme Leclerc ou Jacques Roux<sup>90</sup>, elle contient des journaux du même titre apparus après Thermidor, très intéressants dans leurs différences radicales de contenu et inclus par les bibliothécaires chargés d'organiser la collection avec les faussaires et les contrefacteurs. Le choix très peu

<sup>85</sup> BIANCHI Serge, *Marat « L'Ami du Peuple »*, Paris, Editions Belin, 2017, p.82.

<sup>86</sup> *L'Ami du peuple* (série de 1791) n°525 bis daté du 29 juillet 1791 (BML, Rés 427151.)

<sup>87</sup> *L'Ami du peuple* (série de 1791) n°524 daté du 27 juillet 1791 (BML, Rés 427151.)

<sup>88</sup> *L'Ami du peuple* (série de 1791) n°526 daté du 1<sup>er</sup> août 1791 (BML, Rés 427151.)

<sup>89</sup> Pour leurs spécificités quant à leur contenu, voir GEFROY, Annie, « Trois successeurs de Marat pendant l'été 1793 : analyse lexicométrique des spécificités », *Mots. Les langages du politique* 1, n° 1 (1980): 167-87.

<sup>90</sup> BIANCHI Serge, *Marat « L'Ami du Peuple »*, Paris, Editions Belin, 2017, p.148-150.

innocent de ce titre est pris avec des intentions diamétralement opposées par les deux continuateurs.

### *L'Ami du Peuple de Lebois, dernier souffle des Cordeliers*

Le premier continuateur, dont le tome compte les premiers six numéros du 29 Fructidor an II (15 septembre 1794) au 17 Vendémiaire an III (8 octobre 1794) sous le pseudonyme de « Typolibérophile », est en fait bien connu : il s'agit de René-François Lebois, rédacteur et imprimeur alors implanté dans le quartier du pont Saint-Michel. Ce n'est pas un débutant dans le militantisme révolutionnaire : pamphlétaire, vainqueur de la Bastille, garde national critique de La Fayette, il devient l'imprimeur vers 1790-1792 de Pierre-Jean Audouin, rédacteur du *Journal universel*. Proche du milieu des « Enragés », il subit le coup de filet abattu sur eux par la Convention et est arrêté le 30 octobre 1793, pour être libéré après Thermidor le 18 août 1794. C'est là qu'il lance son *Ami du Peuple*. Arrêté de nouveau en mars 1795, il se rapproche de Babeuf lors de sa détention : il est un des fondateurs du club du Panthéon, un des lieux de rassemblement des restes de l'extrême-gauche. Il est inquiété après l'échec de la conjuration des Egaux en 1796 et passe le reste de ses années à passer d'une prison à une autre, tout en continuant de faire paraître son journal jusqu'en 1797. Il est finalement déporté en 1801, à la suite de l'attentat de Saint-Nicaise, et meurt probablement à Cayenne. Selon le Catalogue collectif de la BnF, toutefois, ce serait le prêtre constitutionnel et député montagnard Pierre-Jacques-Michel Chasles qui serait à l'origine des quatorze premiers numéros : lui aussi sera compromis dans l'insurrection de germinal an II, puis la conjuration de Babeuf. Sous-titrant leur journal « Principes et vérité » et affirmant dans le pseudonyme sa défense de la liberté de la presse, Lebois et Chasles dénoncent l'hypocrisie d'une Convention qui met Marat au Panthéon mais fait tout pour entraver le mouvement révolutionnaire, et laisse la jeunesse dorée s'en prendre aux anciens Jacobins et aux sans-culottes, sous prétexte de poursuivre les terroristes et les députés de la gauche montagnarde accusés d'avoir été les soutiens – ou « la queue » - de Robespierre.

« Observons seulement que les inventeurs et les admirateurs de la QUEUE de Robespierre sont les mêmes hommes qui prirent le deuil pour Capet et les VINGT-



DEUX [les membres du parti Girondin arrêtés à la suite de la journée du 31 mai 1793 sous la pression des militants des sections], qui assassinèrent Marat longtemps avant sa mort, qui détestent la MONTAGNE et abhorrent l'égalité<sup>91</sup>. »

En reprenant le titre du journal de Marat, Lebois veut défendre le bastion des aspirations égalitaires de ce dernier, dans un contexte où celles-ci sont amalgamées avec les violences de la Terreur, dont toute la responsabilité est placée sur les épaules des robespierristes et des sans-culottes pour des raisons politiques. Le dernier numéro présent dans le tome 4 de la cote Rés 427151 est une récapitulation de tous les événements de la Révolution, où Chasles se lamente que le peuple éternellement dupe se voit toujours confisquer ses droits par ses représentants<sup>92</sup>. Il s'agit donc, pour Lebois et Chasles, de perpétuer l'esprit de Marat de vigilance face à cette trahison : nous sommes donc dans une entreprise de continuation.

### *L'Ami du Peuple de 1798 : en finir avec Marat*

Tel n'est pas le cas de *L'Ami du Peuple* anonyme et non daté que nous avons trouvé dans le tome à la suite de la contrefaçon royaliste du 15 mars 1791. Long de 19 pages, simplement intitulé « L'Ami du Peuple », il est le seul de la collection à présenter un ornement en haut de la page (une guirlande de rameaux), et fait figurer une citation en petit dans un bandeau : « La vertu n'est qu'un nom, la loi n'est qu'un outrage/Quand tout n'est pas réglé par un commun partage. » Le journal sort de l'imprimerie de Desronets, rue Neuve-Saint-Marc. A en juger par les allusions à l'actualité dans le texte, on peut le dater après les lois du 18 floréal qui invalident l'élection aux législatives d'élus aux sympathies royalistes, donc après le 7 mai 1798. La citation pourrait nous faire croire à un contenu proche de *L'Ami du Peuple* de Lebois : il n'en est rien. En réalité, le journal référence le journal de Marat, mais aussi celui du contre-révolutionnaire abbé Royou, rédacteur de *L'Ami du Roi*, version royaliste de *L'Ami du Peuple*, décédé en 1792. Le numéro est en fait publié en parallèle avec un numéro intitulé *L'Ami du Roi, par l'ombre de l'Abbé Royou* doté de sa propre épigraphe « Le ciel pour les Dieux, la

---

<sup>91</sup> *L'Ami du peuple* de Lebois n°3 daté du 4 vendémiaire an III/25 septembre 1794 (BML, Rés 427151.)

<sup>92</sup> *L'Ami du peuple* de Lebois n°6 daté du 17 vendémiaire an III/8 octobre 1794 (BML, Rés 427151.)

terre pour les Rois ». La devise affichée sur la page de titre de cet *Ami du Peuple*, faisant référence à la loi agraire tant redoutée des défenseurs de la propriété, est donc satirique, comme le contenu du numéro. L'auteur se réjouit ironiquement que le Directoire ait « enfin décrété d'accusation », contre les royalistes, fédéralistes, girondins, thermidoriens, modérés, et demande une « guillotine aussi grande que cheval de Troie<sup>93</sup> ». Il traduit dans sa langue sarcastique les épouvantails brandis par les conservateurs de l'époque après le coup des néo-jacobins : il y décrit des acquéreurs de biens nationaux menacés, tous les propriétaires suspects, des manufactures de luxe menacées de fermeture, et une entière égalité impossible et ruineuse. Il poursuit en faisant le récit d'une séance de la société des jacobins : des femmes qui assistent aux séances au lieu de s'occuper de leurs ménages et des sans-culottes incompetents qui occupent toutes les places en province ; on y fait l'éloge de Babeuf, toute propriété est réduite à dix arpents, on y décrète l'abolition de la propriété et la réquisition de tout Français de moins de 30 ans pour combattre, etc. Enfin, l'auteur transmet le compte-rendu imaginé d'une séance du Conseil législatif : la langue de bois y règne, les membres condamnent la constitution de l'an III, on y propose de détruire les œuvres d'art. Le numéro se finit avec les quelques députés incarnant le bon sens modéré face aux Montagnards et à l'anarchie condamnés à mort.

Nous n'avons pas pu trouver son numéro parallèle, *L'Ami du Roi* : le ton en est-il d'un royalisme sincère, ou s'agit-il là encore d'une satire dirigée cette fois contre les extrémistes de l'autre bord ? L'auteur se fait la caisse de résonance des angoisses des républicains modérés ou des royalistes après la conjuration babouviste puis l'éviction des députés de droite : une méfiance des clubs et du militantisme populaire s'y ressent. Le choix du titre n'était donc pas innocent, mais révélait une intention de parodie des principes de l'extrême-gauche révolutionnaire plutôt qu'un hommage.

La présence de contrefaçons et continuations de *L'Ami du Peuple* les plus éloignés de l'esprit de Marat qui nous montre bien l'originalité de la collection Marat du fonds Lacassagne : tant qu'il concerne la figure du révolutionnaire, tout

---

<sup>93</sup> *L'Ami du peuple* de l'imprimerie de Desronets rue Neuve-Saint-Marc, (BML, Rés 427151.)

document de toute époque ou de tout bord politique s'y voit représenté. Mais quelle place tient réellement Marat dans l'étendue du fonds Lacassagne, traversée par des thématiques diverses ?



## **PARTIE 2 : LES COLLECTIONNEURS DE MARAT ET LE FONDS LACASSAGNE**

---

### **COMPOSITION, PROVENANCES ET ORIGINALITE DU FONDS LACASSAGNE**

#### **Le catalogue du fonds Lacassagne**

Il existe une dizaine d'exemplaires du catalogue présents à la Bibliothèque de la Part-Dieu, aux Archives départementales du Rhône et au Musée de l'imprimerie. Il a été établi en 1922 après trois ans de recherche par le conservateur de la Bibliothèque de Lyon Claudius Roux. L'ouvrage usuel est préfacé par Alexandre Lacassagne lui-même : il y discute le rôle des lectures dans la formation d'un individu.

« Les anciens disaient : il ne faut pas lire de nombreux ouvrages, mais lire beaucoup. On ne tire partie de ces grandes lectures qu'à la condition d'avoir une idée systématique, peut-être même une expérience acquise. Mais ces avantages et les fouilles qu'ils permettent ne viennent qu'après des années, qu'après l'adolescence ou la jeunesse. Il est donc indispensable de compter les étapes de la vie, de préciser les forces dont on dispose dans le chemin à parcourir. Le travail méthodique s'impose : l'ordre conduit au progrès<sup>94</sup>. »

#### ***Lacassagne et le livre***

Lacassagne procède alors à une approche personnelle de cette philosophie en classant ses lectures, par genres, thèmes et auteurs, selon les grandes périodes de sa vie définies de manière personnelle, dans un tableau intitulé « Carrière d'un passionné lecteur » : l'adolescence de 14 à 21 ans, sa jeunesse entre 22 et 28 ans, sa carrière de médecin et chercheur jusqu'à 42 ans, son activité en tant que

---

<sup>94</sup> ROUX Claudius, *Catalogue du fonds Lacassagne*, préface d'Alexandre Lacassagne, 1922, Lyon.

professeur et directeur de revue d'anthropologie criminelle jusqu'à 70 ans, enfin, la décennie jusqu'à son âge présent de 80 ans, où il témoigne d'un intérêt pour la question de la vieillesse. Nous pouvons donc connaître avec précision les thématiques privilégiés de Lacassagne, ainsi que les auteurs qui l'ont influencé : on y voit entre autres les écrivains devenus « classiques » au XIX<sup>ème</sup> siècle, Auguste Comte et les représentants de l'école positiviste, les théoriciens de la médecine de toutes époques, Gabriel Tarde, Hippolyte Taine ou bien les spécialistes de la « folie » comme Charcot, Cesare Lombroso ou Valentin Magnan. Les historiens sont rares dans les auteurs cités, bien que Lacassagne apprécie les romans historiques de Dumas, Walter Scott ou de Vigny, et que plusieurs des écrivains ayant écrit sur la Révolution française – comme Hugo, Lamartine ou Taine – soient présents. Des écrivains des Lumières, seul Diderot est cité, pris entre Molière et Ernest Renan : Rousseau, encore moins Marat, n'apparaissent nulle part. Pourtant, le médecin lyonnais introduit sa préface par une citation de son cru : « *Vitam impendere Libro* », « consacrer sa vie au livre ». Il s'agit d'une référence très claire à « *Vitam impendere vero* », « consacrer sa vie à la vérité », une citation prise dans les *Satires* de Juvénal, que Jean-Jacques Rousseau prend pour devise, et dont Marat fait son épigraphe : elle figure sur tous les numéros de *L'Ami du Peuple*.

Lacassagne s'est également créé un ex-libris « au ceinturon », des armoiries entourées d'une devise, surmontée d'une main tenant le monogramme avec ses initiales. Il prend une devise : « *Olim quercinum nunc Lugdunense quercetum* » (« Jadis du Quercy, aujourd'hui chênaie de Lyon ».) Il s'agit d'un jeu sur l'étymologie : Lacassagne est originaire de Cahors, dans l'ancienne province de Quercy, et son nom désigne à l'origine un lieu planté de chênes en occitan. Le médecin fait montre de son attachement à sa ville d'exercice en se créant des armoiries faisant réminiscence du blason de la ville de Lyon : de gueules au coq à dextre et au serpent fourché à senestre affrontés au chef d'azur au lion d'argent accosté de deux petites coupes ; le coq, associé à Esculape, et le serpent font peut-être référence à sa profession. Il faut noter que Lacassagne semblait avoir auparavant ce même ex-libris avec une autre devise « *Per Scientiam ad Lucem* » (« Arriver à la lumière par le Savoir ».)

Influencé par le positivisme, Lacassagne étend sa collection puis en fait don à la Bibliothèque dans un but précis : transmettre le savoir aux médecins futurs –

en particulier l'état de la recherche sur l'anthropologie criminelle, qu'il a pris soin de mettre à jour en se procurant, voire en découpant tous les articles et études de toutes sortes sur le sujet. Il laisse des instructions pour que le fonds soit à la disposition de tous, bien que la communication de certains documents soient alors réservée (ceux « traitant de questions d'une nature délicate et scabreuse », les ouvrages rares et précieux, les manuscrits et pièces détachées, les lettres concernant des personnes encore vivantes ; les affaires traitées par les tribunaux civils et criminels seront communiquées seulement à partir de 1943<sup>95</sup>.)

### *Composition générale*

Tous les documents liés à Marat du fonds Lacassagne ont la particularité d'avoir un chapitre consacré dans le catalogue-répertoire : tous les autres documents de la collection sont classés dans une seule série générale par ordre alphabétique de rubriques-matières. Environ 500 pièces – plusieurs pouvant être reliées dans un même tome – composent la collection Marat : cela paraît bien mince par rapport aux quelques 12 000 documents composant le fonds Lacassagne, mais il faut savoir qu'aucune des rubriques-thématiques de la collection générale telles qu'elles ont été définies ne contient autant d'articles que cette catégorie « Marat ». Le catalogue toutefois dénombre les unités intellectuelles, et non physiques : il est donc difficile de se faire une idée du nombre de supports physiques contenant les documents reliés ensemble par les bibliothécaires.

Si on définit la collection générale en des thématiques plus larges, ce sont alors davantage les sujets d'étude privilégiés de Lacassagne qui dominent : la criminalité et tout ce qui lui est liée (y compris dans une dimension ethnographique : il s'intéresse à l'argot, aux tatouages portés par les soldats des bataillons disciplinaires auprès desquels il a exercé en Algérie<sup>96</sup>), la médecine légale ou générale, les pathologies mentales et sexuelles. Si on en croit la présence

---

<sup>95</sup>VEZE L et CHARVET F., « Lacassagne collectionneur », *Conférences d'Histoire de la médecine, cycle 1996-1997*, Lyon, Institut d'Histoire de la Médecine - Université Claude Bernard, coll. « Collection Fondation Marcel Mérieux », 1998, pp.119-133.

<sup>96</sup>ARTIERES Philippe et CORNELOUP Gérard, *Le Médecin et le Criminel : Alexandre Lacassagne, 1843-1924 : exposition de la Bibliothèque municipale de Lyon, 27 janvier-15 mai 2004*, Bibliothèque municipale de Lyon, coll. « Traces dans la ville », 2004.

de plusieurs catalogues de vente<sup>97</sup>, le médecin semblait aussi manifester un intérêt pour la peinture, bien qu'aucun des tableaux qu'il a pu acquérir ne se retrouve dans la collection.

La majorité du fonds est constituée d'ouvrages contemporains à Lacassagne, donc de la deuxième moitié du XIXe siècle à 1920 – d'ailleurs, beaucoup d'entre eux sont des études produites par ses collègues, étudiants ou lui-même. On y trouve l'intégrale de la revue fondée en 1886 par Lacassagne et Gabriel Tarde, *Les Archives d'anthropologie criminelle, de criminologie, psychologie normale et pathologique*, et des dossiers relatifs à des affaires criminelles pour lesquelles Lacassagne a été consulté en tant qu'expert. Mais le scientifique semble avoir cherché à collectionner des ouvrages d'époques antérieures, tant qu'ils étaient liés à ses sujets de prédilection : nous avons relevé environ 80 occurrences portant sur le droit criminel, la médecine et la chirurgie datant du XVIIIe siècle (dont certains ouvrages de Marat), et une quinzaine de livres datées du XVIIe et XVIe siècle. Les plus anciens ouvrages de la collection sont : un ouvrage en latin sur la chiromancie de Johannes de Indagine de 1531 avec sa reliure en parchemin du XVIe siècle<sup>98</sup> ; et une édition de 1538 du tome 4 des œuvres du médecin du IIe siècle Galien, publié par Johann Herwagen et Froben à Bâle<sup>99</sup>, avec une préface de Joachim Camerarius, et des annotations de l'époque en grec. L'exemplaire porte en plus de la signature de Lacassagne le cachet du Musée d'histoire de la médecine de Lyon, créé en 1896 par Alexandre Lacassagne et Jules Guiart. D'ailleurs, une partie de la collection (environ 400 documents) vient de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, dont Lacassagne était membre, et où il avait dû placer en dépôt une partie de sa collection avant d'en faire don à la Bibliothèque de Lyon. A part lui-même, les auteurs les plus représentés dans la collection sont d'autres spécialistes de médecine générale ou légale – comme Paul Brouardel, Augustin Cabanès ou Etienne Martin, formé par

---

<sup>97</sup> *Catalogues : Société d'aquarellistes français*, Jouanet, Paris, 16 fasc., 1879-1894, BML, 140697 ; *Catalogue : Succession Coauelin-Cadet*, Paris, 1909, BML, 135165 ; FLEURY Elie, *Catalogue raisonné de la collection M. Quentin de la Tour à Saint-Quentin*, Prieur, Puteaux, 1919, BML, 139955.

<sup>98</sup> INDAGINE Johannes de. *Chiromantia. 2 Physiognomia... 3 Periaxiomata. de faciebus signorum. 4 Canones astrologici. de iudiciis aegritudinum. 5 Astrologia naturalis. 6 Complexionum noticia, iuxta dominium planetarum*, Argent. (apud Ioannem Schottum), 1531, BML, Rés 132273.

<sup>99</sup> GALIEN Claude. *Galenī Librorum pars quarta. aorum index VIII pagina continetur*. Basileae (ex officina Heruagiana) (apud Ioan. Heruagium et Ioan. Erasmium Frobenium), 1538, BML, 158604.



Lacassagne – ou d’autres fondateurs de la criminologie, comme Gabriel Tarde. Le médecin semble aussi manifester un attachement pour Balzac, dont il possède les œuvres complètes. Il semble aussi – alors qu’il ne le compte pas parmi ses lectures - témoigner un certain intérêt pour la figure de Rousseau, bien que la majeure partie des productions écrites sur le philosophe dans sa collection datent du XIX<sup>ème</sup> et du XX<sup>ème</sup> siècle : s’intéresse-t-il à ses écrits ou bien à l’homme et à sa personnalité controversée ? Il a en tout cas consacré en 1913 un des mémoires qu’il a fait publier pour l’Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon aux derniers instants et à la mort du philosophe<sup>100</sup>.

Lacassagne est surtout attaché au contenu des livres qu’il collectionne : ce n’est pas un bibliophile qui cherche les ouvrages rares ou beaux, bien qu’il semble avoir eu recours au service d’un « chineur » pour les livres les plus anciens<sup>101</sup>. Notons, outre ses trouvailles du XVII<sup>e</sup> siècle en matière juridique, scientifique ou ésotérique, cette édition de 1785 du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais qui diffère de celle plus répandue de la même année par la typographie et la collation<sup>102</sup> ; plusieurs éditions originales de Diderot, dont une ayant appartenu au duc de Nivernais<sup>103</sup> ; ou bien des ouvrages de Sainte-Beuve annotés de la main de celui-ci, dont un lui ayant appartenu, cédé à Lacassagne en 1912 par le légataire universel de l’écrivain<sup>104</sup>. C’est sans parler des « clous » de la collection sur Marat.

## Marat dans le fonds Lacassagne

La Révolution française et ses personnalités tiennent une place non négligeable dans la collection Lacassagne : on compte environ 120 documents sous cette indexation dans le catalogue, un peu plus de la moitié datant de l’époque. On

---

<sup>100</sup> CLAVIERES Christiane de, et Edmond REBOUL, *Index des mémoires de l’Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon : répertoire des auteurs et des thèmes*. Lyon: Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, 1990.

<sup>101</sup> VEZE L. et CHARVET F., « Lacassagne collectionneur », *Conférences d’Histoire de la médecine, cycle 1996-1997*, Lyon, Institut d’Histoire de la Médecine - Université Claude Bernard, coll. « Collection Fondation Marcel Mérieux », 1998, p.121.

<sup>102</sup> BEAUMARCHAIS, Pierre-Augustin Caron de. *La Folle Journée, ou Le Mariage de Figaro, Comédie en cinq Actes, en Prose*, Chez Ruault, 1785 BML, fonds Lacassagne, Rés 427696.

<sup>103</sup> DIDEROT Denis. *Principes de la philosophie morale. ou Essai de M. S\*\*\* (Shaftesbury) sur le mérite et la vertu. Avec Réflexions...* (Par Diderot), Amsterdam, 1745, BML, Rés 428555.

<sup>104</sup> SAINTE-BEUVE Charles-Augustin. *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVII<sup>e</sup> siècle par C.-A. Sainte-Beuve*, Paris, 1843, BML, Rés 428471.

y trouve des rapports de séances aux Jacobins, des discours, des pamphlets révolutionnaires – comme ce *Necker jugé par le tribunal de la Lanterne* de 1790 par un anonyme – ou antirévolutionnaires – comme cet écrit de 1796 du journaliste américain William Cobett, alias Peter Porcupine, *The Bloody buoy* – ou bien des publications diverses – par exemple le *Départ de M. Necker et de Madame de Gouges* de 1790 écrit par Olympe de Gouges, sur laquelle Lacassagne possédait aussi une *Etude médico-psychologique* de 1904 par Alfred Guillois. Sa documentation sur les personnages de cette époque date toutefois majoritairement de l'époque postrévolutionnaire. Bien qu'il semble que la plus grande quantité de ces ouvrages viennent de Chèvremont, Pilotell et Bourdin plutôt que de Lacassagne, la Révolution se voit donc bien représentée.

La figure de Charlotte Corday, meurtrière de Marat, est aussi présente dans le fonds : un peu plus de 60 documents ayant trait à elle sont présents dans le fonds. On relève un livre de 1869 (*Fêtes et solennités, etc., de toutes les Eglises de Caen avant la Révolution, Ms. de l'Abbaye-aux-Dame*<sup>105</sup>) où se trouve un manuscrit qui d'après l'auteur Charles Renard, aurait été annotée par elle. Mais Corday apparaît surtout dans la collection sous sa forme fictionnelle, en tant qu'héroïne de pièces de théâtre ou de poèmes. Parmi les huit pièces de théâtre la mettant en scène dans la collection, deux exemplaires de deux éditions différentes de *Charlotte Corday, ou La Judith moderne, tragédie en trois actes et en vers*, publié à Caen en 1797<sup>106</sup>. Le premier, relié en percaline noire, comporte un frontispice montrant Louis XVI et Marie-Antoinette, affichant clairement la tonalité royaliste de l'œuvre : elle porte l'ex-libris imprimé du libraire Henri Bourdin sur le contreplat supérieur. Le second résulte aussi d'une transaction entre Bourdin et Lacassagne, mais on y retrouve aussi l'ex-libris du bibliophile Charles Cousin : c'est un exemplaire luxueux, relié en maroquin citron, avec un double filet et des tranches dorées, et une gravure signée de Mermand, de Lyon, représentant la protagoniste. Mais Charlotte Corday est aussi un sujet d'études scientifiques, toujours dans la veine de l'anthropologie criminelle – on trouve par exemple cet *Essai de crâniométrie, à propos du crâne de Charlotte Corday*<sup>107</sup> par Paul Topinard, extrait d'une revue d'anthropologie de 1890. On retrouve déjà dans

---

<sup>105</sup> BML, Rés 427292 (3).

<sup>106</sup> BML, Rés 806587 et Rés 427299.

<sup>107</sup> BML, 137690.

la composition de cette bibliographie deux éléments essentiels de la collection Marat : le rôle d'intermédiaire d'Henri Bourdin et les apports de nature scientifique et médicale de Lacassagne.

Il est possible de mesurer ces rôles en comparant le catalogue de 1922 avec le catalogue manuscrit en toile rouge, destiné à faire l'inventaire de la collection sur Marat achetée par Lacassagne à Henri Bourdin<sup>108</sup>. Il s'agit d'un catalogue systématique-chronologique, avec à la fin une table des matières et index alphabétique : chaque rubrique indique le titre, l'auteur, l'édition, et établit une description bibliographique : écrit à la main à l'encre, il a sans doute été envoyé vers 1908 par le marchand au médecin dans le but de négocier la vente – un autre catalogue moins complet, relié en toile verte avait été envoyé en 1906<sup>109</sup>. On y voit des cotes et des notes diverses au crayon à papier par Claudius Roux, qui a dû s'en servir comme support pour établir le catalogue de 1922. D'après l'article découpé dans une revue inconnue, intitulé « Marat, l'Ami du Peuple et la collection Bourdin » attaché sur une page blanche liminaire, Bourdin, « de Londres », a réuni pendant vingt ans la collection sur Marat, avec des ajouts des manuscrits autographes de François Chèvremont et d'Alfred Bougeart « les deux fanatiques bibliographes de Marat ». Cette collection a été mise en vente au prix de 40 000 francs ; d'après l'auteur du texte, elle aurait coûté à Bourdin un total de 100 000 francs. On y remarque la présence de la majorité des documents composant le fonds, en particulier ceux dont Marat lui-même est l'auteur et les manuscrits de Chèvremont. Cela dit, le catalogue Bourdin ne signale pas ce court autographe de Marat, « Méthode curative des histerisées<sup>110</sup> », datant de l'époque prérévolutionnaire : aucun indice ne nous permet de savoir comment ce document s'est retrouvé dans le fonds. On remarque par exemple l'absence de la plupart des articles reliés dans le tome de la cote Rés 427333 : on peut spéculer qu'Alexandre Lacassagne a augmenté la collection entre 1908 et 1921 en y rajoutant ses propres trouvailles sur le personnage de Marat, notamment des articles portant sur la carrière médicale et scientifique du journaliste, ou venant de collègues médecins.

---

<sup>108</sup> BML, Ms 5300.

<sup>109</sup> COCK Jacques de, « The Collection of Marat's Bibliographer at the British Library », *The British Library Journal*, no 1, volume 9, 1993.

<sup>110</sup> BML, Ms 5350.

En fait, la centaine de documents imprimés ou manuscrits signés par Marat portent la griffe de deux anciens propriétaires : François Chèvremont et Georges Pilotelle. Par exemple, ces placards – affiches in-folio - de Marat, datés du 28 août au 18 septembre 1792<sup>111</sup>, dont le bibliothécaire Claudius Roux commente la rareté : sur huit exemplaires existants connus, quatre sont reliés dans ce recueil de la collection – ils sont respectivement le deuxième, quatrième, sixième et septième en date. D’abord donnés par la compagne du journaliste, Simonne Evrard, à la sœur de celui-ci, Albertine Marat, ils passèrent entre les mains du colonel Nicolas-François Maurin qui avait réussi à gagner sa confiance, avant d’être acquis par le libraire et chartiste Etienne Charavay, chemin que relate le bibliographe sur les pages de garde du recueil. Chèvremont en avait acheté sept : il en fit don de quatre à son ami Pilotelle en 1890 – comme une lettre manuscrite du bibliographe intégrée dans le recueil le prouve - et des trois restants en 1898 au *British Museum*. Les placards font donc partie des 123 volumes vendus par Pilotelle à Sotheby’s en 1902 et récupérés par Henri Bourdin<sup>112</sup>. Le marchand de livres en a soigné la présentation : les placards ont été reliés dans un recueil en maroquin rouge à grain long par L. Broca, relieur à Londres – qui s’est aussi occupé, toujours commissionné par Bourdin, de relier le *Mémoire sur l’électricité médicale, couronné le 6 août 1783, par l’Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, toujours de Marat<sup>113</sup> - et il comprend la gravure par Jacques-Louis Copia reprenant le portrait de Marat mort par David.

François Chèvremont est aussi l’auteur le plus représenté dans le catalogue de la collection Marat : son nom ressort en tout 50 fois, soit comme auteur ou préfacier d’études sur Marat et son œuvre, ou comme copiste d’archives d’époque – par exemple, il recopie une lettre datée de 1779 que Benjamin Franklin aurait adressée à Marat<sup>114</sup> - ou bien comme épistolier, écrivant à ses proches ou à d’autres amateurs sur son personnage de prédilection. Cette omniprésence nous annonce son rôle crucial dans la constitution de cette collection.

---

<sup>111</sup> BML, Rés 6578.

<sup>112</sup> COCK Jacques de, « The Collection of Marat’s Bibliographer at the British Library », *The British Library Journal*, no 1, volume 9, 1993.

<sup>113</sup> BML, Rés 427044.

<sup>114</sup> BML, Ms 5336.

## COLLECTIONNER MARAT : LES PERSONNALITES DERRIERE LE FONDS LACASSAGNE

La Révolution française et ses écrits ont suscité très tôt un intérêt chez les collectionneurs : les premiers d'entre eux l'ont d'ailleurs connue enfants ou même jeunes gens. Le colonel Maurin a combattu dans les guerres de la Révolution, le bibliographe François-Joseph Deschiens est né en 1769. L'Irlandais John Wilson Croker, donateur de la majeure partie de la documentation sur la période du British Museum, et Noël-François Huchet, comte de la Bédoyère – qui récupère les fonds amassés par Deschiens, Maurin et par d'autres collectionneurs à leur mort<sup>115</sup> -, dont la collection est achetée après sa mort par la Bibliothèque Impériale en 1863, sont tous les deux de la génération ayant passé leur jeunesse sous la période napoléonienne et la Restauration<sup>116</sup>. Tous les quatre ont collectionné entre autres des journaux de l'époque révolutionnaire, dont celui de Marat – le tribut le plus prestigieux venant du colonel Maurin, qui aurait obtenu des exemplaires de *L'Ami du Peuple* tâchés du sang d'un Marat agonisant, transmis ensuite au comte de la Bédoyère, puis à Carl de Vinck. François Chèvremont s'inscrit dans la deuxième génération des collectionneurs d'écrits et d'objets révolutionnaires : né sous la Restauration, son intérêt pour l'époque révolutionnaire est autant politique et symbolique qu'historique.

### François Chèvremont, le bibliographe de Marat

« Monsieur

Depuis trente ans je collectionne tout ce qui a trait à J.-P. Marat. Aujourd'hui, en outre de la collection bien complète des œuvres scientifiques, philosophiques et politiques du savant, du philosophe, du publiciste, cette collection se compose :

---

<sup>115</sup> TESNIERES Valérie. « La presse révolutionnaire à la Bibliothèque nationale ». *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français*, n° 145 (1989): 58-60.

<sup>116</sup> FORTUNY Claudette, *Marat en entier et plus que Marat: vrais et faux journaux de l'Ami du peuple à la bibliothèque de Lunel*, op. cit., p.15-19.

- 1) Des sept placards-affiches originaux, in folio plano ;
- 2) Du plan de législation criminelle, réimprimé par la veuve Marat ;
- 3) D'un nombre considérable de brochures et documents tous relatifs à Marat ;
- 4) D'une importante collection de gravures et quelques dessins ;
- 5) De deux peintures, une miniature, quelques portraits, médaillons, deux cuivres calcographiques, dont un gravé par Copia, etc. etc.

Réunis, tous ces documents, tous ces objets constituent un véritable monument de notre histoire nationale. Rien ne nous serait donc plus pénible, après tant de recherches, de soins et d'études, que d'exposer cette collection à être dispersée aux enchères et pour ainsi dire perdue après nous. »

Telle est la circulaire que François Chèvremont fait imprimer en 1891 et distribuer chez les bibliothécaires et les amateurs potentiellement intéressés<sup>117</sup>. Le collectionneur a alors 67 ans et cherche à trouver une institution qui pourrait lui éviter de disperser sa collection. Malheureusement, il semble rencontrer le même échec qui l'avait poussé à envoyer ce grand cri de frustration au journal *La Justice* en 1885 :

« Monsieur,

Dans votre article intitulé : « L'Ami du peuple, annoté par Marat » et publié dans votre journal *La Justice*, samedi 3 janvier, il est dit « qu'il serait à désirer surtout que cet exemplaire ne sortît pas de France, d'autres exemplaires très complets ayant déjà passé soit en Amérique, soit en Angleterre ».

A qui incombe la faute, si ce n'est à Messieurs les conservateurs de nos bibliothèques publiques.

Croyez, Monsieur, que je suis fondé à venir parler en connaissance de cause. Il y a en France, notamment à Paris, quelques exemplaires complets du journal de Marat, plus ou moins indemnes de faux numéros ; mais il n'y a dans aucune bibliothèque publique une collection complète des œuvres scientifiques et surtout politiques de Jean-Paul Marat.

---

<sup>117</sup> PONS José, « François Chevremont, bibliographe de Jean-Paul Marat », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 311, 1998, pp. 122-123.

Devant cette pénurie regrettable qui est une honte et désirant conserver à la France et surtout à Paris ce que je considère comme un monument unique de notre histoire nationale, j'ai offert la mienne aux plus importantes bibliothèques publiques de Paris, qui sont restées indifférentes à mes offres désintéressées.

Une indifférence aussi coupable a une cause, la voici : nos bibliothécaires conservateurs oublient trop, même à leur insu, le but essentiel de leurs fonctions, et cela par antipathie du Marat révolutionnaire.

J'ai l'honneur de vous saluer,

F. Chevremont<sup>118</sup> »

Pour Chevremont, les refus qu'il essuie viennent à la fois d'un conservatisme culturel et politique ainsi que des préjugés tirés de la légende noire de Marat dont il a essayé pendant toute sa carrière de démontrer la fausseté. Signant « le bibliographe de Marat », toute son activité de collectionneur tourne autour d'une meilleure connaissance de la personnalité et des écrits du révolutionnaire, et de leur réception chez les contemporains.

### ***Biographie***

François Chevremont, comme il l'explique dans la préface de son *Index du bibliophile et de l'amateur de peintures, gravures*, s'est passionné très tôt pour la figure du révolutionnaire<sup>119</sup>. Né en 1824 d'un couple de pâtisseries, on connaît peu de choses de lui : on sait d'après lui qu'il prend le goût de la Révolution française à 21 ans, quand l'étalage d'un bouquiniste attire son attention et qu'il achète pour cinq francs un « pêle-mêle » d'imprimés divers de la période, dont *Les Chaînes de l'Esclavage* de Marat. Il est alors un « simple ouvrier » dans la gêne. La lecture de ses acquisitions le passionne, et il conçoit pour le journaliste une profonde admiration qui ne le quittera jamais. Il se fournit sur cette période chez Laverdet, un éditeur d'ouvrages républicains souvent inquiété sous Louis-Philippe, dont la librairie s'apparente davantage selon Chevremont à « un immense déballage de

---

<sup>118</sup> *La Justice*, dir. G. Clemenceau ; réd. Camille Pelletan, 10 janvier 1885.

<sup>119</sup> CHEVREMONT François. *Marat. Index du bibliophile et de l'amateur de peintures, gravures, etc.*, 1876, p.3-10.

vieux bouquins ». Il fait quelque temps après la connaissance de Constant Hilbey, lui aussi ouvrier, qui dans un contexte de montée de contestation démocrate avait republié un *Discours de Marat au peuple* en 1846. Ils sympathisent, et, en 1848, sont tous les deux membres du Club de la Montagne, où l'on retrouve Alphonse Esquiros<sup>120</sup>. C'est aussi là que Chèvremont rencontre Alfred Bougeart, avec qui il se lie d'une amitié durable : ce dernier sera l'auteur en 1865 d'une des premières biographies sur Marat, sans doute avec la collaboration de Chèvremont : celui-ci en a d'ailleurs gardé un bon à tirer avec des annotations manuscrites<sup>121</sup>.

On retrouve Chèvremont en 1857, ouvrant une boutique de gantier. Il est plus à l'aise financièrement : sa mère ayant fait un héritage, ses parents ont vendu leur fonds de pâtisserie et acheté un immeuble rue Clichy à Paris ; à la mort de sa mère, Chèvremont vend sa part d'héritage à son père. Il s'était marié en 1850 : son épouse meurt en 1858, et l'inventaire après décès indique « une bibliothèque contenant cent cinquante volumes dépareillés<sup>122</sup>. » Il se remarie, puis en 1863 vend son commerce : il est désormais dans une certaine aisance financière. Il se fournit désormais chez les libraires François-Noël Thibault - dit Noël France, le père d'Anatole - et Etienne Charavay, tous deux spécialisés dans les ouvrages liés à la Révolution française. Il amasse patiemment une collection des numéros de *L'Ami du Peuple* et des essais politiques de Marat, et recopie à la main des documents détenus par d'autres collectionneurs. C'est vers 1862-1863 que Chèvremont obtient pour 300 francs chez Charavay les sept placards de Marat qu'il convoitait depuis longtemps<sup>123</sup>, et qu'il fait réimprimer en 1877. C'est aussi vers cette époque qu'il se lance dans son grand projet : recenser tous les écrits de Marat, convaincu qu'une meilleure connaissance de la pensée politique du révolutionnaire pourra changer l'opinion du public, des collectionneurs et des historiens sur le personnage. Il passe quinze ans à établir l'*Index du bibliophile* sur Marat, qui est publié en 1876 : cette grande bibliographie recense et décrit les écrits politiques et scientifiques du journaliste, les faux ou les écrits qui lui ont été attribués, les opinions des contemporains sur lui, les peintures, portraits, gravures et estampes le représentant vivant ou mort (il sépare même en deux chapitres les portraits selon si

<sup>120</sup> PONS José, « François Chevremont, bibliographe de Jean-Paul Marat », *op.cit.*, p. 113.

<sup>121</sup> BOUGEART Alfred, *Marat, l'ami du peuple*, Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven & Cie, 1865.

<sup>122</sup> PONS José, « François Chevremont, bibliographe de Jean-Paul Marat », *op.cit.*, p. 114.

<sup>123</sup> CHEVREMONT François. *Marat. Index du bibliophile*, *op cit.* p.7-9.



Marat y est ou non enturbanné de son fameux mouchoir en tissu !) En 1880, il republie la plupart des 940 numéros de *L'Ami du Peuple* et des œuvres scientifiques et politiques du révolutionnaire dans *Jean-Paul Marat : esprit politique accompagné de sa vie scientifique, politique et privée*, une biobibliographie en deux tomes largement agrémentée d'extraits de documents de sa collection.

### *L'entrée de Marat dans le patrimoine écrit*

Devant l'échec de ses prises de contact avec les bibliothèques françaises dans le but de faire la donation de ses documents, François Chèvremont écrit au British Museum le 2 mars 1898 pour décrire et de proposer sa collection : il y présente les œuvres complètes, 25 caisses d'ouvrages divers sur le personnage – dont des faux et des contrefaçons - et une caisse de documents iconographiques, en plus de deux peintures. Un échange de lettres se poursuit sur le printemps. Richard Garnett, responsable des imprimés, rend son rapport le 2 avril devant la commission. Chèvremont expédie sa collection le 26 avril. Elle a déjà reçu une classification par Chèvremont lorsqu'elle arrive au musée : toutefois, elle sera divisée en imprimés et manuscrits selon les règles des départements du musée. Le bibliographe obtient que les manuscrits signés de sa main et les imprimés qu'ils commentent soient conservés ensemble : ces documents resteront longtemps non catalogués<sup>124</sup>. Mais Chèvremont est conciliant : il a enfin trouvé une institution qui attribue une légitimité à sa collection, avant son décès à Quiberon en 1907. Aujourd'hui, la partie imprimée et manuscrite de la collection a été transféré à la British Library : le fonds se compose de 55 tomes cotés de « 645.a.1 » à « 645.a.55 ».

Chèvremont bénéficiait d'un contact en Angleterre : son ami Georges Pilotelle, ou Pilotell, dessinateur, de son vrai nom Labadie, lui aussi amateur de Marat. Né en 1845 à Poitiers, il devient caricaturiste et collabore à plusieurs journaux républicains : il sera plusieurs fois aux prises avec les autorités sous l'Empire. Son engagement dans les rangs des communards, où il avait été nommé

---

<sup>124</sup> COCK Jacques de, « The Collection of Marat's Bibliographer at the British Library », *The British Library Journal*, no 1, volume 9, 1993, pp. 46-51.

commissaire spécial lui vaut d'être condamné à mort par contumace : il s'était enfui en Angleterre, où il s'installe à Londres en tant que dessinateur de modes<sup>125</sup>. On ne sait pas quand Chèvremont et lui firent connaissance : il se peut qu'il ait attiré l'attention du bibliographe lorsqu'il traduisit et fit publier en 1891 un essai médical de Marat daté de 1776, *An Enquiry into the nature, cause and cure, of a singular disease of the Eyes* ou *De la Presbytie accidentelle*, dont le seul exemplaire connu se trouvait à la Bibliothèque de la Société royale de médecine et de chirurgie à Londres<sup>126</sup>. Les deux hommes maintiennent une correspondance – dont certaines lettres se retrouvent dans le fonds Lacassagne – et Pilotelle accueille Chèvremont dans sa villa londonienne. Ce dernier donne sa caution intellectuelle au dessinateur quand il fait republier le huitième placard de Marat connu trouvé au British Museum en 1891. Il fait aussi publier une traduction espagnole du *Plan de législation criminelle* du révolutionnaire<sup>127</sup>. Pilotelle semblait également préparer un essai sur la carrière de Marat en Angleterre qui ne verra jamais le jour : on retrouve dans un recueil factice du fonds Lacassagne des notes de sa main et des coupures de journaux qu'il a rassemblées dans ce but<sup>128</sup>.

### *La passation*

On pense que c'est vers la même année où Chèvremont fit la donation de la quasi-totalité de sa collection au British Museum qu'il confia à Pilotelle les quatre placards restants de Marat, deux peintures à l'huile, et des documents qu'il possédait en double – dont l'édition complète de *L'Ami du Peuple* et ses contrefaçons. Il recopie également pour lui des pièces uniques, et lui donne des lettres ayant Marat ou son entourage pour sujet ainsi que des travaux préparatoires manuscrits pour des études bibliographiques<sup>129</sup>.

---

<sup>125</sup> OSTERWALDER Marius, Gérard PUSSEY, Marie LEROY-CREVECOEUR, et Boris MOISSARD. *Dictionnaire des illustrateurs 1800-1914 : Illustrateurs, caricaturistes et affichistes*, Neuchâtel, Hubschmid & Bouret, 1989.

<sup>126</sup> BML, Ms 5356 et Rés 427 002.

<sup>127</sup> *Principios de legislación penal. Obra publicada en Paris en 1790, version castellana...* G. Sanchez, Madrid, 1891. BML, Rés 427 116.

<sup>128</sup> *Jean-Paul Marat en Angleterre : ses ouvrages, calomnies anglaises*, BML, Rés 427 330.

<sup>129</sup> COCK Jacques de, « The Collection of Marat's Bibliographer at the British Library », *op.cit.*, pp. 52-54.

C'est en 1902 que Georges Pilotelle vend 123 volumes de sa collection à Sotheby's<sup>130</sup>. Un collectionneur et marchand de livres français installé à Londres, Henri Bourdin, l'acquiert, peut-être avec la bénédiction de Pilotelle qui pouvait compter rapatrier par cet intermédiaire les écrits de Marat – le dessinateur meurt à Londres en 1918. Bourdin, du moins d'après un article parlant de la vente, semble lui-même s'être intéressé à Marat et à la Révolution française<sup>131</sup> : et en effet, on retrouve son propre ex-libris sur plusieurs des ouvrages du fonds, sans qu'on puisse savoir s'il s'agissait de ceux achetés avec le fonds Pilotell ou séparément. Il propose sa collection à vendre en 1906 et envoie un catalogue manuscrit aux demandeurs intéressés : on retrouve deux moutures de ce catalogue dans le fonds Lacassagne, un de 1906, l'autre de 1908. Cette dernière date est-elle celle de la transaction ?

### Alexandre Lacassagne : quels apports ?

Il est prouvé qu'Alexandre Lacassagne démontrait de l'intérêt pour le personnage de Marat avant l'acquisition de la collection Bourdin. Si on ne peut savoir quand et comment cet intérêt est né, on retrouve néanmoins dès 1891 un échange de lettres mentionnant des documents liés au révolutionnaire : une lettre de Humbert Mollière, datée du 6 novembre 1891 à Lacassagne à propos d'un mémoire scientifique envoyé par Marat dans le cadre d'un concours de l'Académie de Lyon en 1784<sup>132</sup>. Il y joint la lettre de Joseph Bonnel du 5 novembre qui lui avait transmis le renseignement, conseillant à Lacassagne – lui-même membre de l'Académie - de voir un M. Saint Lager, responsable du fonds à la bibliothèque du Palais Saint Pierre, où était alors conservée la collection de l'Académie. On retrouve aussi un billet antérieur de Lacassagne demandant à avoir à disposition ce dossier (mémoire de Marat, des concurrents et le rapport). Il a fait faire un fac-similé d'une lettre envoyée par Marat au secrétaire-général de l'Académie de Lyon qui annonce l'envoi de ce mémoire<sup>133</sup> : nous n'avons toutefois pas retrouvé ce

---

<sup>130</sup> *Ibid.*

<sup>131</sup> BML, Ms 5300.

<sup>132</sup> BML, Ms 5348.

<sup>133</sup> BML, Ms 5347.

mémoire dans le fonds, lequel semble toujours être conservé aujourd'hui à la bibliothèque de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.

C'est peut-être à travers l'histoire de Lyon que le professeur en est venu à la Révolution : le siège et la répression de la ville en 1793 par les forces de la Convention ont été à l'origine d'une documentation abondante et de toute une littérature post-thermidorienne et postrévolutionnaire sur le martyre de Lyon. Lacassagne s'est procuré un ouvrage de 1793 dédié à Chalier - orateur influent et représentant de la sans-culotterie lyonnaise renversé et guillotiné par les sections modérés - dans lequel on trouve des pièces administratives signées de la main de ce dernier et d'autres officiers municipaux pendant leur bref mandat<sup>134</sup>. On trouve aussi une la troisième édition des *Tableaux des prisons de Lyon*, un témoignage dénonçant la Terreur lyonnaise ayant connu un grand succès éditorial publié en 1797 par Delandine, qui deviendra le premier directeur de la bibliothécaire de Lyon : là encore, l'ouvrage est orné par un frontispice gravé par Mermand sur un dessin de Cochet, et contient des pièces manuscrites<sup>135</sup>.

On trouve aussi dans le fonds Lacassagne treize catalogues d'exposition et de vente de livres portant sur la Révolution française sur toute la période 1898-1922 – dont cinq rédigés par le dramaturge Victorien Sardou. Certains ont pu appartenir à Pilotelle, comme celui daté de 1898 produit par un libraire de Londres, Bertram Dobell, proposant une édition de *Essay on the Human Soul* de Marat<sup>136</sup> - mais tous ceux postérieurs à 1902 montrent Lacassagne rechercher par lui-même à composer une collection personnelle sur la Révolution. D'ailleurs, deux de ces catalogues de vente présentent des notes et des croix tracées au crayon bleu sur les pages concernant des œuvres par Marat<sup>137</sup> : sont-elles censées marquer un achat ou que le document est déjà en possession du collectionneur ? Lacassagne est donc intéressé à l'histoire de sa ville d'adoption, puis à la Révolution avant et après avoir acquis

---

<sup>134</sup> CHASSAIGNON Jean-Marie. *Offrande à Chalier. ou idées vraies et philosophiques tracées à la hâte et offertes à son défenseur officieux*, Lyon, 1793, BML, Rés 427478.

<sup>135</sup> BML, Rés 427856.

<sup>136</sup> *Catalogue of valuable and interesting books*, Bertram Dobell, Londres, 1898, BML, Rés 427492.

<sup>137</sup> *Journal des collectionneurs de livres : bulletin mensuel de la librairie E. Jorel : ouvrages sur la Révolution, le Consulat et l'Empire, la guerre de 1870*, Jorel, Paris, BML, fonds Lacassagne, Rés 427492(13), p. 30-33 ; *Catalogue d'une collection révolutionnaire formée par feu M. le Marquis d'Albon : op.cit.*, fonds Lacassagne, Rés 427492(8), p.98-99.

la collection Bourdin, mais sa curiosité pour cette époque et le personnage de Marat est davantage à mettre en relation avec sa carrière médicale et scientifique.

Alexandre Lacassagne naît en 1843 à Cahors de parents hôteliers : enfant, il fréquente Léon Gambetta, lui aussi natif de la capitale du Quercy. A vingt ans, il intègre l'École impériale du Service des Armées à Paris, et fait son internat à Strasbourg. Il est nommé aide-major à l'hôpital militaire de Marseille, puis répétiteur en pathologie générale et médicale de nouveau à Strasbourg. Après la défaite de 1870, il suit la faculté, transférée à Montpellier, où il passe son agrégation en médecine générale et légale. En 1872, il est envoyé à Sétif en Algérie, où il est médecin auprès des bataillons disciplinaires : c'est à Médéa, toujours en Algérie, qu'il se livre à une étude anthropométrique et anthropologique sur 800 criminels issus du 2<sup>e</sup> bataillon d'infanterie légère d'Afrique, avec le Docteur Laurens. En 1880, il est nommé et titularisé à la chaire de médecine légale et de toxicologie de Lyon, où il vivra jusqu'à sa mort en 1924<sup>138</sup>.

A une date inconnue, il a rencontré Cesare Lombroso lors d'un séjour à Turin : lui aussi médecin militaire et amateur d'anthropométrie, il avait publié en 1876 *L'Homme criminel*, où il défendait le caractère inné de la criminalité. Si Lacassagne, par ses centres d'intérêts et ses méthodes – comme Lombroso dans son étude, il s'intéresse par exemple aux tatouages portés par les délinquants – a subi nettement l'influence de médecin italien, il s'en détachera par la suite pour insister sur le rôle du milieu social, contre l'école italienne. Toutefois, il ne faut pas en faire un sociologue au sens moderne du terme : Lacassagne ne se détache pas vraiment du concept d'une hérédité dégénérée, et fait de nombreuses comparaisons entre l'homme criminel et l'homme « primitif ». Les couches sociales supérieures sont définies par l'intelligence grâce à une utilisation prédominante des parties frontales du cerveau, tandis que les classes inférieures sont guidées par l'instinct, et sont donc en comparaison les couches « occipitales » : il y a un aspect néo-phrénologique dans certaines théories de Lacassagne. En contact avec des agents sociaux défavorables – l'alcool, le manque d'éducation, les crises économiques – les membres des classes populaires seraient donc naturellement enclines à privilégier l'action instinctive et

---

<sup>138</sup> ARTIERES Philippe et CORNELOUP Gérard, *Le Médecin et le Criminel : Alexandre Lacassagne, 1843-1924*, op.cit.

irrationnelle sur l'intelligence raisonnée<sup>139</sup>. Ce qui les rend particulièrement dangereux en temps de révolution – là-dessus, Lacassagne rejoint Gabriel Tarde. Il y aurait donc un aspect « pathologique » latent aux insurrections et au militantisme populaires.

C'est peut-être parce qu'il incarnait à ses yeux un symptôme de la « maladie » criminelle et révolutionnaire que Lacassagne a pu développer un intérêt pour le personnage de Marat. La tradition conservatrice en faisait depuis près d'un siècle un déséquilibré socialement frustré et violent, symbole effrayant des maux de l'anarchie – réputation que Chèvremont a passé une bonne partie de son existence à combattre. D'après Claudius Roux, Lacassagne aurait laissé des études médico-légales manuscrites sur Marat, et un projet de discours à l'Académie de Lyon sur l'état mental du révolutionnaire, qui ne fut finalement pas prononcé<sup>140</sup>. Quand Augustin Cabanès, lui aussi médecin se piquant d'histoire, publie en 1891 un livre se proposant d'examiner la biographie et les écrits de Marat afin d'étudier sa psychologie, il met à contribution le médecin lyonnais :

« Son « cas » pourrait offrir un sérieux sujet d'études à un médecin aliéniste et psychologue ; et nous croyons savoir que le professeur Lacassagne, de Lyon, se propose de l'étudier à ce point de vue spécial. Nous n'avons voulu montrer que le délirant ambitieux<sup>141</sup>. »

On peut presque qualifier son intérêt pour le personnage de « morbide », non dans un sens obsessionnel, mais parce que le médecin semble davantage se passionner pour la maladie et la mort violente de Marat que pour son activité politique et journalistique. Toujours en collaboration avec Cabanès, il étudie cette fois en tant que spécialiste en médecine légale les circonstances du meurtre du révolutionnaire, en se fondant sur les témoignages des personnes présentes et le procès-verbal d'autopsie : travaillant avec le professeur d'anatomie Testut, il procède à une reconstitution détaillée du coup fatal de Charlotte Corday sur le cadavre d'un tuberculeux :

---

<sup>139</sup> RENNEVILLE Marc, « La réception de Lombroso en France (1880-1900) », in Laurent MUCCHIELLI, *Histoire de la criminologie française*, L'Harmattan, 1995, pp.107-135.

<sup>140</sup> ROUX Claudius. « Documents bio-biblio-iconographiques sur Marat, médecin, physiologiste, physicien, philosophe, sociologue ». *Albums du Crocodile*, Lyon, février 1954, p.23.

<sup>141</sup> CABANES Augustin, *Marat inconnu. L'Homme privé. Le Médecin. Le Savant. D'après des documents nouveaux et inédits. 3e édition. Ouvrage orné de cinq planches et de soixante illustrations, hors texte ou dans le texte*, Albin Michel, Paris, 1924, p. 351.

« L'instrument, enfoncé entre la première et la deuxième côte droites, près du sternum, traverse le poumon, entre dans le péricarde, atteint l'aorte et sa partie postéro-latérale et ressort au point opposé à gauche, à sa partie postéro-latérale. Dans ces conditions, la lame passe sous la branche droite de l'artère pulmonaire, puis la pointe entre au voisinage de la base de l'oreillette gauche, un peu en dedans et à droite de l'auricule gauche. La distance de la plaie extérieure à l'oreillette gauche est d'environ 11 à 12 centimètres. Nous pouvons donc supposer, avec quelque probabilité, que le couteau de table, « à gaine et à manche noir », payé deux francs par Charlotte Corday, avait une longueur de 15 centimètres environ<sup>142</sup>. »

Lacassagne conclut que, s'il a pu être facilité par la position de Marat par rapport à son assassin, le coup de couteau très efficace de Charlotte Corday n'est pas facile à reproduire : lui-même avoue avoir essayé plusieurs fois à titre expérimental sans avoir réussi ! Il tâche ensuite de savoir si la gravité de la blessure de Marat a pu lui laisser le temps de prononcer une dernière parole, et réfute qu'il ait pu écrire un billet à son ami Guzman, comme un collectionneur dont le nom n'est pas cité le prétend. Les observations de Lacassagne dans les ouvrages de Cabanès sont le fruit de ses propres recherches sur les circonstances du meurtre dans la « Bibliothèque de l'archéologie criminelle » parues la même année<sup>143</sup>. Il est également capable en 1917 de conseiller un autre historien, Arthur Chuquet, sur ce sujet, comme nous l'apprend le brouillon d'une lettre<sup>144</sup>. Dans les chapitres consacrés à Marat, Cabanès fait référence aux travaux de Chèvremont<sup>145</sup>, ainsi qu'à d'autres collectionneurs : il n'est pas improbable de penser que Lacassagne ait été aidé par son collègue dans la localisation d'objets liés au révolutionnaire.

Une des plus grandes curiosités de la collection Lacassagne est ce masque mortuaire du journaliste<sup>146</sup>, surmoulage en plâtre d'un autre masque. La notice bibliographique nous informe qu'il s'agirait de la reprise d'un moulage effectué

---

<sup>142</sup> CABANÈS, Augustin, *Les Indiscrétions de l'histoire*, 4e série, Librairie mondiale, Paris, 1904, p. 127.

<sup>143</sup> LACASSAGNE, Alexandre. *La médecine légale dans l'histoire : l'assassinat de Marat : blessure mortelle, l'autopsie, l'embaumement, cinq mois de Panthéon*, Storck, Lyon, 1891, BML, fonds Lacassagne, Rés 427333.

<sup>144</sup> BML, Rés 427492.

<sup>145</sup> *Ibid*, p.121 et 133.

<sup>146</sup> BML, Ms 5345.

par Marie Grosholtz, future Madame Tussaud. Il faut toutefois prendre cette affirmation avec précaution : on sait aujourd'hui que cette dernière avait un penchant pour l'affabulation dans un but de publicité<sup>147</sup> - ses mémoires de 1838 regorgent d'erreurs factuelles et d'invéraisemblances. Ces tendances jetant un discrédit sur ses affirmations quant à son activité réelle sous la période révolutionnaire, il est difficile de savoir si elle a en effet été sollicitée pour mouler le visage de Marat mort. Dans son *Index du bibliophile*, Chèvremont fait bien mention d'un masque mortuaire de Marat, des mêmes dimensions de celui détenu par Lacassagne ; il précise que le moulage est attribué au sculpteur Beauvallet, qui en fit don de deux exemplaires à la Convention et à la Commune en juillet 1793<sup>148</sup>. Le bibliographe précise que, si le masque est très rare de son temps, il semblait très répandu dans les années 1830 – une loi interdisant même de l'exposer publiquement en 1835 – et qu'un moulage se trouve peut-être au Louvre – il existe d'ailleurs aujourd'hui une sculpture en plâtre au Musée Carnavalet. Le moulage détenu par Lacassagne est-il une de ces copies des années 1830 ? On ne sait pas quand Lacassagne l'a acquis: il ne figure pas dans le catalogue Bourdin. En consultant le catalogue d'une exposition organisée à l'occasion du centenaire de la Révolution française, on peut voir un de ces masques, appartenant au docteur Jean-François Robinet, lui-même médecin et historien de Danton<sup>149</sup>. Or, dix ans après sa mort en 1899, sa collection sur la Révolution française et l'Empire est à son tour vendue<sup>150</sup> : il n'est pas déraisonnable de penser que Lacassagne ait pu acquérir des éléments de cette collection, dont il possède un catalogue.

Alexandre Lacassagne semble cependant également curieux de la carrière médicale de Marat : si on regarde la vingtaine d'ouvrages sur Marat datant de 1902 à 1921 – et donc confirmés ne provenir ni de Chèvremont, ni de Pilotelle – cinq

---

<sup>147</sup> LEUWERS Hervé, et Guillaume MAZEAU, « Madame Tussaud et le masque de Robespierre. Exercices d'histoire autour de la médiatique reconstitution d'un visage ». *Annales historiques de la Révolution française*, n° 375 (1 mars 2014): 187-98.

<sup>148</sup> CHEVREMONT François. *Marat. Index du bibliophile*, op cit. p.367.

<sup>149</sup> SARDOU Victorien, *Catalogue des objets formant l'Exposition historique de la Révolution française. Célébration historique du centenaire de 1789 : salle des Etats, aux Tuileries, place du Carroussel*, Société de l'histoire de la Révolution française, Paris, 1889, BML, fonds Lacassagne, Rés 427492(1), p. 8.

<sup>150</sup> SARDOU Victorien, *Catalogue des livres composant la Bibliothèque de feu le docteur Robinet*, L. Dorbon, 1909, BML, fonds Lacassagne, Rés 427492(7).



portent sur le sujet. On retrouve là encore deux études d'Augustin Cabanès<sup>151</sup>, une thèse de médecine<sup>152</sup>, une traduction commentée d'un essai en anglais de Marat sur la gonorrhée<sup>153</sup> et un article sur un exemple d'exercice de la médecine par le futur journaliste<sup>154</sup>. Bien qu'il ait aussi quelques synthèses historiques dans sa collection, Lacassagne semble en fait plus documenté sur Marat à la fois en tant que collègue médecin et « patient », plutôt qu'en tant que militant et écrivain politique. Les approches complètement dissemblables de Chèvremont et de Lacassagne quant à Marat nous en dit autant sur la polyvalence du personnage, médecin, scientifique, journaliste et théoricien politique, que sur la diversité des profils des collectionneurs et de leurs intentions.

---

<sup>151</sup> CABANÈS Augustin, « Les transfuges de la médecine: notre confrère Marat » in *La Médecine internationale illustrée*, Paris, 1910, BML, Rés 427432; CABANÈS, Augustin, *Marat électrothérapeute*, Lille, 1911, BML, 140893.

<sup>152</sup> RIQUEZ Albert, *Le docteur Marat: 1743-1793: son système physiologique*, Maloigne, Paris, 1908, BML, Rés 427335.

<sup>153</sup> MARAT Jean-Paul, *Marat spécialiste des maladies vénériennes: "An Essay on Gleets, Londres, 1775"*, traduit de l'anglais par le Dr Payenneville, Lecerf, Rouen, 1912, BML, 427114.

<sup>154</sup> VADON (DR). « Marat médecin : une consultation inédite du docteur Marat », in *Journal de Médecine de Paris*, Dax frères & Thiron, Clermont, oct-nov 1907, BML, Rés 427325



## CONCLUSION

---

« L'essentiel est de recueillir, de faire une gerbe, de l'apporter sur l'aire : les batteurs viendront ensuite en faire sortir le grain<sup>155</sup>. »

L'image employée par Alexandre Lacassagne pour expliquer ses motivations de collectionneur insiste sur la transmission : son objectif et ses méthodes le conduisent à accumuler les matériaux afin de les laisser à l'étude et à l'interprétation des générations futures. Il n'a pas fait, comme Chèvremont, la synthèse de sa collection : il s'agit de donner aux futurs tenants de la médecine légale ou de la criminologie des sources sur lesquelles se fonder. C'est donc moins une entreprise de bibliophile ou d'érudit que celle d'un pédagogue que le médecin adopte. François Chèvremont s'était quant à lui donné un objectif différent, quand, en 1876, il revient sur activités de collectionneur et éditeur :

« De longues et difficiles années se sont écoulées, mais le succès a couronné nos efforts, et tout ce que le passé a pu connaître d'amertumes se trouve effacé par le résultat obtenu : la bibliographie de Marat est revue, corrigée, et considérablement augmentée; quelques fascicules publiés par nous dans le *Bibliophile français*, et dans la bibliographie qui fait suite à l'ouvrage de Bougeart, ont donné l'éveil aux bibliophiles et appelé leur attention sur les erreurs de tous les bibliographes ; une biographie en 2 vol. in-8°, intitulée *Marat, l'ami du peuple*, par Alfred Bougeart, est aussi depuis longtemps dans le public. Le temps n'a donc pas été perdu, et nous nous estimons heureux d'avoir employé à la réhabilitation de Marat une vie qui aurait pu s'écouler en pure perte au milieu de divertissements puérils<sup>156</sup>. »

Nous avons donc deux conceptions de l'activité du collectionneur derrière le fonds Lacassagne : l'un amasse, l'autre complète et corrige. Mais la nécessité d'alimenter l'état des recherches sur une question, l'anthropologie criminelle ou Marat, est bien présente dans les deux cas. Du fonds Lacassagne se dégage un Jean-Paul Marat à multiples facettes : Marat le journaliste, Marat le théoricien politique, Marat le scientifique, Marat le médecin, Marat le malade, Marat

---

<sup>155</sup> ROUX Claudius, *Catalogue du fonds Lacassagne*, préface d'Alexandre Lacassagne, 1922, Lyon.

<sup>156</sup> CHEVREMONT François. *Marat. Index du bibliophile et de l'amateur de peintures, gravures, etc., op.cit*, P. 9-10.

l'assassiné, Marat l'épouvantail de la Révolution libérale... Figures parfois contradictoires, résultant de la variété des productions du publiciste et surtout sur Marat en tant que personnage : ce sont à la fois l'aura de scandale autour de sa personne projetée par quelques uns de ses écrits, les portraits du révolutionnaire en martyr, les pamphlets de ses ennemis politiques repris sous l'époque romantique, qui ont modelé durablement, plus que son activité en elle-même, l'image de Marat auprès de l'opinion publique. François Chèvremont, aidé par Pilotell, tâche de démontrer ce phénomène et s'est donné pour mission de déconstruire cette légende noire en garantissant un accès direct à l'œuvre politique et journalistique de l'Ami du Peuple. Alexandre Lacassagne, lui, a été au contraire attiré par cette figure à cause de son aspect répulsif : il s'agit pour lui d'un patient, d'un sujet à étudier, en raison de ses tendances violentes plus ou moins prouvées, de la maladie qui le ravageait, de sa mort brutale, et de son caractère « pathologique » de révolutionnaire et de déclassé. De ce point de vue, la curiosité exprimée par le médecin pour ce collègue d'une autre époque n'est guère différente de celle qu'il manifeste envers des personnalités criminelles.

A cette variété de raisons pour collectionner s'ajoute la diversité des motivations pour contrefaire. Profiter de manière opportuniste du succès d'un autre afin d'en tirer profit ; calomnier cette personne ou la catégorie sociale ou politique à laquelle elle appartient de manière détournée en lui faisant dire ce qu'elle ne pense pas (*Le Protocole des Sages de Sion* est un des exemples les plus flagrants) ; se servir de son nom pour gagner un public ? Question d'autant plus intéressante que l'époque des faussaires et contrefacteurs de Marat est aussi celle de discussions, avant même 1789, autour du droit d'auteur et de la propriété littéraire, redéfinis et remis sur le devant de la scène avec l'abandon du privilège et la libéralisation de la publication : la loi du 19 juillet 1793 – six jours après l'assassinat de Marat – établit officiellement le droit de l'auteur à faire poursuivre ou à demander réparation à son contrefacteur. Marat lui-même est considéré comme étant dans son droit quand il fait saisir les faux *Ami du Peuple* incriminés par la police de l'Hôtel de Ville, en arguant essentiellement du dommage fait à son nom et à la cause qu'il défend.

C'est en effet le nom d'Ami du Peuple que les faussaires se disputent, et chacun semble avoir sa propre interprétation sur la manière de le porter. Marat vu par les faux Marat est à la fois une plateforme commode pour diffuser ses propres

opinions et un symbole en voie de construction du dénonciateur désintéressé et persécuté. Ainsi Waudin passe-t-il deux numéros à défendre la réputation de Marat – il a pris l’initiative d’attaquer La Fayette, ce que la presse patriote radicale comme les *Révolutions de Paris* et dans la moindre mesure Marat lui-même avaient commencé à faire - contre une lettre insérée dans le conservateur *Journal général* :

« [...] n’est-ce pas moi qui ait dénoncé les manœuvres infernales par lesquelles on affamait le peuple ? [...] Ne sont-ce pas mes dénonciations, ne sont-ce pas mes écrits qui ont forcé le dictateur La Fayette à faire cause commune avec vous, et à vous accompagner à Versailles ? [...] N’ai-je pas été le refuge des malheureux, le défenseur des opprimés, l’ennemi déclaré des ennemis du bien public ? Et je suis un horrible fléau qui doit être livré aux lois vengeresses de l’honneur et de la vérité ; et je suis un animal enragé dont il faut purger le pays ! [...] <sup>157</sup> »

Cet affrontement des rhétoriques pro et anti Marat est perceptible dans tous les faux et les contrefaçons contenus dans la collection : l’auteur et son journal sont si indissociables – par la volonté de Marat lui-même – qu’imiter ou référencer son titre revient à prendre position sur le personnage et ce qu’il représente. Mais les faussaires ont beau revendiquer le nom, ils restent des journalistes relativement indépendants, avec leurs propres styles et convictions : leur production n’est guère différente que celle des auteurs patriotes de l’époque, et une fois replacée dans le contexte parisien, peut même être étudiée comme symptomatiques de cette presse politique éphémère du début de la Révolution.

Que ce soit pour les faussaires ou les collectionneurs, la collection Marat du fonds Lacassagne montre qu’un même sujet ou une même personne peut concentrer autour d’elle toute une panoplie d’images, d’interprétations et d’approches différentes.

---

<sup>157</sup> *L’Ami du peuple*, série 3 « de l’imprimerie de Marat », n°124, daté du 11 avril 1790 (BML, Rés 427151).



## SOURCES

---

### FAUX ET CONTREFAÇONS DE MARAT

JOURDAIN DE SAINT-FERJEUX, *L'Ami du Peuple ou le Vrai Citoyen, par une Société de Patriotes*, n°5, octobre 1789, BML, fonds Lacassagne, Rés 427462.

MARAT Jean-Paul *et alii*, *L'Ami du Peuple ou le Publiciste parisien, journal politique, libre et impartial, par une Société de patriotes et rédigé par M. Marat*, Paris, 1789-1793, tomes 2 et 3, BML, fonds Lacassagne, Rés 427111.

*L'Ami du Peuple ou le Publiciste parisien*, auteurs divers, Paris, 4 vol., BML, fonds Lacassagne, Rés 427151.

### AUTRES PIÈCES DU FONDS LACASSAGNE

ROUX Claudius, *Catalogue du fonds Lacassagne*, préface d'Alexandre Lacassagne, Imprimerie nouvelle lyonnaise, 1922, Lyon, BML, FA cat 02 A.

### Manuscrits

*Catalogue de la Collection de livres, journaux, brochures, pamphlets et placards de ou relatifs à J.-P. Marat, réunie par Henri Bourdin et par le Prof. Lacassagne*, BML, fonds Lacassagne, Ms 5300 et Ms 5300(2).

*Lettres autographes de J. Bonnel et du Dr H. Mollière et notes de Chevremont et Lacassagne au sujet du Mémoire envoyé par Marat au Concours de l'Académie de Lyon en 1786*, BML, fonds Lacassagne, Ms 5348.

FRANKLIN Benjamin, CHEVREMONT François, *Lettre à Marat, datée de Passy 29 mars 1779*, BML, fonds Lacassagne, Ms 5336.

MARAT Jean-Paul, *Fac-similé photographie d'une Lettre autographe de Marat, non signée, datée du 22 mars 1786, adressée à M. de La Tourette [sic, pour*

*Tourrette] secrétaire. général de l'Académie de Lyon, annonçant l'envoi de son Mémoire pour le concours ouvert en 1786, et conservée dans les Archives de cette Académie, à Lyon, BML, fonds Lacassagne, Ms 5347.*

MARAT Jean-Paul, *Note autographe, non signée ni datée, de 8 lignes, relative au traitement de l'Hystérie*, BML, fonds Lacassagne, Ms 5350.

## Imprimés

*Catalogue d'une collection révolutionnaire formée par feu M. le Marquis d'Albon : pièces historiques, ouvrages, pamphlets, almanachs, journaux relatifs à la Révolution, à Louis XVI, à Marie-Antoinette, à la famille royale*, Leclerc, Paris, 1917, BML, fonds Lacassagne, Rés 427492(8).

*Journal des collectionneurs de livres : bulletin mensuel de la librairie E. Jorel : ouvrages sur la Révolution, le Consulat et l'Empire, la guerre de 1870*, Jorel, Paris, BML, fonds Lacassagne, Rés 427492(13).

*Charlotte Corday, ou La Judith moderne, tragédie en trois actes et en vers*, de l'imprimerie des Nouveautés, Caen, 1797, BML, fonds Lacassagne, Rés 806587 et Rés 427299.

BEAUMARCHAIS Pierre-Augustin Caron de. *La Folle Journée, ou Le Mariage de Figaro, Comédie en cinq Actes, en Prose*, Chez Ruault, 1785 BML, fonds Lacassagne, Rés 427696.

CABANÈS Augustin, « Les transfuges de la médecine: notre confrère Marat » in *La Médecine internationale illustrée*, Paris, 1910, BML, fonds Lacassagne, Rés 427432.

CABANÈS Augustin, *Marat électrothérapeute*, Lille, 1911, BML, fonds Lacassagne, 140893.

CHASSAIGNON Jean-Marie, *Offrande à Chalier, ou idées vraies et philosophiques tracées à la hâte et offertes à son défenseur officieux*, Lyon, 1793, BML, fonds Lacassagne, Rés 427478.



DIDEROT Denis, *Principes de la philosophie morale, ou Essai de M. S\*\*\* (Shaftesbury) sur le mérite et la vertu. Avec Réflexions... (Par Diderot)*, Amsterdam, 1745, BML, fonds Lacassagne, Rés 428555.

LACASSAGNE Alexandre. *La médecine légale dans l'histoire : l'assassinat de Marat : blessure mortelle, l'autopsie, l'embaumement, cinq mois de Panthéon*, Storck, Lyon, 1891, BML, fonds Lacassagne, Rés 427333.

MARAT Jean-Paul, *Mémoire sur l'électricité médicale, couronné le 6 août 1783, par l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, Méquignon, Paris, 1784, BML, fonds Lacassagne, Rés 427030 et 427044.

MARAT Jean-Paul, *Placards de Marat l'ami du peuple*, Paris, 1792, BML, fonds Lacassagne, Rés 6578.

MATON DE LA VARENNE Pierre-Anne-Louis, *Les Crimes de Marat et des autres égorgeurs, ou Ma résurrection, où l'on trouve non seulement la preuve que Marat et divers autres scélérats, membres des autorités publiques, ont provoqué tous les massacres des prisonniers, mais encore des matériaux précieux pour l'histoire de la Révolution française*, André, 2<sup>e</sup> éd., 1795, Paris, BML, fonds Lacassagne, Rés 427285.

RENARD Charles, CORDAY Charlotte, *Fêtes et Solennités de toutes les Eglises de Caen avant la Révolution d'après un Manuscrit de l'Abbaye-aux-Dames [annoté par Charl. Corday]*, Massif, Caen, 1869, BML, fonds Lacassagne, Rés 427 292(3).

RIQUEZ Albert, *Le docteur Marat: 1743-1793: son système physiologique*, Maloine, Paris, 1908, BML, fonds Lacassagne, Rés 427335.

SAINTE-BEUVE Charles-Augustin, *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVI<sup>e</sup> siècle par C.-A. Sainte-Beuve*, Paris, 1843, BML, fonds Lacassagne, Rés 428471.

SARDOU Victorien, *Catalogue des objets formant l'Exposition historique de la Révolution française. Célébration historique du centenaire de 1789 : salle des Etats, aux Tuileries, place du Carroussel*, Société de l'histoire de la Révolution française, Paris, 1889, BML, fonds Lacassagne, Rés 427492(1).

VADON (DR), « Marat médecin: une consultation inédite du docteur Marat », in *Journal de Médecine de Paris*, Dax frères & Thiron, Clermont, oct-nov 1907, BML, fonds Lacassagne, Rés 427325.

# BIBLIOGRAPHIE

---

## USUELS

CLAVIERES Christiane de, et Edmond REBOUL, *Index des mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon : répertoire des auteurs et des thèmes*, Lyon: Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, 1990.

HABIB Denis et KRAKOVITCH Odile, *Journaux et gazettes français et étrangers de la Révolution à la Commune conservés aux Archives nationales: AD XX A et AD XX B, catalogue*, Paris, Centre historique des Archives nationales, 1998.

HATIN Eugène, *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française ... (précédé d'un) Essai historique et statistique sur la naissance et les progrès de la presse périodique dans les deux mondes*, Reproduction en fac-similé., Paris, Anthropos, coll. « Textes et documents retrouvés », 1965.

OSTERWALDER Marius, Gérard PUSSEY, Marie LEROY-CREVECOEUR, et Boris MOISSARD, *Dictionnaire des illustrateurs 1800-1914 : Illustrateurs, caricaturistes et affichistes*, Neuchâtel, 1989.

PASCAL France et PRINET Jean, *Catalogue collectif des périodiques du début du XVIIe siècle à 1939 conservés dans les bibliothèques de Paris et dans les bibliothèques universitaires des Départements*, Bibliothèque Nationale, Paris, 1967.

RAUX Henri Frédéric, LAMBERT Monique et PRINET Jean, *Répertoire de la presse et des publications périodiques françaises*, Bibliothèque Nationale, cinquième édition, Paris, 1973.

RETAT Pierre, *Les Journaux de 1789 : bibliographie critique*, Centre national de la recherche scientifique, Paris, 1988.

## OUVRAGES SUR LA PRESSE REVOLUTIONNAIRES

ANDRIES Lise, « Les imprimeurs libraires parisiens et la liberté de la presse (1789-1795) » *Dix-huitième Siècle*, n°21, *Montesquieu et la Révolution*, 1989, pp. 247-261.

DE BAECQUE Antoine, « Le commerce du libelle interdit à Paris (1790-1791) ». *Dix-huitième Siècle*, n°21, *Montesquieu et la Révolution*, 1989, pp. 233-246.

CENSER Jack Richard, *Prelude to power : the Parisian radical press (1789-1791)*, Johns Hopkins University press, Baltimore-Londres, 1976.

DARNTON Robert, *Bohème littéraire et Révolution : le monde des livres au XVIIIe siècle*, Gallimard, coll. « Collection Tel », n° 370, Paris, 2010.

DARNTON Robert, *Édition et sédition: l'univers de la littérature clandestine au XVIIIe siècle*, Gallimard, coll. « NRF essais », Paris, 1991.

DARNTON Robert et REVELLAT Marie-Alyx, *Gens de lettres, gens du livre*, O. Jacob, Paris, 1992.

ELYADA Ouzi *Presse populaire & feuilles volantes de la Révolution à Paris : 1789-1792 : inventaire méthodique et critique*, Société des études robespierristes, Paris, 1991.

ELYADA Ouzi, « L'Appel aux faubourgs. Pamphlets populaires et propagande à Paris, 1789-1791 », *in Paris et la Révolution, actes du colloque Paris I*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1989, pp. 185-200.

GOUGH Hugh, « The radical press in the French Revolution ». In *Radicals, Rebels and Establishments*, P. J Corish. Belfast, 1985.

LABROSSE Claude et RETAT Pierre, *Naissance du journal révolutionnaire, 1789*, Presses universitaires de Lyon, coll. « Librairie du bicentenaire de la Révolution française », Lyon, 1989.

RETAT Pierre, *La révolution du journal, 1788-1794*, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, Paris, 1989.

RETAT Pierre, LABROSSE Claude et DURANTON Henri, *L'instrument périodique : la fonction de la presse au XVIIIe siècle*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 1985.

## **L'AMI DU PEUPLE ET SES CONTREFAÇONS**

BIANCHI SERGE, *Marat « L'Ami du Peuple »*, Editions Belin, Paris, 2017.

BOUGEART Alfred, *Marat, l'ami du peuple*, A. Lacroix, Verboeckhoven & Cie, Paris, 1865.

FORTUNY Claudette, *Marat en entier et plus que Marat: vrais et faux journaux de l'Ami du peuple à la bibliothèque de Lunel*, Bruxelles Montpellier, Pôle Nord Service des publications de l'Université Paul-Valéry, coll. « Collection Chantiers Marat », 1996.

MARAT Jean-Paul, *Oeuvres politiques: 1789-1793. Tome I, Janvier 1789-Janvier 1790*, Pôle nord, Bruxelles, Belgique, 1989.

MARAT Jean-Paul, *Œuvres politiques: 1789-1793. Tome II, Février 1790-Août 1790*, Pôle nord, Bruxelles, Belgique, 1991.

MARAT Jean-Paul, *Œuvres politiques: 1789-1793. Tome III, Septembre 1790-Décembre 1790*, Pôle nord, Bruxelles, Belgique, 1993.

MARAT Jean-Paul, *Œuvres politiques: 1789-1793. Tome IV, Janvier 1791-Mars 1791*, Pôle nord, Bruxelles, Belgique, 1993.

MARAT Jean-Paul, *Œuvres politiques: 1789-1793. Tome V, Avril 1791-Août 1791*, Pôle nord, Bruxelles, Belgique, 1993.

## **LES COLLECTIONNEURS DE MARAT**

ARTIERES Philippe et CORNELOUP Gérard, *Le Médecin et le Criminel : Alexandre Lacassagne, 1843-1924 : exposition de la Bibliothèque municipale de Lyon, 27 janvier-15 mai 2004*, Bibliothèque municipale de Lyon, coll. « Traces dans la ville », 2004.

ARTIERES Philippe, « A. Lacassagne : de l'archive mineure aux Archives d'anthropologie criminelle », *Criminocorpus. Revue d'Histoire de la justice, des crimes et des peines*, 1er Janvier 2005.

CABANÈS Augustin, *Les Indiscrétions de l'histoire*, 4e série, Librairie mondiale, Paris, 1904.

CABANES Augustin, *Marat inconnu. L'Homme privé. Le Médecin. Le Savant. D'après des documents nouveaux et inédits. 3e édition. Ouvrage orné de cinq planches et de soixante illustrations, hors texte ou dans le texte*, Albin Michel, Paris, 1924.

CHEVREMONT François, *Erreurs et supercheries artistiques, littéraires et bibliographiques relatives à Marat*, BML, Fonds Lacassagne, Rés 140267.

CHEVREMONT François. *Marat. Index du bibliophile et de l'amateur de peintures, gravures, etc*, 1876.

COCK Jacques de, « The Collection of Marat's Bibliographer at the British Library », *The British Library Journal*, no 1, volume 9, 1993.

FRANCE Noël, *Description historique et bibliographique de la collection de feu M. le comte H. de La Bédoyère... sur la Révolution française, l'Empire et la Restauration*, chez France, 1862.

PONS José, « François Chevremont, bibliographe de Jean-Paul Marat », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 311, 1998, pp. 111-127.

PONS José, *François Chevremont : le bibliographe de Jean-Paul Marat*, Editions L'Association Jean-Paul Marat, 1998.

RENNEVILLE Marc. « La réception de Lombroso en France (1880-1900) », in Laurent MUCCHIELLI. *Histoire de la criminologie française*, L'Harmattan, 1995.

ROUX Claudius. « Documents bio-biblio-iconographiques sur Marat, médecin, physiologiste, physicien, philosophe, sociologue », *Albums du Crocodile*, Lyon, février 1954.

TESNIERES Valérie. « La presse révolutionnaire à la Bibliothèque nationale ». *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français*, n° 145 (1989): 58-60.

VEZE L. et CHARVET F., « Lacassagne collectionneur », *Conférences d'Histoire de la médecine, cycle 1996-1997*, Institut d'Histoire de la Médecine - Université Claude Bernard, coll. « Collection Fondation Marcel Mérieux », Lyon, 1998, pp.119-133.





## ANNEXES

---

### *Table des annexes*

<b>GEOGRAPHIE DES FAUSSAIRES .....</b>	<b>90</b>
<b>CHRONOLOGIE : MARAT, CONTREFACTEURS ET CONTINUEURS .....</b>	<b>94</b>
<b>LES SERIES DE 1790 .....</b>	<b>98</b>
<b>AUTRES FAUX ET CONTREFAÇONS .....</b>	<b>109</b>
<b>CONTINUATIONS POSTHUMES .....</b>	<b>113</b>
<b>CATALOGUE DE VENTE BOURDIN .....</b>	<b>116</b>
<b>QUELQUES PIECES DE LA COLLECTION .....</b>	<b>119</b>
<b>LES COLLECTIONNEURS.....</b>	<b>125</b>

## GEOGRAPHIE DES FAUSSAIRES

D'après la carte de MONDHARE Louis-Joseph, *Plan de la ville et faubourg de Paris avec tous ses accroissements et la nouvelle enceinte des barrières de cette capitale*, 1790, Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans.

### LIEUX DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION DE L'AMI DU PEUPLE DE MARAT (SEPTEMBRE 1789 – JANVIER 1790)





**: Logement confirmé du rédacteur**

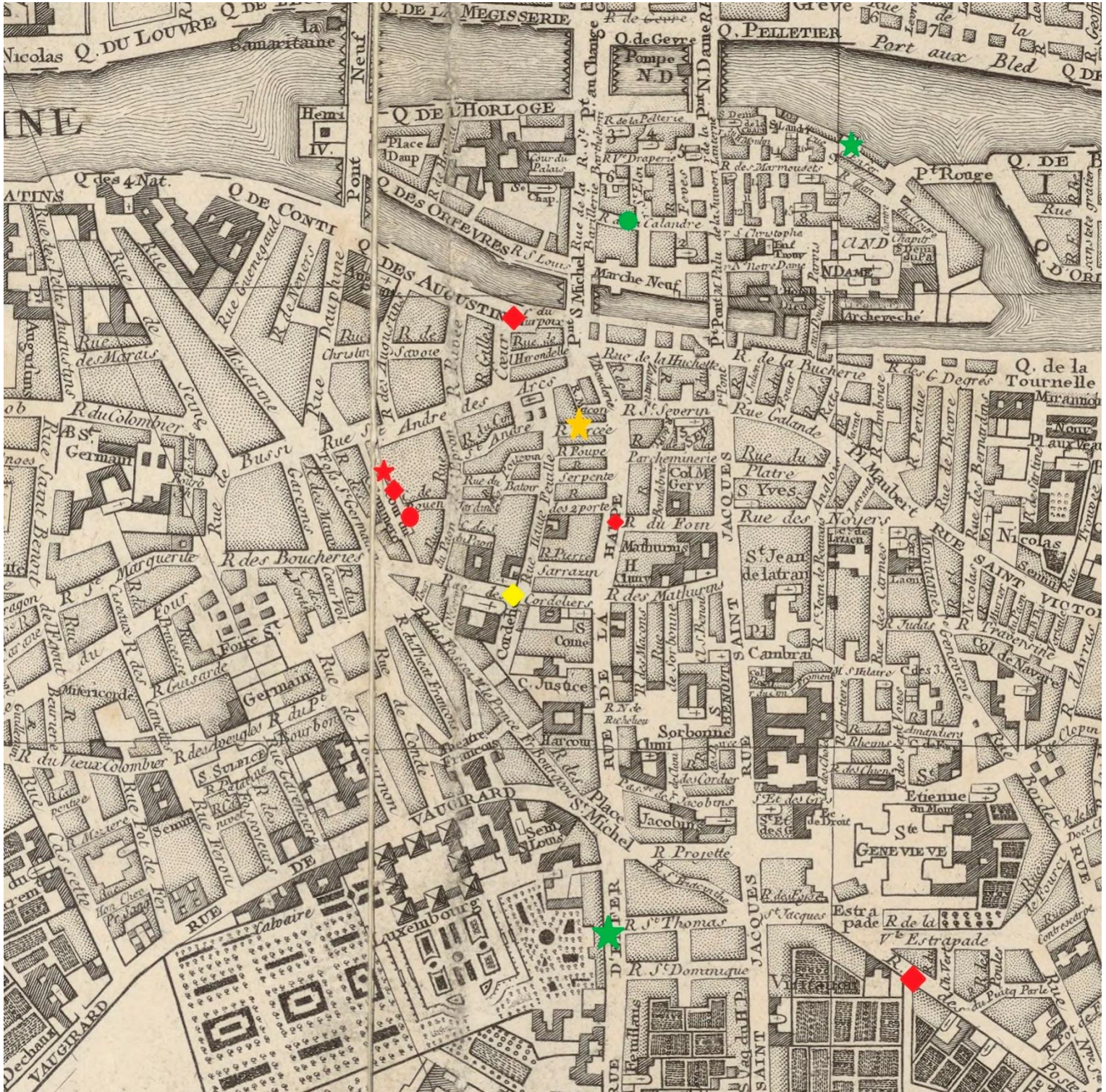



**: Imprimeurs successifs (la veuve Hérisant rue Neuve-Notre-Dame, Jorry rue de la Huchette, imprimerie de Marat rue du Théâtre Français/Ancienne Comédie)**





**: Libraire en charge de la distribution (ici, Dufour, rue des Cordeliers) et secteurs privilégiés par les colporteurs.**


# LIEUX DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION DES SERIES DES FAUX AMI DU PEUPLE DE 1790




 : Série 1 (Guignot)


 : Série 2 (Rivet et Roux)

 : Série 3 (Waudin)

 : Série 4 anonyme

 : Logement confirmé du rédacteur (Waudin)

 : Imprimeurs successifs (Rozé, Momoro et Carol ; Rivet et Roux)

 : Libraire en charge de la distribution et secteurs privilégiés par les colporteurs  
(Guignot ; rue Percée, etc.)

## CHRONOLOGIE : MARAT, CONTREFACTEURS ET CONTINUEURS

### 1789

**12 septembre** : Marat fait publier le premier numéro du *Publiciste Parisien*, qui devient à partir du sixième numéro *L'Ami du Peuple*.

**9 octobre – 4 novembre** : Première interruption du journal ; décrété de prise de corps, Marat se cache quelque part.

**16 octobre – début novembre** : Jourdain de Saint-Ferjeux publie sept numéros de *L'Ami du Peuple* ou *Le Vrai Citoyen*.

### 1790

**Janvier** : Menacé de saisie de saisie et d'arrestation par le Châtelet, Marat se place sous la protection du district des Cordeliers. Après avoir publié le numéro 105 le **22**, il s'échappe et part en direction de l'Angleterre. Il fait toutefois publier *L'Appel à la Nation*, le **15 février**.

**30 janvier** : Rozé fait publier un numéro 106 de *L'Ami du Peuple*, avec d'abord l'indication, « par M\*\*\* », distribué par Guignot, qui en est probablement aussi l'auteur.

**1<sup>er</sup>-8 février** : *L'Ami du Peuple* par les imprimeurs Rivet et Roux.

**9 mars** : Waudin lance sa série *L'Ami du Peuple* à partir du numéro 106, « de l'Imprimerie de Marat ». Il subit plusieurs saisies et poursuites le **28 mars, 10 avril, 28 avril**, et le **16 mai**.

**10-14 mars** : Guignot fait imprimer son *Ami du Peuple* par Momoro.

**18-24 mars** : Guignot choisit Carol pour imprimeur.

**26 mars** : Dernier numéro présent dans le fonds Lacassagne de la première série, le n°147. Changement de la mention d'imprimerie en faveur de « De l'imprimerie de M. Marat »

**27 mars** : Premier numéro relevé dans le fonds Lacassagne (n°112), d'une quatrième série de faux par un auteur anonyme prétendant sortir « de l'Imprimerie de Marat », profitant du succès des faux Waudin. Celui-ci s'en rend compte et fait publier un avertissement contre Guignot le **30**, avertissement qu'il modifie le **8 avril**. A partir du **14 avril**, tous les deux publient le même avertissement en bas de page : « J'avertis le lecteur, que celui qui imite ma feuille, copie jusqu'à l'avertissement, par lequel je prévenais le public de son escroquerie »

**18 mai** : Marat est de retour à Paris et fait paraître le numéro 106 de *L'Ami du Peuple* chez Grand. Il lance une campagne de perquisitions, appuyé par l'Hôtel de Ville.

**26 mai** : Dernier numéro connu (n°160) de la quatrième série d'*Ami du Peuple* par l'auteur anonyme.

**30 mai** : Dernier numéro connu (n°164) de la série d'*Ami du Peuple* par Waudin

**7-22 juin** : Waudin tente de lancer son journal, *Le Procureur-général du peuple*.

**26 juillet** : Marat publie le pamphlet *C'en est fait de nous*, qui déclenche un tollé à l'Assemblée, résultant en un débat sur les limites de la liberté de la presse. Le journaliste reprend une existence errante pendant quelque temps.

**5 août** : Parution de *L'Ami du Peuple* signé de Perrier, numéroté 182.

**31 août** : Répression menée par Bouillé contre les soldats rebelles de Nancy, avec remerciements votés par l'Assemblée. Fracture entre la presse légaliste et modérée et la presse patriote radicale.

**15 décembre** : sur la plainte d'Estienne, un publiciste accusé par Marat d'être un mouchard de La Fayette et un contrefacteur, *L'Ami du Peuple* et *L'Orateur du Peuple* de Fréron sont saisis chez Anne Colombe qui les imprime, sans que le journaliste ne soit trouvé. Marat devient une cible privilégiée de la presse modérée.

## 1791

**3 février – 19 avril** : Parution d'un *Ami du Peuple* anonyme, antijacobin et antimaratiste.

**17 juillet** : Fusillade du Champ-de-Mars. Le **18 juillet**, tous les écrivains ayant parlé pour la déchéance du roi sont décrétés d'arrestation. Anne Colombe est emprisonnée. Marat se cache. *L'Ami du Peuple* ne paraît pas du **20 juillet au 7 août**, puis du **15 décembre au 12 avril 1792**.

**27 juillet – 8 août** : Parution d'un faux *Ami du Peuple* anonyme.

## 1792

**28 août – 18 septembre** : Marat affiche ses huit *Placards*.

**21 septembre** : Marat est désormais député à la Convention nationale. Dernier numéro de *L'Ami du Peuple*. Il crée le *Journal de la République française*, qui paraît irrégulièrement du **25 septembre à avril 1793**.

## 1793

**14 mars** : Marat fonde *Le Publiciste de la République française* qui paraît jusqu'à sa mort.

**13 juillet** : Assassinat de Marat par Charlotte Corday

**16 juillet** : Jacques Roux publie le n°243 du *Publiciste de la République française (Par l'Ombre de Marat)*, qui se veut une continuation du journal de Marat, jusqu'au **22 août** où il est arrêté.

**20 juillet – 15 septembre** : Théophile Leclerc lance un *Ami du Peuple*

**8 août** : Simonne Evrard dénonce à la Convention les continuateurs de son défunt conjoint.

## 1794 - 1796

**29 Fructidor an II /15 septembre 1794** : Chasles et Lebois lance un nouvel *Ami du Peuple* dont la parution bihebdomadaire est poursuivie irrégulièrement jusqu'en **1796** (dernier numéro compté dans la BNF daté du **7 ventôse an IV / 26 février**.)



## 1798-1799

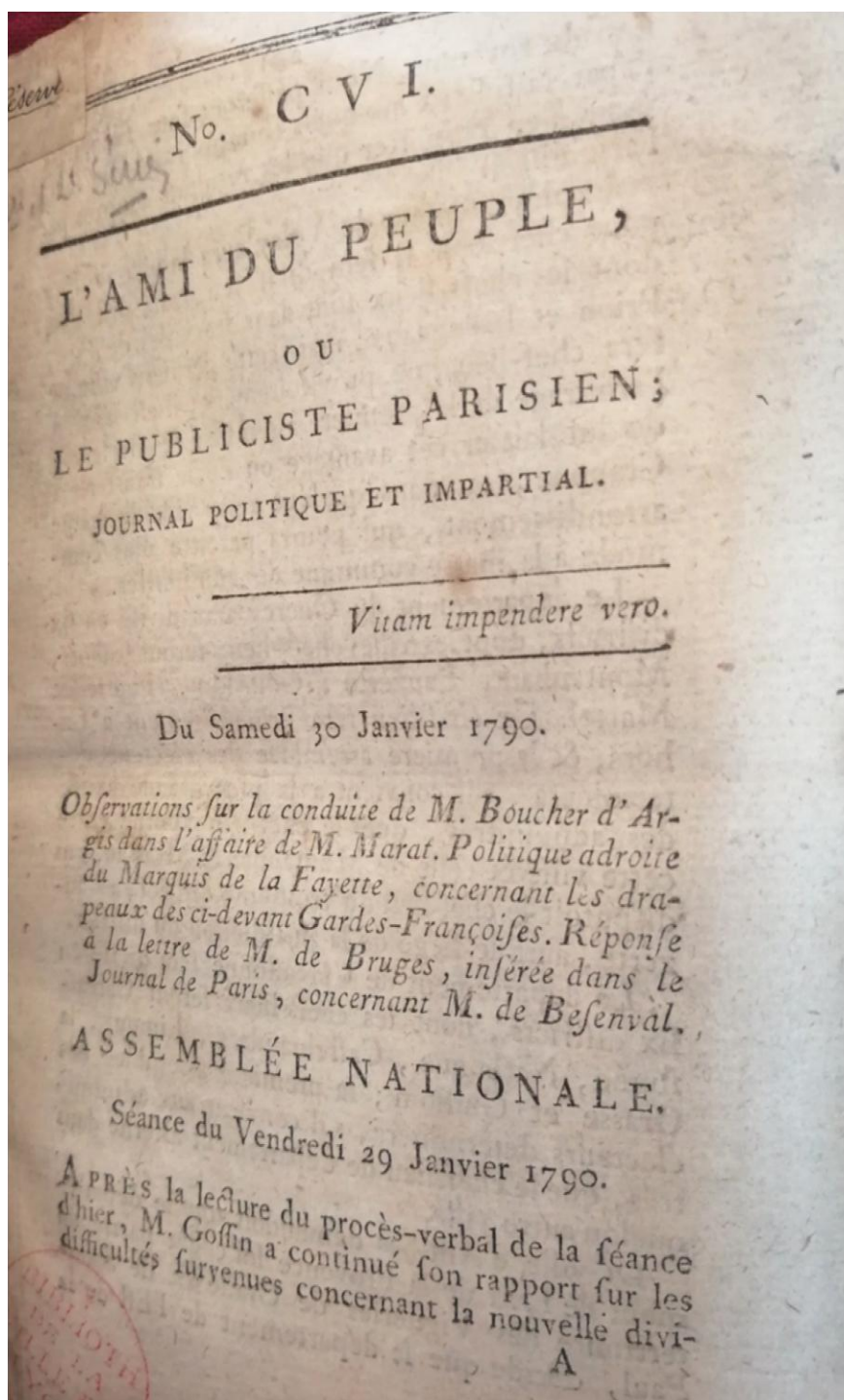
*Après mai 1798* : Parution d'un double numéro *L'Ami du Peuple* / *L'Ami du Roi*.

## LES SERIES DE 1790

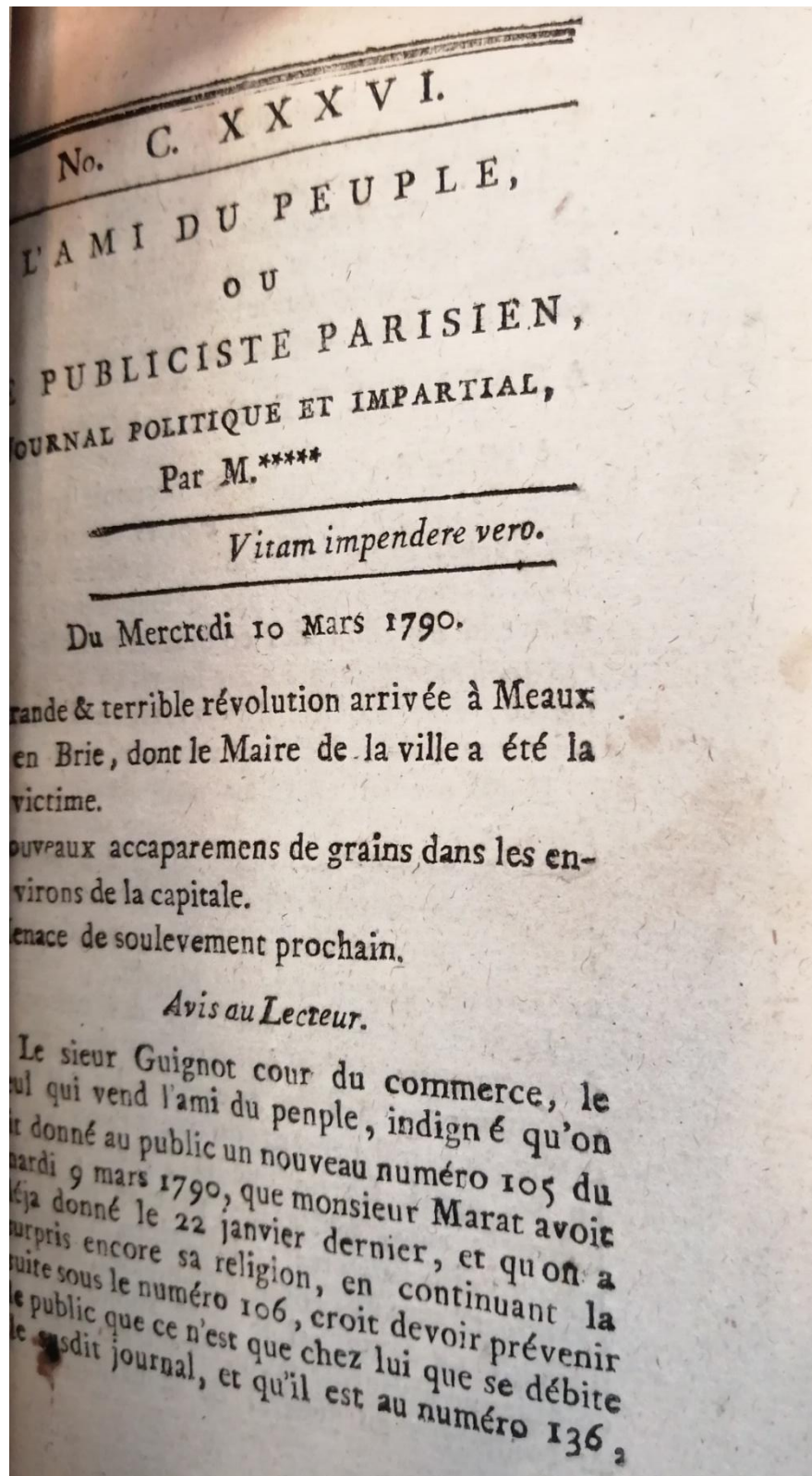
Toutes les photographies ont été prises dans les tomes de la cote Rés 427151  
(Bibliothèque municipale de Lyon)

### SERIE 1 DISTRIBUEE PAR GUIGNOT

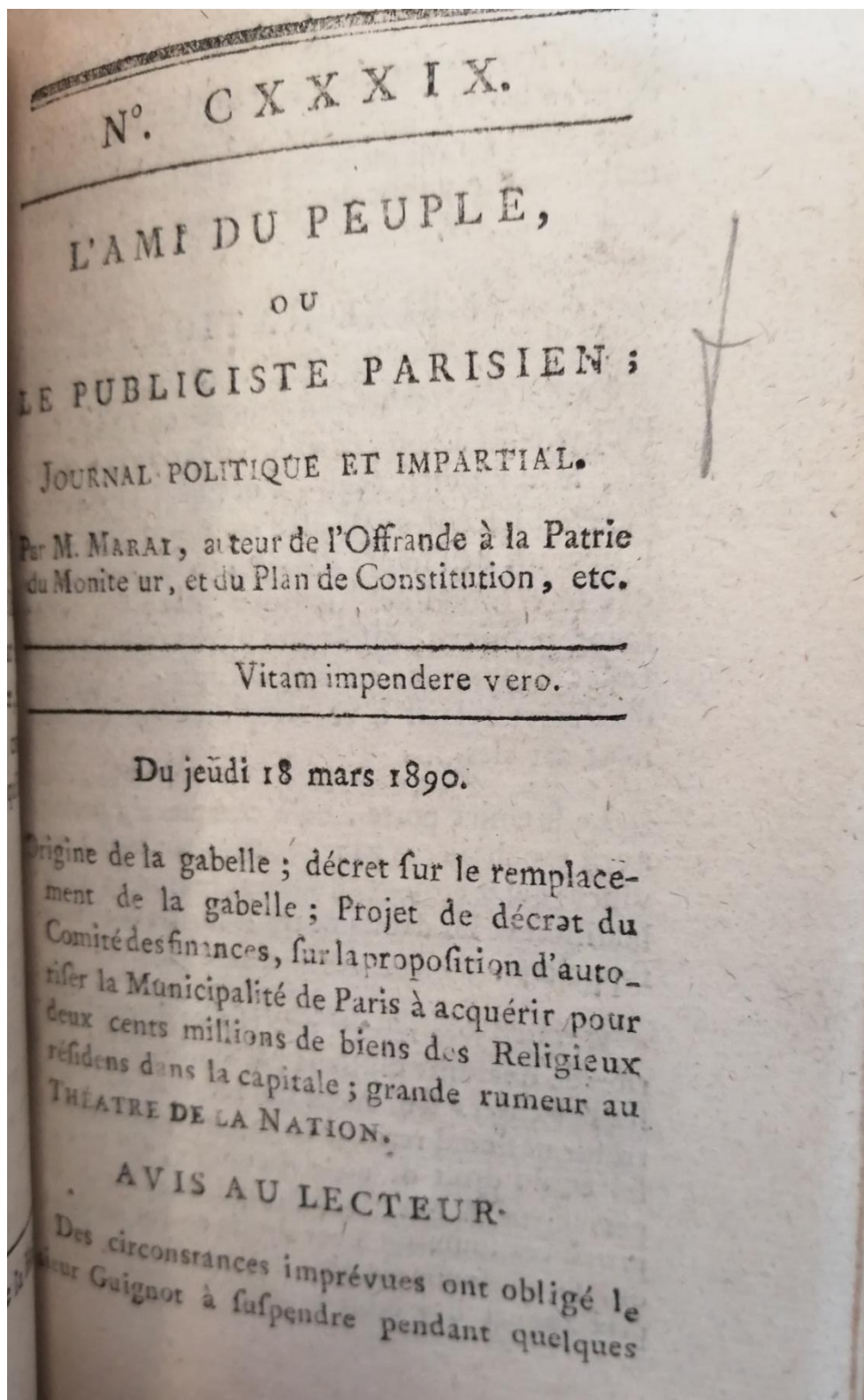
#### 1. Exemple : une du numéro 106 du 30 janvier 1790 imprimé par Rozé



2. Une du numéro 136 du 10 mars 1790 imprimé par Momoro



3. Une et dernière page du numéro 139 du 18 mars 1790 imprimé par Carol



après, voyant la force réunie à l'intrépidité, bientôt ils ont cherché leur salut dans la fuite.

#### Rumeur au théâtre de la nation.

Samedi dernier au théâtre de la Nation, après la représentation de la Tragédie de Charles IX, il y a eu de la rumeur au parquet, & un instant après, on a jeté sur le théâtre un billet que M. Naudé a ramassé. Cet écrit contenoit des déclamations contre les Comédiens; on y méconnoissoit leur zèle, on y insultoit leurs talens, & on finissoit par demander que les places du parquet fussent mises à 30 sols.

Heureusement cette motion n'a point été appuyée.

#### *Conditions de la Souscription.*

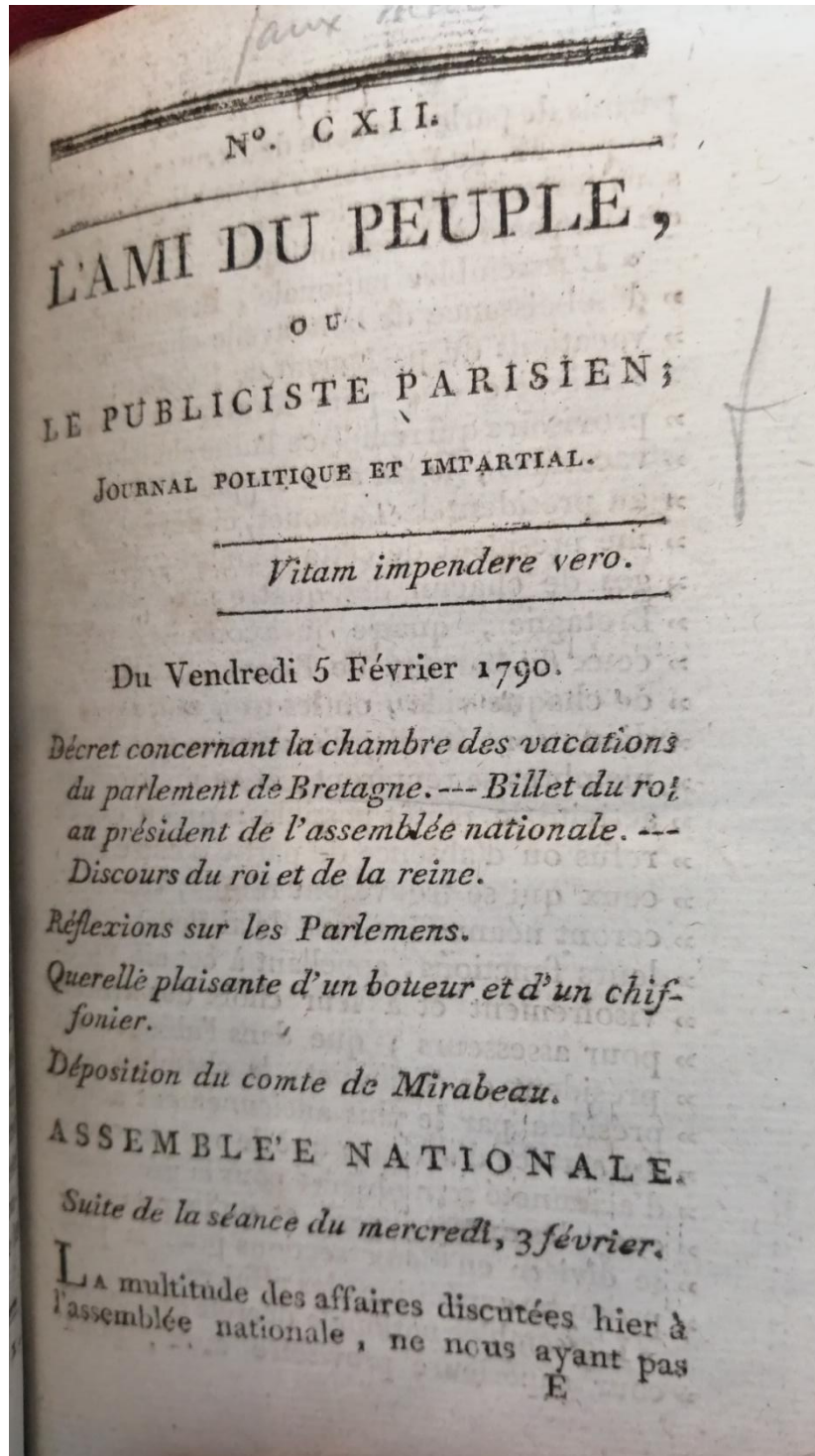
A commencer du n°. 105, le prix de l'abonnement pour ce journal, est de 3 liv. par mois pour Paris, et de 4 liv. pour la province, franc de port. C'est chez GUIGNOT, & à l'imprimerie, Cour du Commerce, faubourg Saint-Germain, qu'il faut s'adresser.

---

De l'imprimerie de J. CAROL, Imprimeur  
Patriotique, rue du Hurpoix, N°. 16. 1790.

SERIE 2 IMPRIMEE PAR RIVET ET ROUX

Une et dernière page du numéro 112 du 5 février 1790



( 8 )  
jamais roulé que sur des projets de finance.  
Il a répondu sur le même ton aux différentes  
interpellations du marquis ; celui-ci lui ayant  
demandé s'il ne l'avoit pas entretenu de son  
projet sur le Brabant, & s'il ne lui avoit pas  
dit qu'il demanderoit à M. le marquis de  
la Fayette, la permission de lever six mille  
hommes pour cette destination ; le comte de  
Mirabeau a répondu qu'il ne s'en rappeloit  
pas ; mais que, s'il lui avoit parlé du Bra-  
bant, il avoit dû lui dire de s'adresser au  
comte de la Marck, comme l'un des chefs  
de ce pays-là.

L'interrogatoire fini, M. le marquis de  
Favras s'est approché du comte de Mirabeau,  
en lui disant : M. le comte, je suis au dé-  
sespoir de la diatrybe à laquelle la déposition  
de Morel et Tourcaty a donné lieu contre  
vous. Le comte de Mirabeau a répondu avec  
sa présence d'esprit ordinaire : C'est un coup  
d'en bas, que l'on a voulu porter en haut,  
mais qui ne m'a jamais fait la moindre  
sensation.

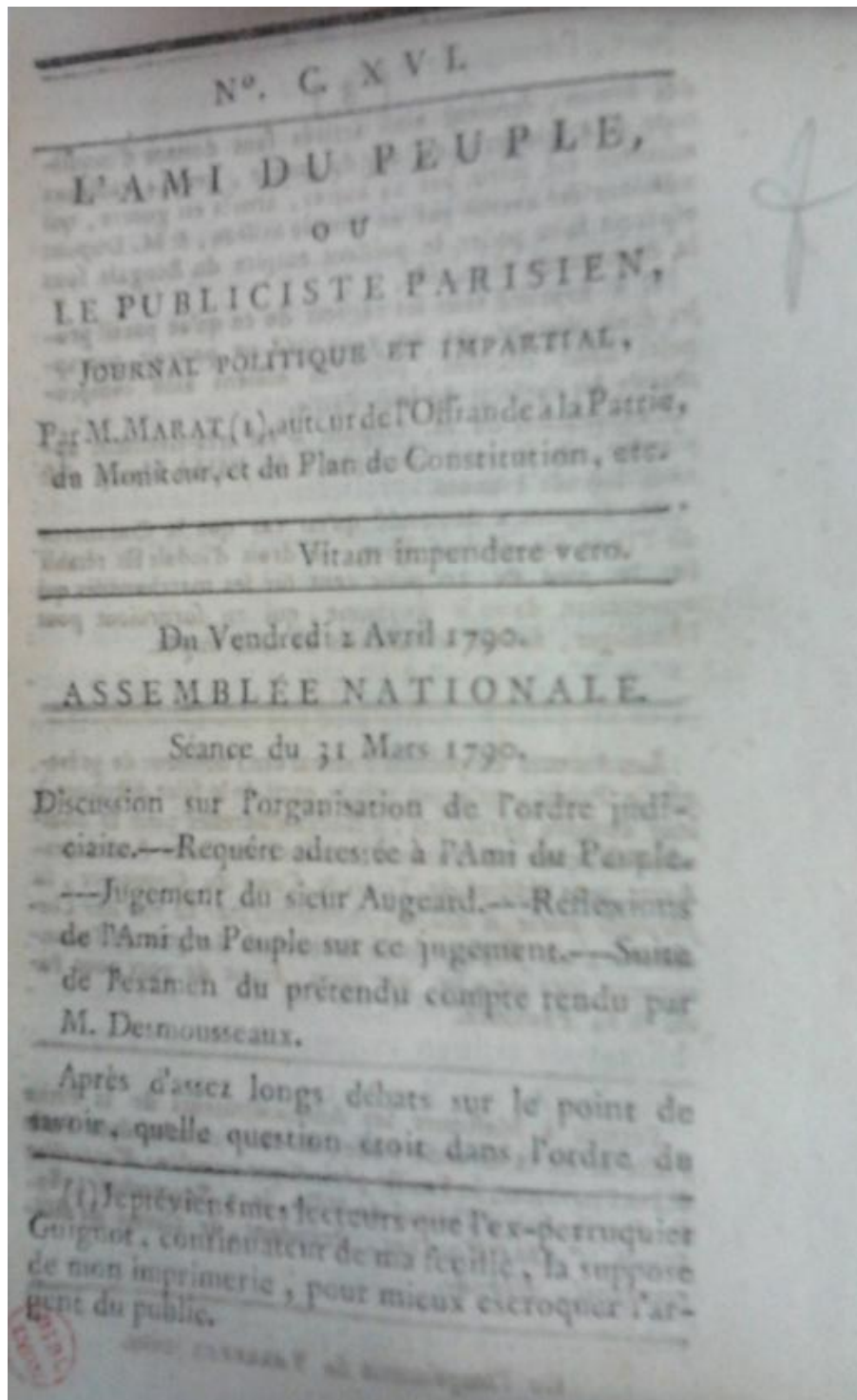
*On souscrit, pour ce Journal, à Paris,  
chez MM. RIVET et ROUX, rue des Cordeli-  
ers, n<sup>o</sup>. 30 ; et en Province, chez tous les  
maîtres de postes et Libraires. Toutes les  
lettres et Mémoires doivent être envoyés,  
franc de port par la poste.*

*Le prix de la souscription est de 12 liv.  
pour trois mois pour Paris et pour la Pro-  
vince, franc de port par la poste.*

De l'Imprimerie de RIVET & ROUX,  
rue des Cordeliers, n<sup>o</sup>. 30.

SERIE 3 « DE L'IMPRIMERIE DE MARAT » PAR WAUDIN

1. Exemple : une du numéro 116 du 2 avril 1790





## 2. Extrait du numéro 112 du 28 mars 1790 : discussion autour de la notion d'incendiaire.

ont cherché l'occasion de l'humilier, de le perdre même. Les expressions du discours par lui prononcé dans l'assemblée du district des Cordeliers, le 22 janvier dernier, furent épluchées, analysées de telle sorte, qu'ils y trouverent ce qu'ils appellent DE L'INCENDIAIRE (1); et sur

(1) Mot nouveau, qui est quelquefois le synonyme d'aristocrate, et quelquefois signifie le contraire. Il se construit ordinairement avec les mots propos et écrits. L'application de ce mot dépend des circonstances, des opinions et des lieux. Tel propos qui est incendiaire d'un côté de la Seine, est patriotique à l'autre rive :

il ne faut pas même passer l'eau pour cela. On propose dans un district de faire rendre compte à certaines gens qui n'en ont point envie : cette motion est incendiaire, s'écrie un des comptables, qui n'aime point ces redditions de comptes d'où il résulte que ce mot l'envoie et le renvoie comme le volant qui passe d'une raquette à l'autre. -- Dictionnaire national.

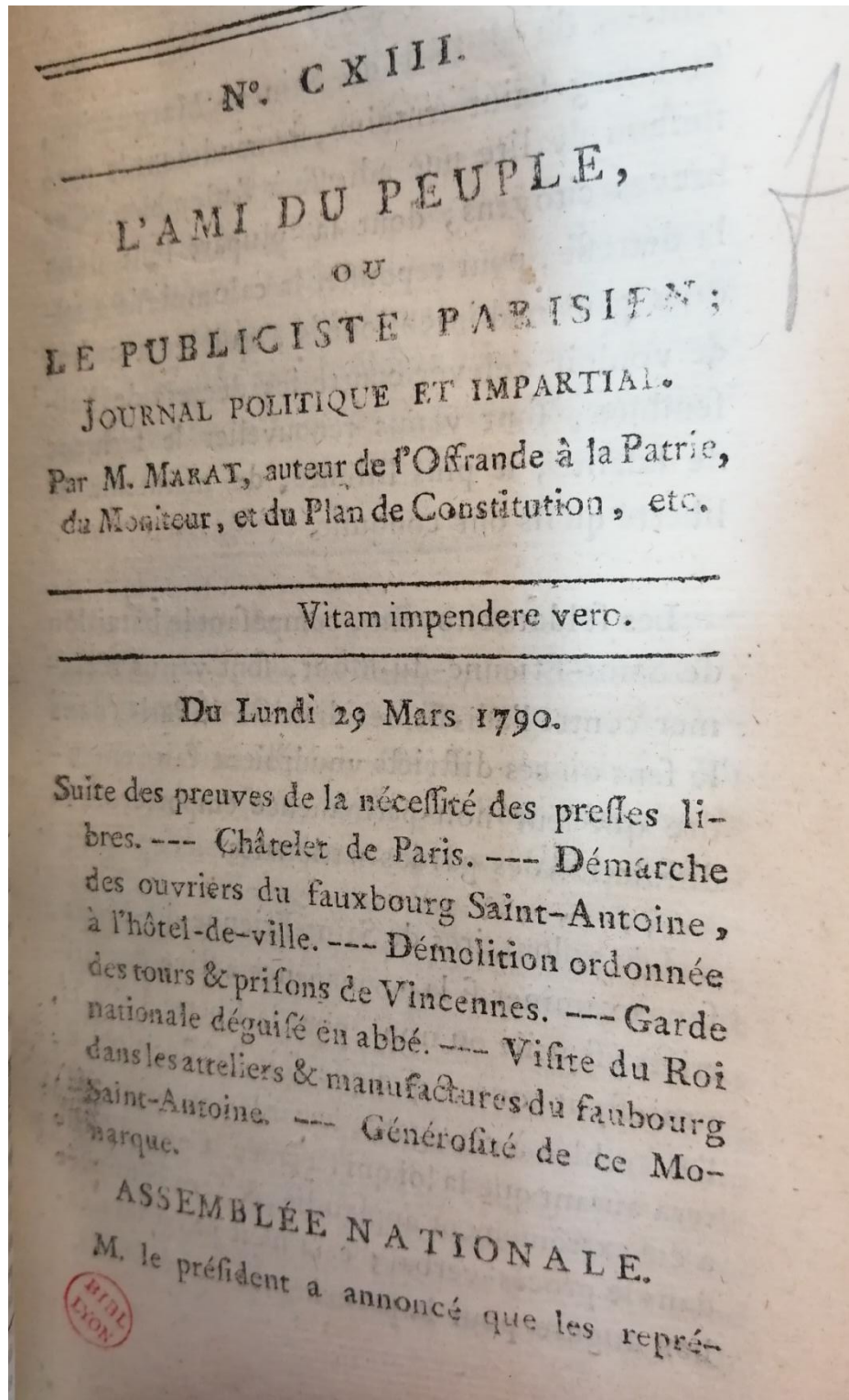
De l'Imprimerie de M A R A T.

« (1) Mot nouveau [incendiaire], qui est quelquefois le synonyme d'aristocrate, et quelquefois qui signifie le contraire. Il se construit ordinairement avec les mots, propos et écrits. L'application de ce mot dépend des circonstances, des opinions et des lieux. Tel propos qui est incendiaire d'un tel côté de la Seine, est patriotique à l'autre rive : il ne faut pas même passer l'eau pour cela. On propose dans un district de faire rendre compte à des gens qui n'en ont point envie : cette motion est incendiaire, s'écrie un des comptables, qui n'aime point ces redditions de compte, d'où il résulte que ce mot l'envoie et le renvoie comme le volant qui passe d'une raquette à une autre – Dictionnaire national. »

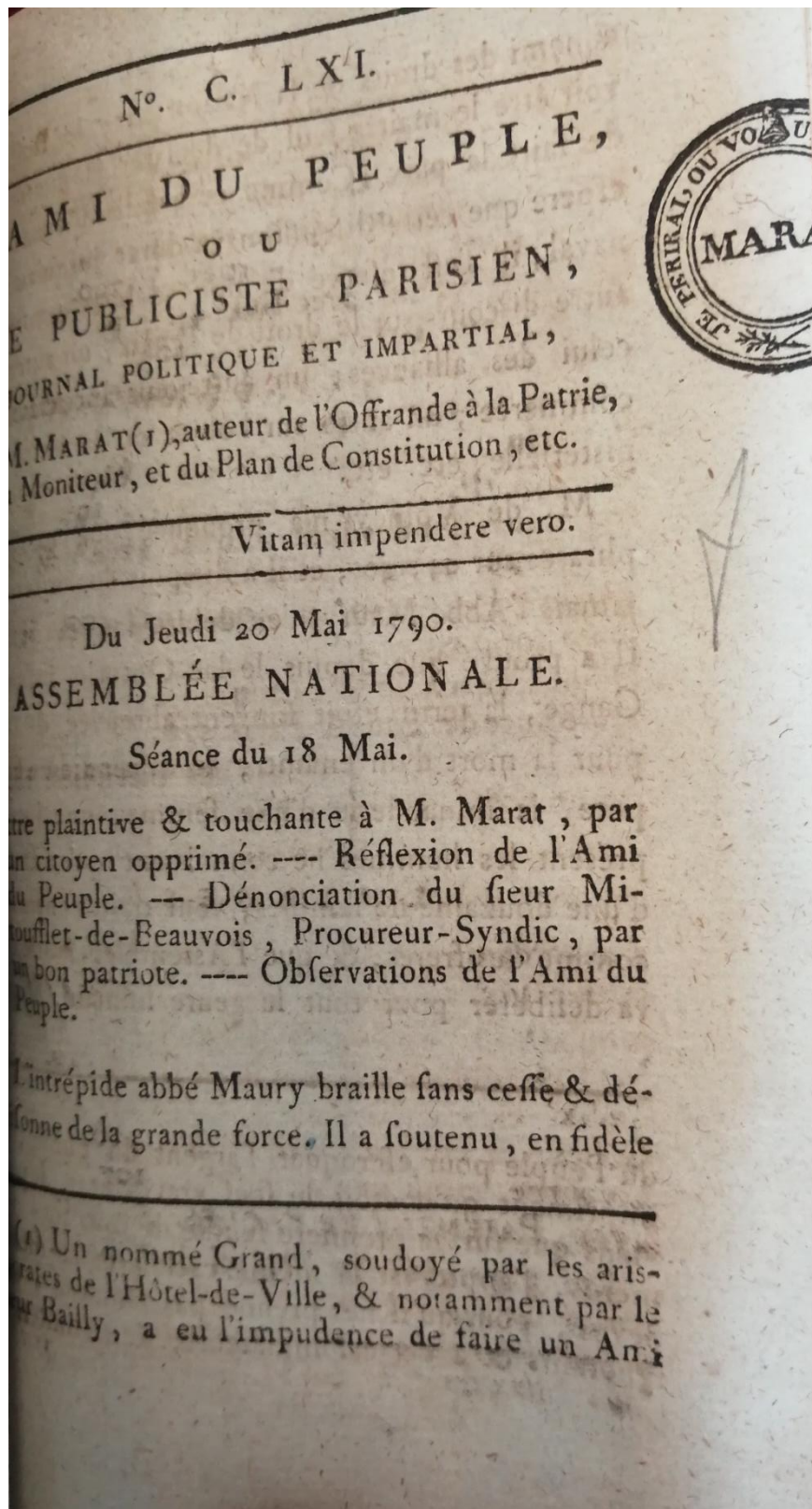
L'auteur prend cette citation dans le *Dictionnaire national et anecdotique, pour servir à l'intelligence des mots dont notre langue s'est enrichie depuis la Révolution, et à la nouvelle signification qu'ont reçue quelques anciens mots ; enrichi d'une notice exacte et raisonnée des journaux, gazettes et feuilletons antérieurs à cette époque [...]* daté de 1790, du lexicographe Pierre-Nicolas Chantreau : extrait déjà ironique en soi, il est utilisé par Waudin comme défense contre les attaques d'autres journalistes et de ses rivaux.

SERIE 4 « DE L'IMPRIMERIE DE MARAT » PAR UN AUTEUR  
INCONNU

1. Exemple : une du numéro 113 du 29 mars 1790



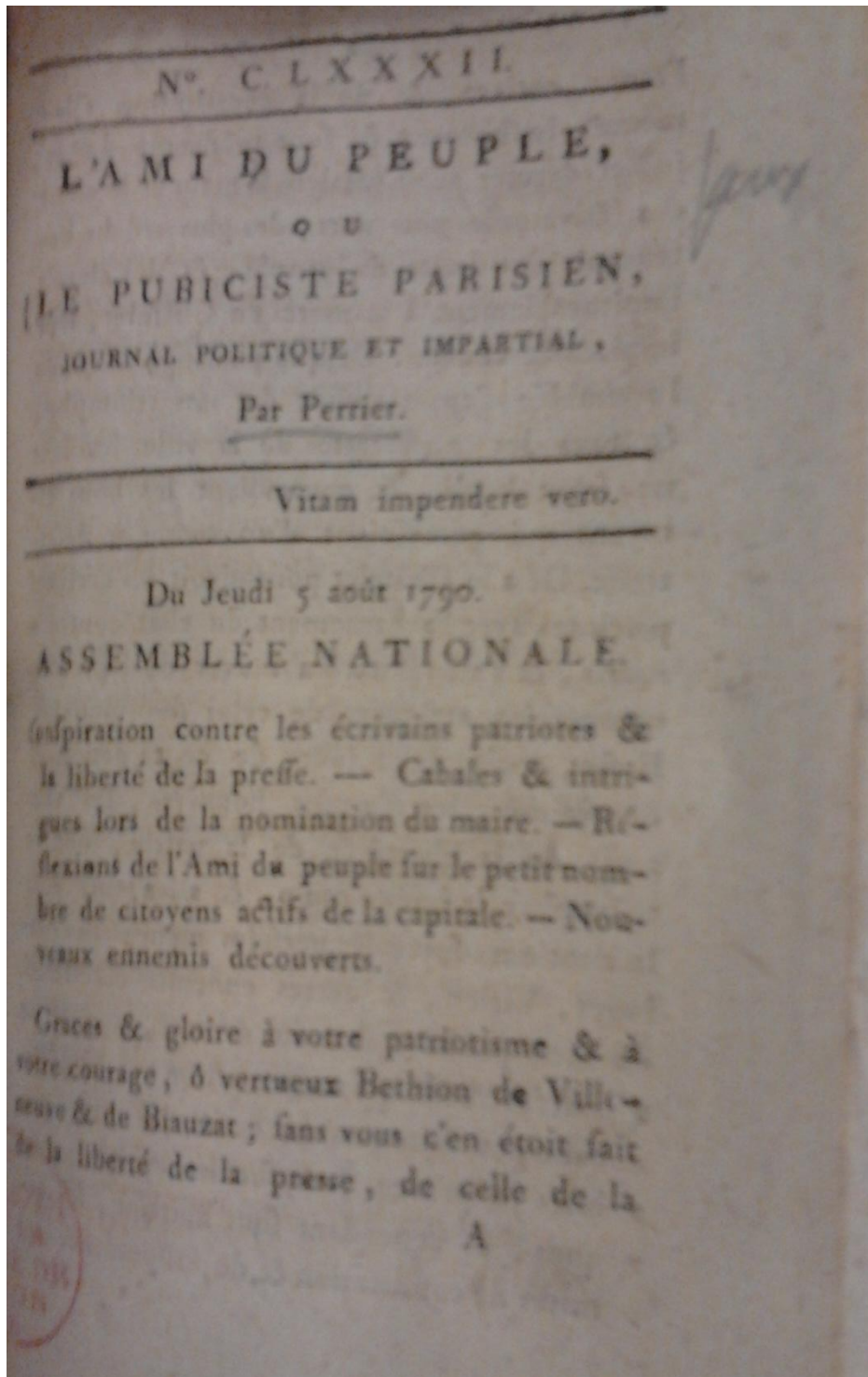
2. Une du numéro 161 du 20 mai 1790 avec cachet distinctif



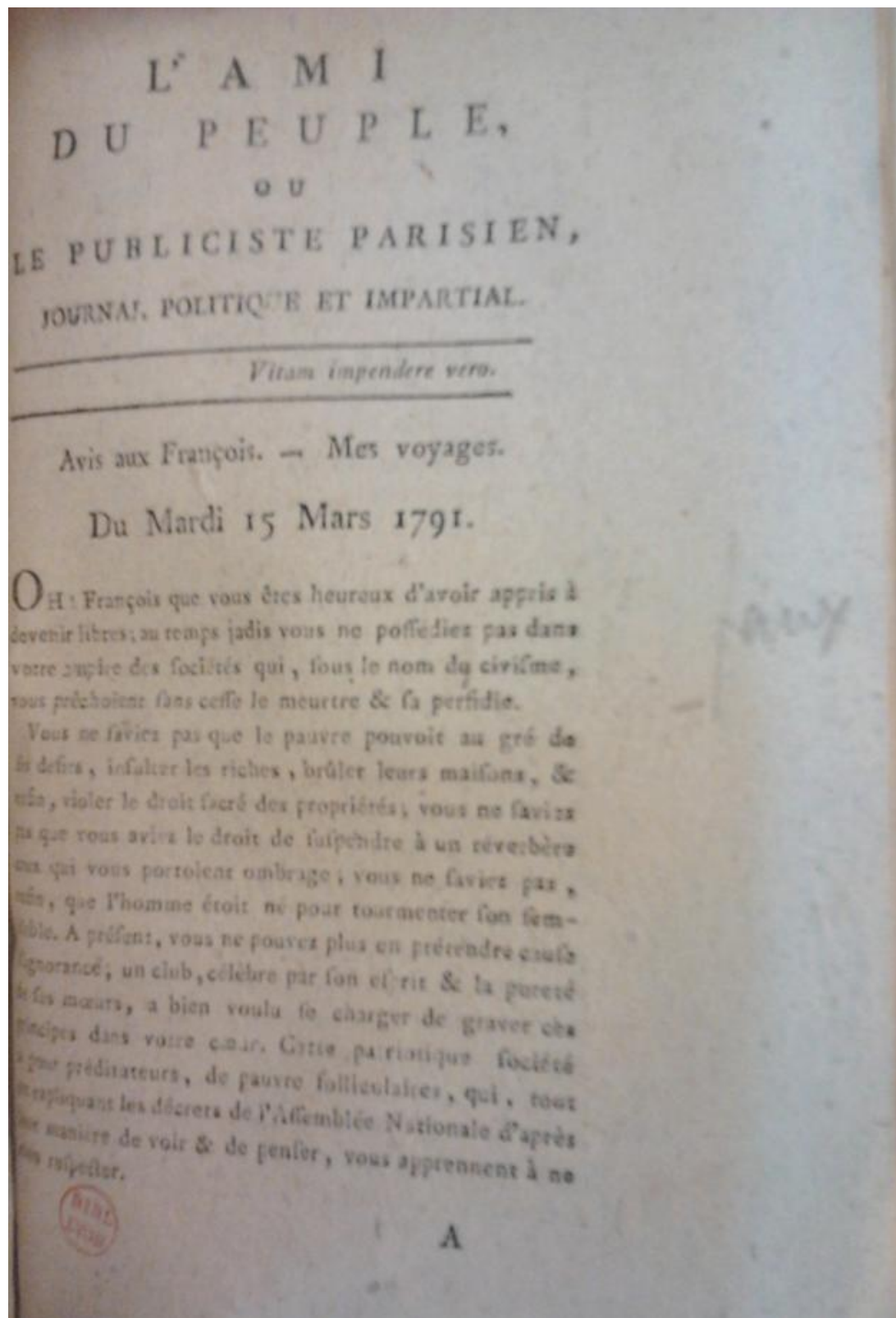
## AUTRES FAUX ET CONTREFAÇONS

Toutes les photographies ont été prises dans les tomes de la cote Rés 427151  
(Bibliothèque municipale de Lyon)

### *L'AMI DU PEUPLE PAR PERRIER*

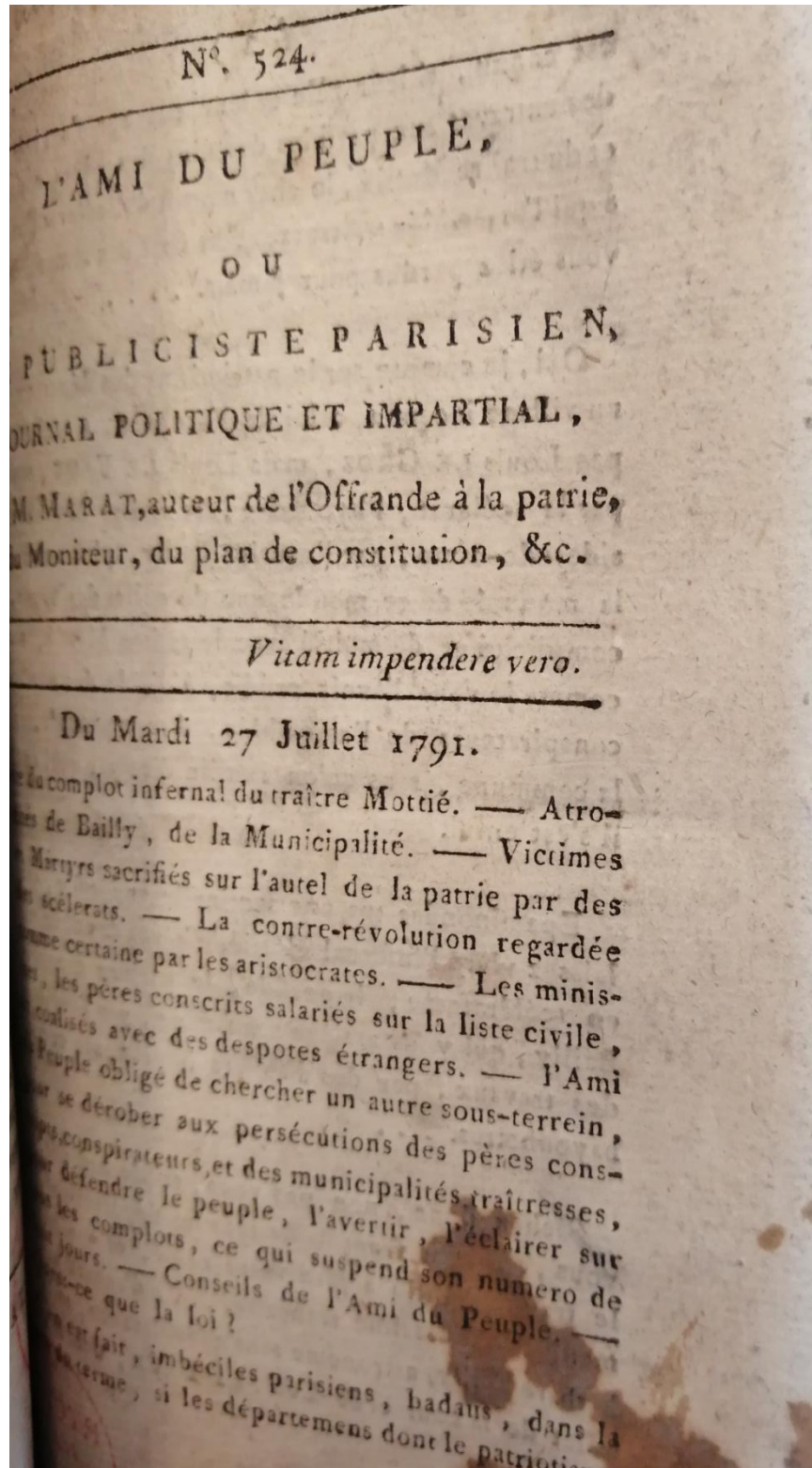


L'AMI DU PEUPLE ANONYME DU 15 MARS 1791

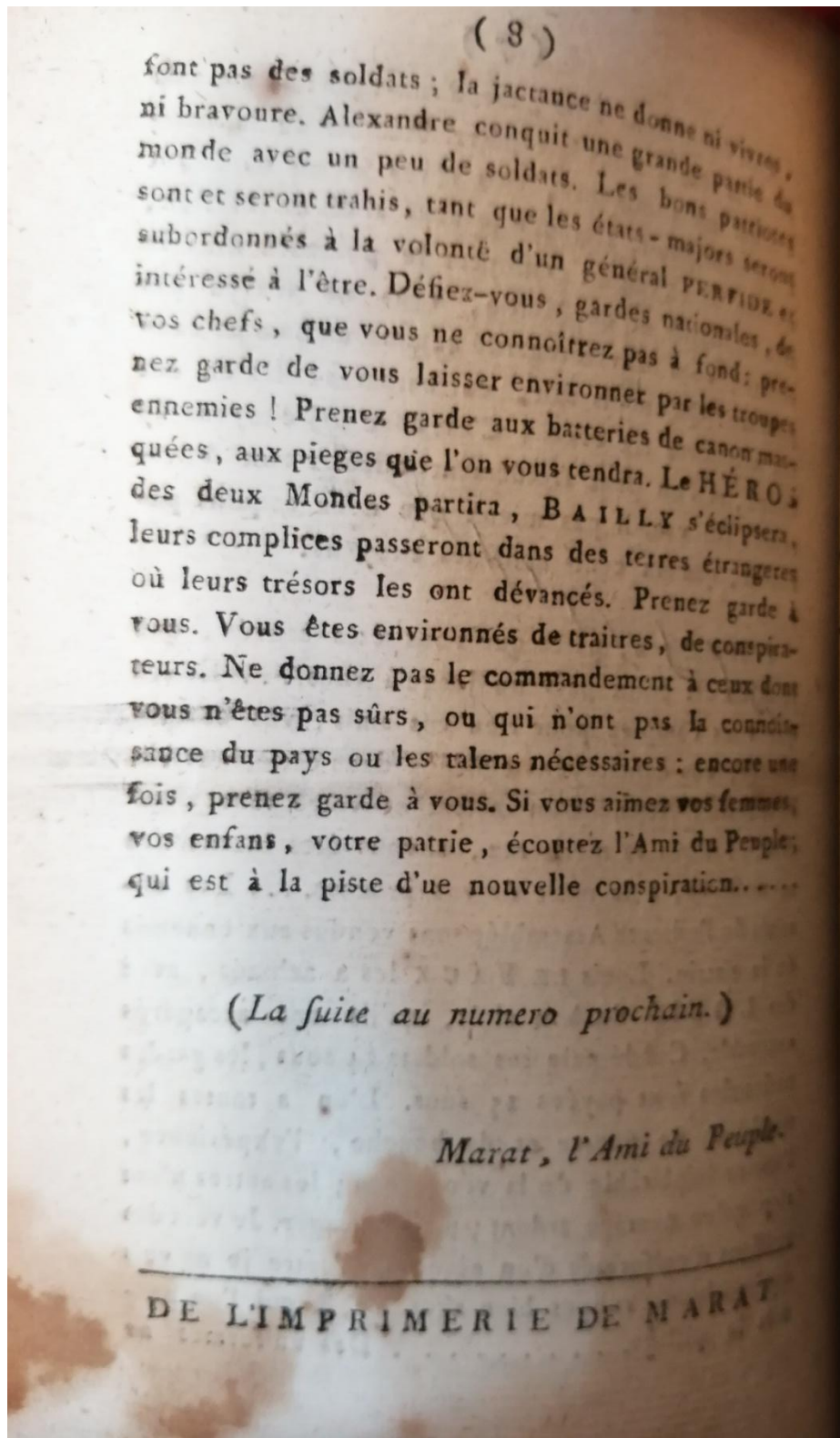


**L'AMI DU PEUPLE ANONYME DE JUILLET-AOUT 1791**

**1. Exemple : une du numéro 524 du 27 juillet 1791**



## 2. Dernière page du numéro 524 du 27 juillet 1791



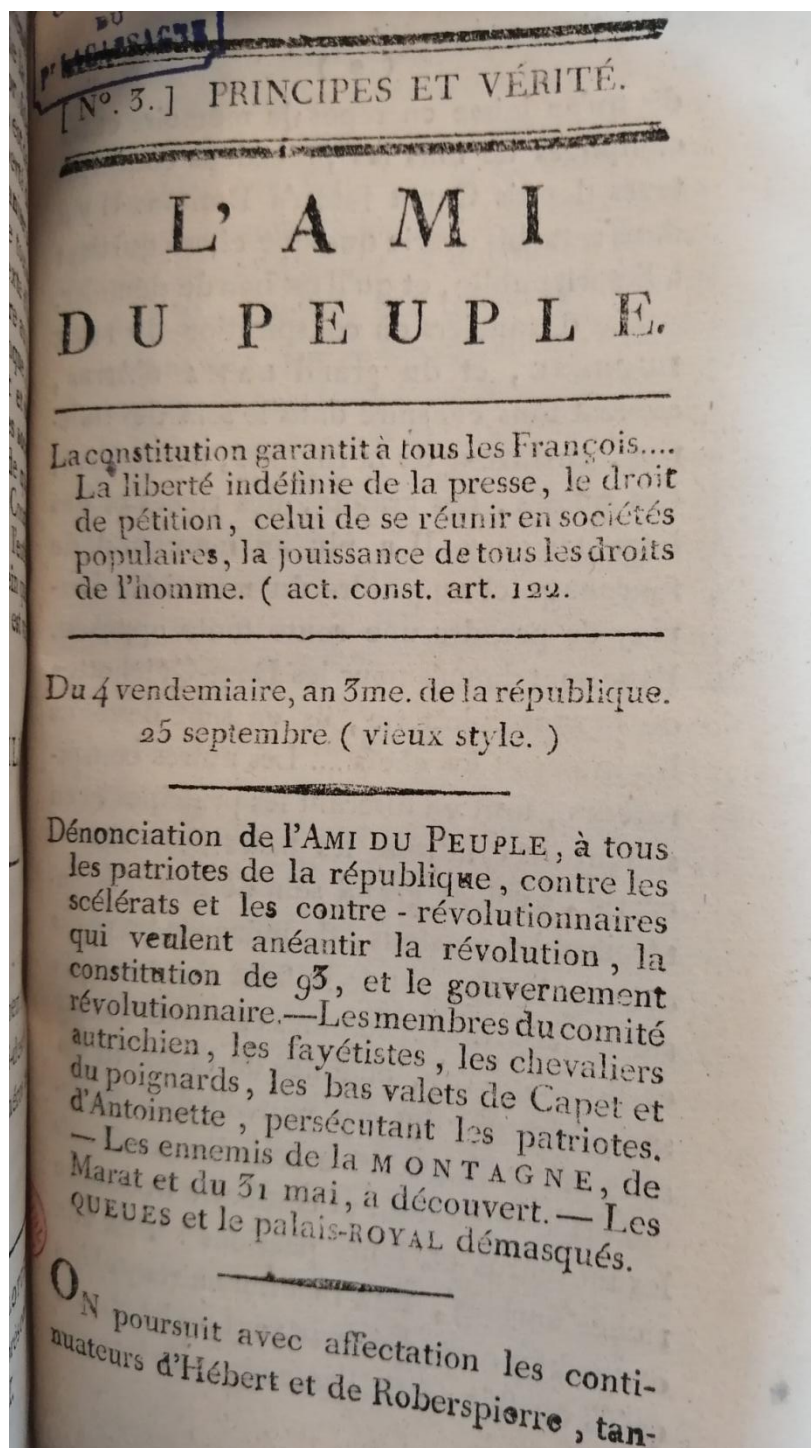


## CONTINUATIONS POSTHUMES

Toutes les photographies ont été prises dans les tomes de la cote Rés 427151  
(Bibliothèque municipale de Lyon)

### L'AMI DU PEUPLE DE LÉBOIS ET CHASLES

Exemple : une et dernière page du numéro 3 du 4 vendémiaire an III  
(25 septembre 1794)



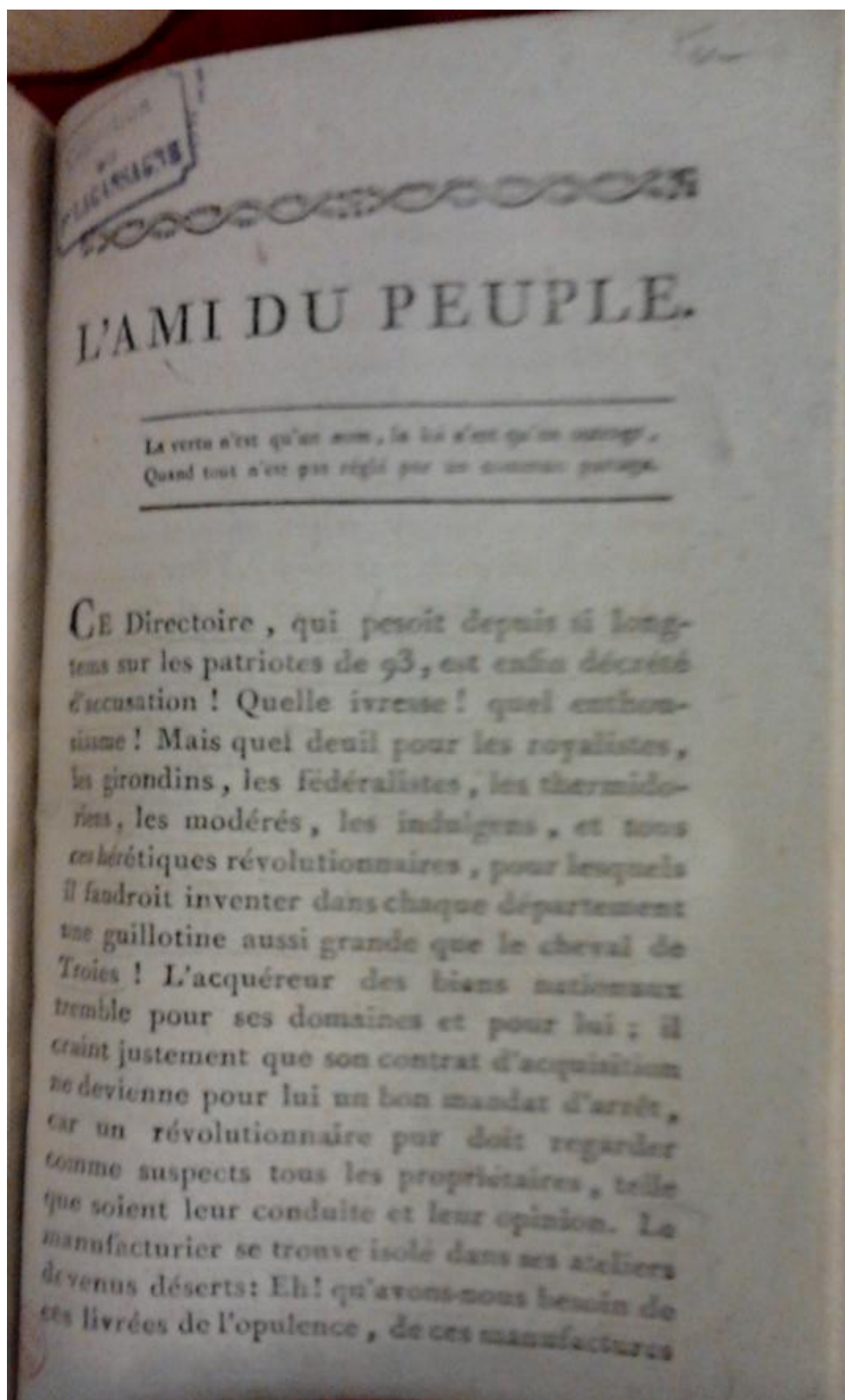
lution étoit ou devoit être finie. L'assemblée législative l'a répétée mille fois. C'étoit le refrain chéri du côté droit et de la Gironde. Il n'y a pas eu, depuis 4 ans, de contre-révolutionnaire qui n'ait cherché à briser les instrumens de la révolution, sous le prétexte qu'elle étoit ou qu'elle devoit être finie..... Il n'y a que le peuple, c'est-à-dire la classe ouvrière, la masse des sans-culottes, et la nation toute entière, excepté le million de Dubois-Crance, qui n'ait pas encore dit: La révolution est finie. Quand le peuple le dira-t-il ? Je l'ignore. C'est aux législateurs, aux hommes qui gouvernent à remplir prochainement et complètement l'attente des sans-culottes, et à les faire jouir, à l'ombre d'une législation et d'institutions populaires, de la prospérité que leur promet la Constitution de 93, la plus parfaite qui soit sortie de la main des hommes.

---

On s'abonne pour ce Journal, chez L'AMI  
DES SANS-CULOTTES, à l'adresse ci-dessous.  
L'abonnement pour 30 numéros est de 4. l.

---

De l'Imprimerie de l'Ami des Sans-Culottes,  
( L E B O I S ) rue Zacharie, n. 72, près  
celle Séverin, quartier du Pont-Michel.



# CATALOGUE DE VENTE BOURDIN

(Bibliothèque municipale de Lyon, cote Ms 5300)

## TABLE DES DIVISIONS

*Ordre des Sujets*  
*Table des Divisions*

<i>Ouvres Scientifiques de Marat</i> .....	<i>1 a 6</i>
<i>Législation, Politique</i> .....	<i>7 a 13</i>
<i>Ouvres Posthumes</i> .....	<i>14</i>
<i>Journaux</i> .....	<i>15 a 19</i>
<i>Picards</i> .....	<i>20 a 23</i>
<i>Faux Numéros (l'hoi de l'opé)</i> .....	<i>24</i>
<i>Continueurs</i> .....	<i>25 a 26</i>
<i>Faux Ecrits ou Publications attribués à Marat</i> .....	<i>27 a 30</i>
<i>Dissertations Scientifiques ou Littéraires</i> .....	<i>31 a 33</i>
<i>Documents Législatifs, Administratifs, judiciaires</i> .....	<i>34 a 37</i>
<i>Opinion Politiques sur Marat</i> .....	<i>38 a 43</i>
<i>Mort de Marat et hommage rendus à sa mémoire</i> .....	<i>44 a 52</i>
<i>Sur Marat et Charlotte Corday</i> .....	<i>53 a 75</i>

## ARTICLE SUR LA VENTE DE LA COLLECTION BOURDIN

— 55 —

### MARAT, l'Ami du Peuple ET LA COLLECTION BOURDIN

J. P. MARAT, né en Suisse en 1744,  
assassiné par Charlotte Corday, le 13 juillet 1793.

Philosophe, physicien, médecin, économiste, politicien, tel est connu Jean Paul Marat, "l'Ami du Peuple". C'est sur ces épithètes si diverses que se livra pendant longtemps la bataille maratiste, où la mémoire du savant, du philosophe, du politicien, fut tour à tour attaquée et défendue avec un égal acharnement.

A ne considérer que les seuls ouvrages scientifiques ou philosophiques de Marat, il ne pouvait en être autrement. *L'Essai sur l'Homme*, auquel daigna répondre Voltaire et dont Cabanis mit, parait-il, les vues à profit, les *Recherches et Découvertes sur le feu*, la *lumière*, l'*électricité*, l'*électricité médicale*, l'*optique*, l'*aérostation*, après la catastrophe de Pilastre des Rosiers, etc.... tous ces livres pleins d'idées novatrices furent combattus de "leur vivant" et méritaient bien qu'on s'en occupât plus tard, ne serait-ce que pour le nom laissé par leur auteur.

Abstraction faite de leur valeur intrinsèque, un puissant souci d'information s'en dégage. Faire connaître et chercher à tirer parti, au profit du plus grand nombre, de toute découverte prometteuse de mieux être, tel semble avoir été le sentiment qui a présidé à leur éclosion.

En ce cas, le Marat de la Révolution, avide de renseigner, toujours aux aguets de nouvelles sensationnelles, risquant journellement sa vie et la perdant pour annoncer de l'inédit, ne serait que le continuateur du Marat d'avant 89 : *Un Publiciste-Né*.

Publiciste, il le fut avant tout et toujours, dans l'acception la plus moderne du terme. Apprendre pour divulguer paraît avoir été l'objet constant de ses travaux, et c'est vraisemblablement ce qui en fit le premier journaliste de la Révolution.

Car l'unanimité est faite à ce sujet. Les historiens des classes les plus opposés sont d'accord pour reconnaître que Marat fut, de tous les journalistes de la Révolution, celui qui exerça la plus grande influence sur ses destinées. Dénoncé, poursuivi, proscrit, sans demeure ou caché dans les caves du couvent des Cordeliers ; pauvre, car il mourut pauvre comme tous les révolutionnaires de race, rien ne l'empêcha jamais de faire paraître son journal, *la dévotion par le peuple* qui y puisait des aspirations suivies de sanctions toujours immédiates. Et c'est dans les colonnes de "l'Ami du Peuple", dans ses pamphlets, dans ses ouvrages, monuments historiques les plus précieux et les plus rares de la Révolution, qu'il faut chercher pour bien comprendre la marche des événements de cette terrible période.



**La Collection Bourdin.** — Cette collection formée par M. Bourdin, de Londres, est bien connue des amateurs sérieux qui s'occupent de la Révolution française, elle est de beaucoup la plus importante qui ait jamais été faite sur le terrible Révolutionnaire.

De Marat lui-même elle possède toute l'œuvre, ses ouvrages scientifiques, ses œuvres politiques, ses fameux pamphlets, ses placards, tout y a été réuni par M. Bourdin qui depuis vingt années n'a regardé ni à ses peines ni à son argent, pour rassembler les œuvres de Marat et tout ce qui a été publié sur lui.

Au résultat de ses persévérantes recherches, sont venues s'ajouter depuis quelques années la plupart des manuscrits autographes de Chèvremont et de Bougeart, les deux excellentes bibliographies de Marat.

Véritable collection pour un Musée ou une Bibliothèque d'Etat, cette collection à nulle autre pareille et qu'il serait impossible de réunir de nos jours, à n'importe quel prix, comprend près de 300 volumes par Marat ou le concernant, plus de 200 pamphlets, des lettres autographes, ses nombreux journaux : *L'Ami du Peuple*, *le Junius*, *le Journal de la République*, etc... des manuscrits inédits de Chèvremont, de Bougeart et aussi la plupart des fameux placards publiés par Marat, d'une rareté insigne, et dont la Bibliothèque Nationale elle-même ne possède aucun exemplaire.

En dehors des pièces et ouvrages du temps, précieux entre tous, elle comprend une série très complète des ouvrages en toutes langues publiés sur Marat... en un mot tout ce qui a été dit et écrit par le farouche Révolutionnaire ou sur lui, tout se trouve réuni dans cette collection incomparable et qui restera unique dans son genre.

Un catalogue manuscrit donnant le détail des diverses pièces et documents composant la collection, sera envoyé en communication aux Amateurs, Collectionneurs et Bibliothécaires que l'acquisition de cette collection unique intéresserait et qui est en vente au prix de..... 40.000 fr.

Prix relativement réduit, si l'on sait que M. Bourdin a dépensé plus de 100.000 francs et vingt années de sa vie pour amener au point où elle est, cette si intéressante réunion sur Marat, le terrible Ami du Peuple.

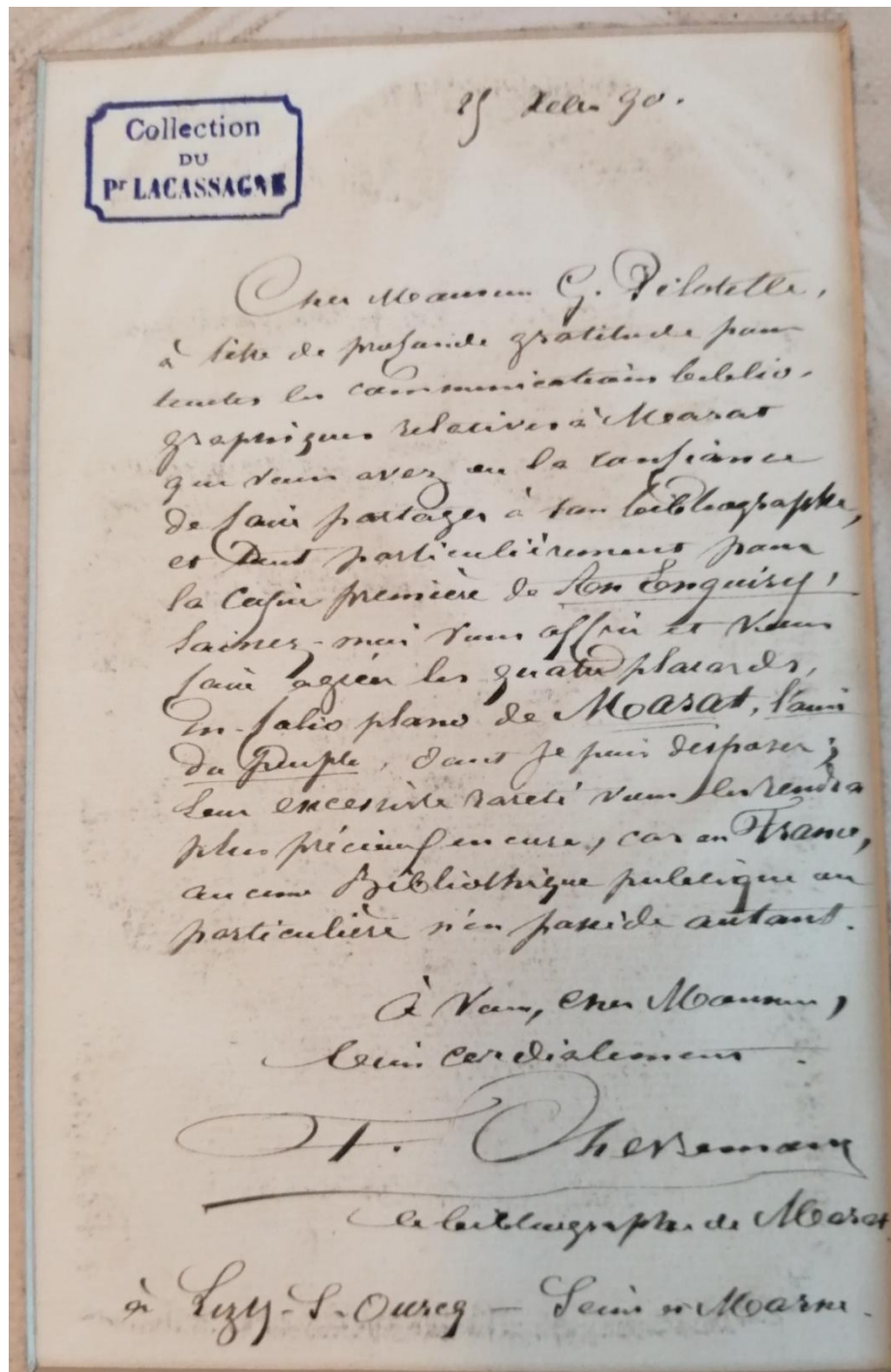
# QUELQUES PIÈCES DE LA COLLECTION

## PLACARDS DE MARAT (BML RES 6578)

### 1. Gravure par Copia



2. – Lettre de François Chèvremont à Georges Pilotelle



« 25 décembre 90

Cher Monsieur G. Pilotelle, à titre de profonde gratitude pour toutes les communications bibliographiques relatives à Marat que vous avez eu la confiance de faire partager à son bibliographe et tout particulièrement pour la copie première



de *An Enquiry*, laissez-moi vous offrir et vous faire agréer les quatre placards in-folio plano de Marat l'ami du peuple, dont je puis déposer ; leur excessive rareté vous les rendra plus précieux encore, car en France, aucune bibliothèque publique en particulier n'en possède autant.

A vous, cher Monsieur, bien cordialement

F. Chevremont, le bibliographe de Marat

A Lizy-S-Ourcq – Seine-sur-Marne. »

### 3. – Deux placards : 28 août et 8 septembre 1792

# M A R A T,

## L'AMI DU PEUPLE,

### A SES CONCITOYENS.

IL est notoire que les juges des tribunaux, les administrateurs de districts et de départemens, et les autres fonctionnaires publics, nommés par des corps électoraux, sont presque tous contre-révolutionnaires; tandis que les municipaux, nommés par les assemblées primaires, sont généralement bons patriotes.

L'amour de la patrie aurait dû engager l'assemblée à conférer aux seules assemblées primaires le choix des députés à la convention nationale. Elle l'eût fait, disent ses apologistes, si elle eût trouvé un mode d'exécution convenable. Mais rien n'était plus aisé: il ne s'agissait que de former, dans chaque département, un tableau des candidats les plus recommandables par leur civisme, après l'avoir épuré par la récusation motivée de bons citoyens: puis de l'afficher dans chaque municipalité, pour en tirer le nombre des députés que doit fournir le département, en comptant la majorité des suffrages de chaque municipalité pour une voix. Par ce moyen, on aurait simplifié le jeu de la machine politique, et on aurait conservé aux citoyens l'exercice du droit d'élection immédiate, le plus précieux de leurs droits.

Des vues cachées et perfides ont déterminé *les Brissot, les Condorcet, les Guadet, les Lacroix, les Lasource, les Vergniaud, les Duros*, et autres meneurs de l'assemblée, à conserver les corps électoraux, malgré le vœu du peuple, afin de ménager aux ennemis de la patrie les moyens de porter à la convention nationale des hommes dévoués à leurs principes, et de s'y faire porter eux-mêmes.

L'eût-on pensé? Ces infâmes ont porté la scélératesse jusqu'à écrire, dans tous les départemens, que l'assemblée nationale est sous le couteau de la commune de Paris, dirigée par une trentaine de factieux, afin de faire choix de quelque ville gangrenée d'aristocratie pour siège de la convention nationale, qu'ils se flattent de mener à leur gré.

C'est à vous, citoyens, à déjouer les menées des intrigans couverts d'un masque civique, en n'appelant aux fonctions électORALES que des hommes éclairés et purs, connus par des actes notoireS d'un patriotisme ardent et soutenu. Arrêtez donc préalablement que tout candidat déclina les noms

et qualités qu'il avait avant le 14 juillet 1789, sous peine d'exclusion infamante: puis repoussez avec inflexibilité tout homme ayant appartenu à quelque ordre privilégié, tout ex-noble, ex-robIn, ex-financier, tout homme ayant occupé quelque place dépendante de la cour, les banquiers, financiers et agioteurs, les procureurs, notaires, grippe-sous du palais, inspecteurs ou exemptS de police; tout homme connu par son incivisme depuis la révolution, et sur-tout les électeurs de la Sainte-Chapelle, les membres du club feuillantIn, les municipaux acolytes de Bailly: les municipaux qui ont voté en 1792 pour la conservation du buste de Lafayette, tous les membres du département, tous les membres de l'état-major, tous les officiers fayéistes de l'armée parisienne, et tous les membres de l'assemblée constituante qui ont protesté contre le décret sur les procédures des événemens du 5 et du 6 octobre, tous ceux de l'assemblée actuelle qui ont abous Mortié.

Citoyens, du bon choix de vos électeurs dépend le bon choix de vos députés à la convention nationale, dont dépend votre salut, le prompt établissement du règne de la justice et de la liberté, la paix et la félicité publiques, et l'arrêtissement de l'esclavage chez tous les peuples du monde.

Tremblons de nous endormir, l'abîme est encore ouvert sous nos pieds. Les aristocrates se remontent effrontément dans les sections et dans la commune; les endormeurs et les intrigans y cabalent: déjà ils ont commencé à recruter des commissaires et des juges de paix: déjà les touchards et coupe-jarets soudoyés courent les rues pour y exciter des émeutes contre les meilleurs citoyens qu'ils traitent de factieux: déjà les conjurés tiennent des conciliabules; déjà ils disent hautement que la journée du 10 n'a été qu'un coup de main qui peut être détruit par un autre coup de main, qu'ils se préparent à exécuter au premier jour.

Aujourd'hui que la guillette Capet est gardée à vue, vous avez cru coupés tous les fils des trames des conspirateurs: ils sont renoués toutefois avec plus d'art que jamais dans des conciliabules secrets. Leur point de ralliement est l'indigne commission extraordinaire de l'assemblée nationale; et c'est dans la majorité pourrie qui se montrait audacieuse-

ment contre-révolutionnaire avant la journée du 10, qu'est le foyer de toutes les nouvelles machinations. Leurs projets est d'éloigner de Paris les fédérés et les gardes-françaises, ces braves défenseurs de la liberté, sous prétexte de former un camp à quelques lieues de la capitale, mais à l'effet de laisser le champ libre aux mauvais bataillons et aux brigands cachés dans nos murs. Que dis-je? ils les envoient aux frontières, pour les faire égorgés par des satellites allemands, et peut-être par les soldats de Luckner et de Biron, qu'ils maintiennent perfidement en place.

Le sieur Verrières, que la reconnaissance des nouveaux gendarmes a porté au commandement d'une de leurs légions, égaré sans doute par un faux zèle et par une folle ambition, s'agit en ce moment pour presser leur départ. En le voyant de la sorte favoriser aveuglément les vues perfides des contre-révolutionnaires, on le croirait secrettement venu aux ennemis de la patrie, d'autant plus qu'il cherche à séduire les nouveaux gendarmes, en leur promettant d'avancer le paiement de leur premier quartier. Mais j'ose espérer que son cœur est pur, bien qu'agité par de petites passions indignes d'un véritable ami de la liberté. Quoi qu'il en soit, j'augure trop bien du civisme de nos chers frères les fédérés et les gardes-françaises, pour craindre un instant qu'ils se laissent prendre à ce piège; ils doivent sentir que leur poste est à Paris, où leur présence est indispensable. Que l'assemblée nationale ne se flatte pas de nous les enlever par son perfide décret nocturne: si elle croit devoir former un camp loin de Paris, qu'elle y envoie les compagnies de grenadiers et de chasseurs de tous les bataillons suspects, dont nous nous passerons à merveille.

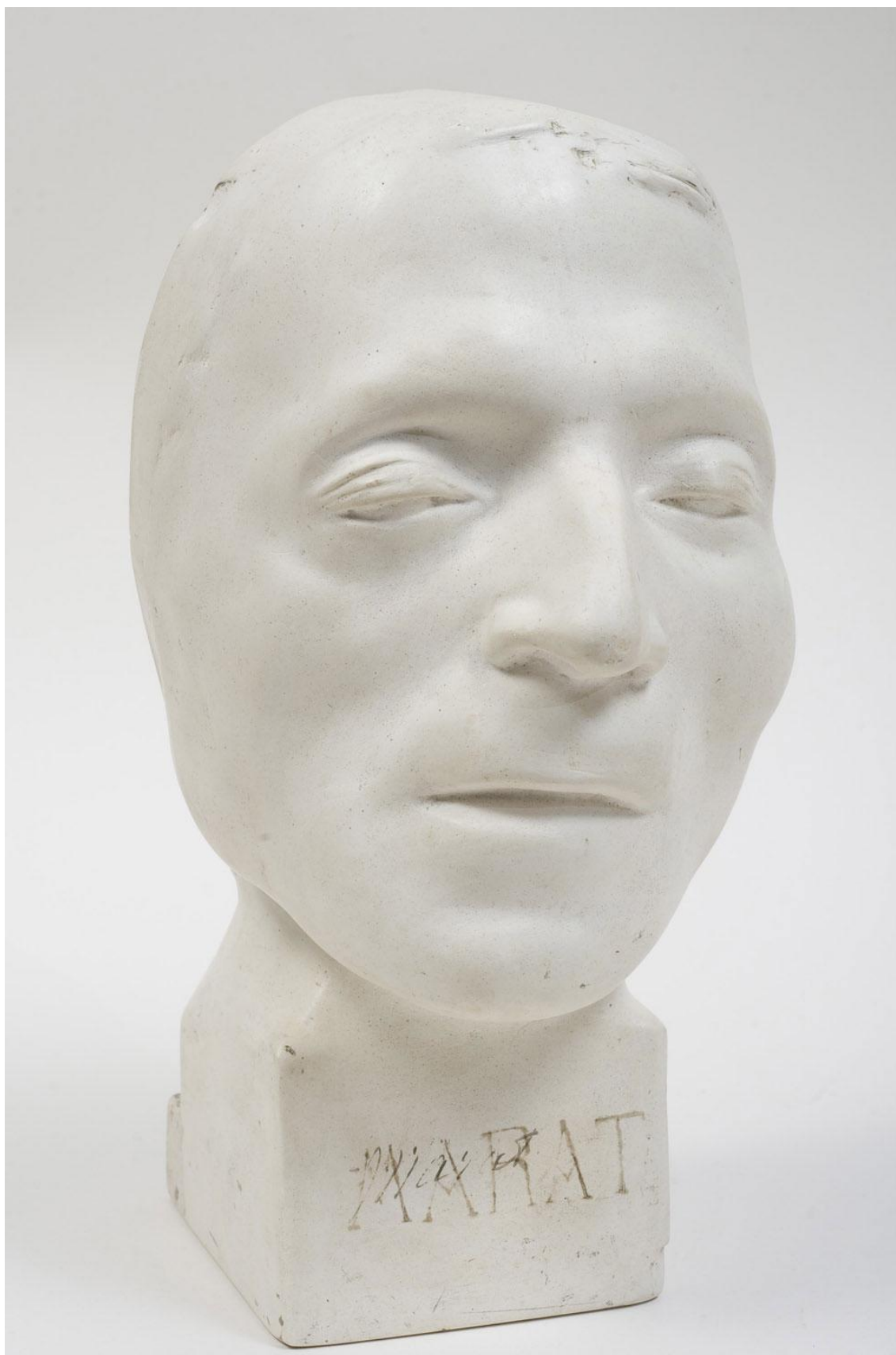
Citoyens, c'est de vous seuls que dépend votre salut: chassez de la municipalité provisoire les ennemis de l'égalité qui s'y sont produits à découvert dans la séance du 25: n'oubliez jamais que, dans les temps de crise allarmante, le salut public est la loi suprême de l'état, et que votre devoir est de fouler aux pieds les décrets suspects ou funestes de vos représentans, lorsqu'ils se sont montrés si long-temps indignes de votre confiance.

Ce 28 août 1792.

M A R A T, l'Ami du Peuple.

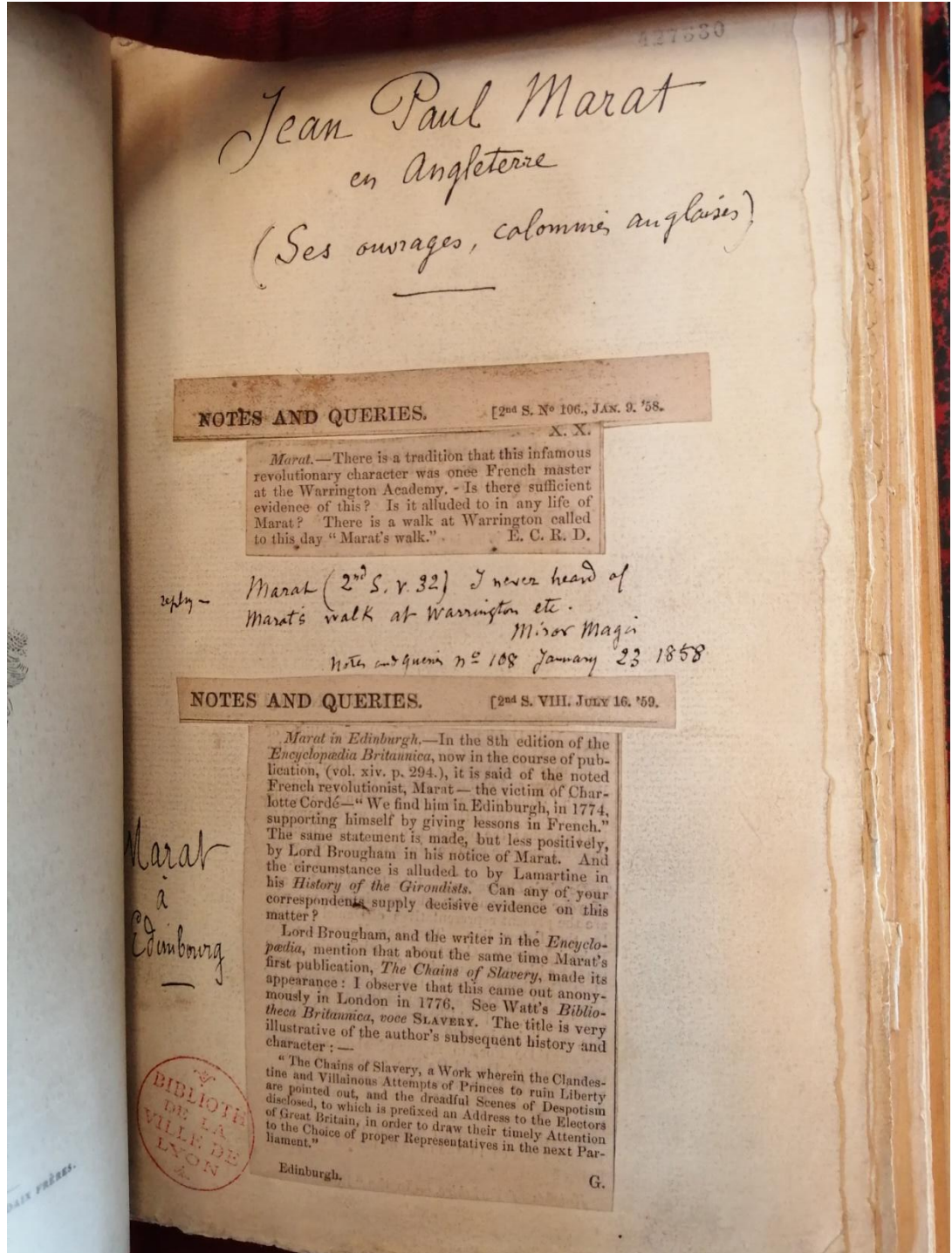


## MASQUE MORTUAIRE DE MARAT (BML Ms 5345)



# LES COLLECTIONNEURS

## NOTES DE GEORGES PILOTELL (BML RES 427330)

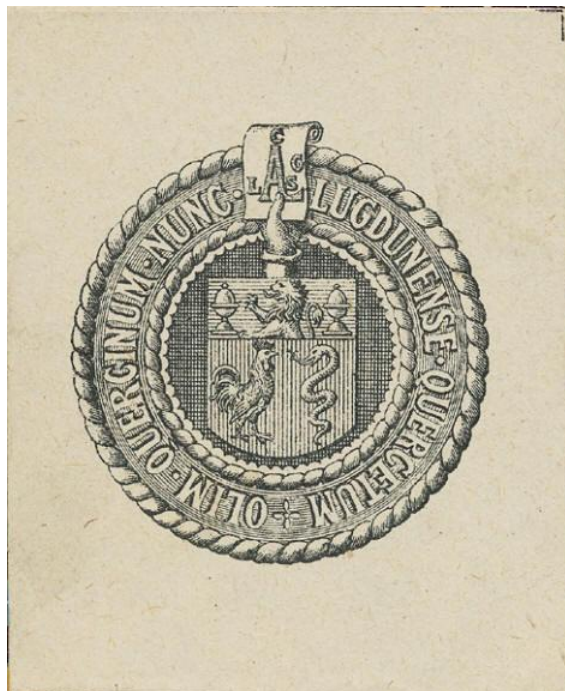


## EX-LIBRIS

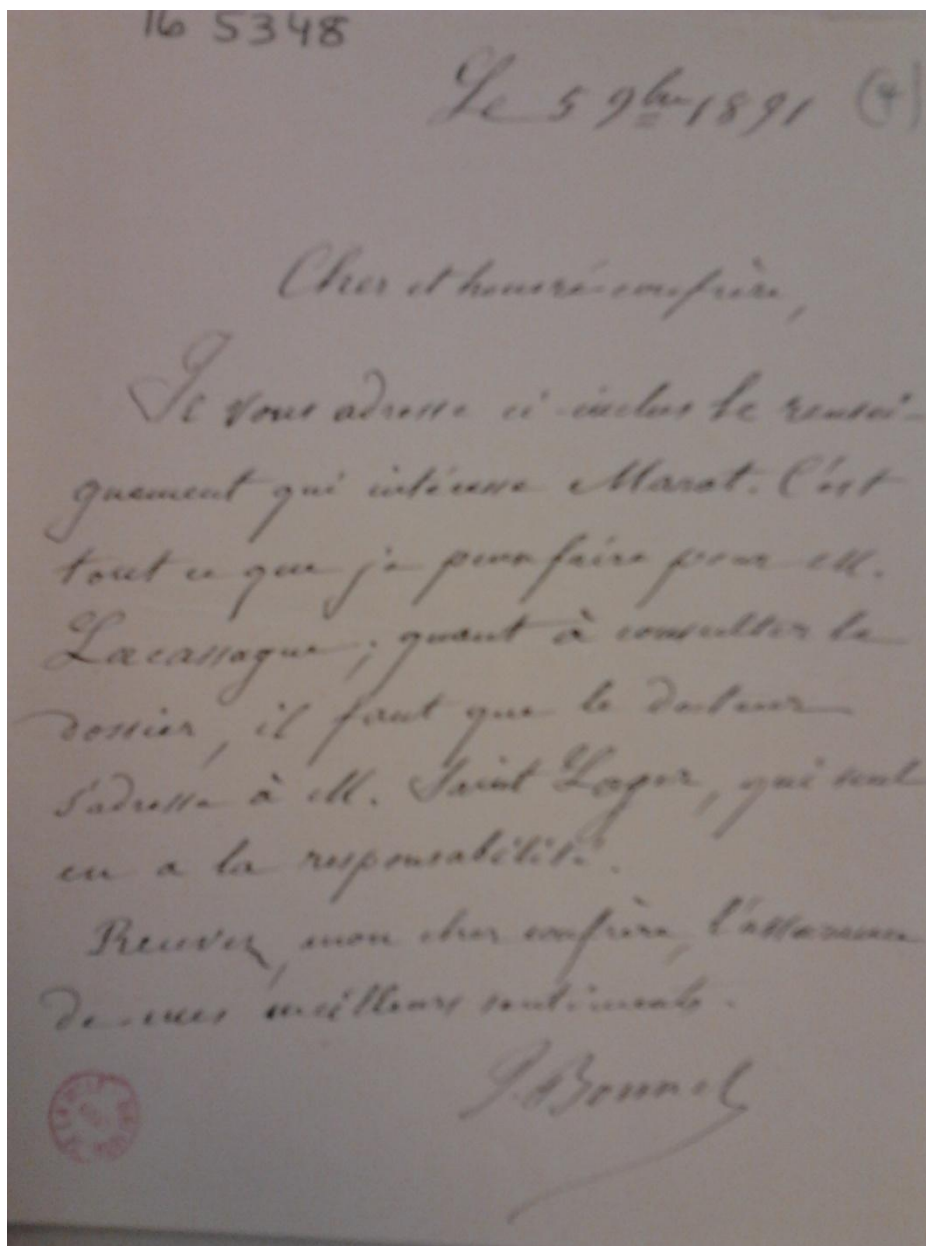
### 1. – Ex-libris d’Henri Bourdin



### 2. – Ex-libris d’Alexandre Lacassagne



**LETTRE DE BONNEL A MOLLIER A PROPOS D'UNE REQUETE DE  
LACASSAGNE (BML Ms 5348)**



« Le 5 novembre 1891,

Cher et heureux confrère,

Je vous adresse ci inclus le renseignement qui intéresse Marat. C'est tout ce que je peux faire pour M. Lacassagne ; quant à consulter le dossier, il faut que le docteur s'adresse à M. Saint-Lager, qui en a la responsabilité.

Recevez, mon cher confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

J. Bonnel »





## GLOSSAIRE

---

***Anthropologie criminelle*** : étude des causes du passage à la criminalité chez un individu. Ce courant scientifique, influencé par le positivisme et les thèses de Lombroso, est porté en France par Alexandre Lacassagne, qui insiste sur les rapports qu'entretient un individu avec son environnement.

***Aristocrate*** : désigne un contre-révolutionnaire pour les partisans de la Révolution

***Contrefaçon/Faux*** : nous avons décidé de prendre pour ce mémoire la définition établie par François Chèvremont en ce qui concerne les imitations de *L'Ami du Peuple*. Un faux copie intégralement l'original dans sa présentation ; ses auteurs prétendent être son créateur ou bien un successeur. Une contrefaçon ne reprend généralement que le titre et est une imitation très superficielle ; le rédacteur signe d'un autre nom que celui du créateur.

***Patriote*** : partisan des réformes et de la Révolution.

***Presse radicale*** : nous utilisons cette expression par commodité ; ce n'est pas une expression de l'époque. L'historien Jack Richard Censer, dans son ouvrage de 1976 *Prelude to power : the Parisian radical press*, place dans cette catégorie tous les journalistes défendant une conception élargie de la souveraineté populaire : les citoyens gardent l'exercice de cette souveraineté même après avoir élu leurs représentants, et conservent un contrôle sur ces derniers. Ces publicistes sont souvent proches du district des Cordeliers, ainsi que de leur club.







# TABLE DES MATIERES

---

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS .....</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>11</b>
<b>PARTIE 1 : L'AMI DU PEUPLE ET SES FAUSSAIRES .....</b>	<b>17</b>
<b>L'Ami du Peuple et ses lecteurs (1789-1791).....</b>	<b>17</b>
<b>Les Séries de faux de 1790, leurs auteurs et leurs diffuseurs .....</b>	<b>20</b>
<i>Production et diffusion de la presse dans le Paris de 1789.....</i>	<i>20</i>
<i>Les brigands typographiques : auteurs et imprimeurs des faux Ami du Peuple.....</i>	<i>22</i>
Guignot, le faux successeur .....	22
La petite série Rivet et Roux .....	27
Waudin, « procureur du peuple » et « avocat famélique ».....	28
L'anonyme « écrivain des charniers » .....	31
<i>Etre ou ne pas être Marat. Entre opportunisme et expression individuelle .....</i>	<i>35</i>
Les faussaires de Marat comme journalistes.....	36
Les faussaires et Marat : modèle ou simple référence ? .....	39
<b>Contrefaçons, faux et continuations : les tomes des cotes 427 111 et 427 151 .....</b>	<b>42</b>
<i>Les contrefaçons contemporaines à Marat.....</i>	<i>43</i>
Les contrefaçons signées .....	43
Jourdain de Saint-Ferjeux, le premier contrefacteur .....	43
<i>L'Ami du Peuple</i> par Perrier.....	44
Une contrefaçon royaliste anonyme de 1791 .....	45
Après la fusillade du Champ-de-Mars .....	46
<i>Les continuateurs : hommages et détournements .....</i>	<i>47</i>
L'Ami du Peuple de Lebois, dernier souffle des Cordeliers .....	48
L'Ami du Peuple de 1798 : en finir avec Marat.....	49
<b>PARTIE 2 : LES COLLECTIONNEURS DE MARAT ET LE FONDS LACASSAGNE .....</b>	<b>53</b>
<b>Composition, provenances et originalité du fonds Lacassagne .....</b>	<b>53</b>
<i>Le catalogue du fonds Lacassagne .....</i>	<i>53</i>
Lacassagne et le livre .....	53
Composition générale.....	55
<i>Marat dans le fonds Lacassagne.....</i>	<i>57</i>
<b>Collectionner Marat : les personnalités derrière le fonds Lacassagne</b>	<b>61</b>
<i>François Chèvremont, le bibliographe de Marat.....</i>	<i>61</i>

Biographie .....	63
La difficile entrée de Marat dans le patrimoine français .....	65
La passation .....	66
<i>Alexandre Lacassagne : quels apports ?</i> .....	67
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>75</b>
<b>SOURCES</b> .....	<b>79</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>83</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>89</b>
<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>129</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>133</b>